

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : 20004011100011

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

p.43	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.52	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.59	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.71	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.72	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.75	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.76	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.77	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.79	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.80	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.81	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.82	A4 - Etat des provisions	X	
p.83	A5 - Etalement des provisions	X	
p.84	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.85	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.87	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.88	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.89	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.90	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	

B - Engagements hors bilan

p.91	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.92	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.93	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.94	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.95	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.96	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.97	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.99	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.100	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.101	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	

C - Autres éléments d'informations

p.102	C1 - Etat du personnel	X	
p.106	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.107	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.108	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.109	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.110	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.111	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.112	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 38155	Com. Communes Coeur de Chartreuse BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2018
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 774
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	435,88	272,00
2	Produit des impositions directes/population	162,80	275,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	430,80	332,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	189,41	80,00
5	Encours de dette/population	0,00	176,00
6	DGF/population	51,43	65,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	18,03%	37,20%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,57%	87,10%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,97%	24,20%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	53,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 078 007,05	7 424 100,98

+ + +

R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 653 906,07

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	8 078 007,05	8 078 007,05
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 792 060,60	1 854 638,71

+ + +

R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 961 169,00	2 158 180,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 259 589,11	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 012 818,71	4 012 818,71
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	12 090 825,76	12 090 825,76
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 452 460,84	0,00	2 723 593,67	2 723 593,67	2 723 593,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 334 768,00	0,00	1 352 196,78	1 352 196,78	1 352 196,78
014	Atténuations de produits	1 613 349,00	0,00	1 485 822,90	1 485 822,90	1 485 822,90
65	Autres charges de gestion courante	1 529 701,30	0,00	1 357 008,24	1 357 008,24	1 357 008,24
Total des dépenses de gestion courante		6 930 279,14	0,00	6 918 621,59	6 918 621,59	6 918 621,59
66	Charges financières	97 646,05	0,00	168 422,90	168 422,90	168 422,90
67	Charges exceptionnelles	159 171,40	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	30 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00		193 962,56	193 962,56	193 962,56
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 247 096,59	0,00	7 501 007,05	7 501 007,05	7 501 007,05
023	Virement à la section d'investissement (5)	131 000,00		131 000,00	131 000,00	131 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	429 139,13		446 000,00	446 000,00	446 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		560 139,13		577 000,00	577 000,00	577 000,00
TOTAL		7 807 235,72	0,00	8 078 007,05	8 078 007,05	8 078 007,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 078 007,05

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	141 578,00	0,00	194 030,20	194 030,20	194 030,20
70	Produits des services, du domaine et ventes div	570 050,00	0,00	520 273,00	520 273,00	520 273,00
73	Impôts et taxes	4 653 377,14	0,00	4 782 888,00	4 782 888,00	4 782 888,00
74	Dotations, subventions et participations	1 837 903,84	0,00	1 805 009,78	1 805 009,78	1 805 009,78
75	Autres produits de gestion courante	102 384,00	0,00	105 400,00	105 400,00	105 400,00
Total des recettes réelles de gestion courante		7 305 292,98	0,00	7 407 600,98	7 407 600,98	7 407 600,98
76	Produits financiers	43 236,06	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	8 432,86	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	22 600,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 379 561,90	0,00	7 413 600,98	7 413 600,98	7 413 600,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	11 642,91		10 500,00	10 500,00	10 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 642,91		10 500,00	10 500,00	10 500,00
TOTAL		7 391 204,81	0,00	7 424 100,98	7 424 100,98	7 424 100,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 653 906,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 078 007,05

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	566 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	65 000,00	31 403,00	63 600,00	63 600,00	95 003,00
21	Immobilisations corporelles	3 010,00	3 010,00	0,00	0,00	3 010,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 575 233,72	1 926 756,00	1 234 854,69	1 234 854,69	3 161 610,69
	Total des dépenses d'équipement	4 643 243,72	1 961 169,00	1 298 454,69	1 298 454,69	3 259 623,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	220 003,73	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 134,44	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	83 105,91	83 105,91	83 105,91
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 402 838,17	0,00	483 105,91	483 105,91	483 105,91
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 046 081,89	1 961 169,00	1 781 560,60	1 781 560,60	3 742 729,60
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	11 642,91		10 500,00	10 500,00	10 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 642,91		10 500,00	10 500,00	10 500,00
	TOTAL	6 057 724,80	1 961 169,00	1 792 060,60	1 792 060,60	3 753 229,60

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 259 589,11

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 012 818,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 074 936,00	1 048 180,00	336 897,00	336 897,00	1 385 077,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 454 772,00	1 110 000,00	0,00	0,00	1 110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	74 010,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	848 570,34	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 452 288,76	2 158 180,00	336 897,00	336 897,00	2 495 077,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	430 990,54	0,00	499 763,60	499 763,60	499 763,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	498 660,86	0,00	62 578,11	62 578,11	62 578,11
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
024	Produits de cessions	365 080,00		369 400,00	369 400,00	369 400,00
	Total des recettes financières	1 324 731,40	0,00	940 741,71	940 741,71	940 741,71
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 777 020,16	2 158 180,00	1 277 638,71	1 277 638,71	3 435 818,71
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	131 000,00		131 000,00	131 000,00	131 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	429 139,13		446 000,00	446 000,00	446 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	560 139,13		577 000,00	577 000,00	577 000,00
	TOTAL	6 337 159,29	2 158 180,00	1 854 638,71	1 854 638,71	4 012 818,71

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 012 818,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	566 500,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 723 593,67		2 723 593,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 352 196,78		1 352 196,78
014	Atténuations de produits	1 485 822,90		1 485 822,90
65	Autres charges de gestion courante	1 357 008,24		1 357 008,24
66	Charges financières	168 422,90	0,00	168 422,90
67	Charges exceptionnelles	160 000,00	0,00	160 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	60 000,00	446 000,00	506 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	193 962,56		193 962,56
023	Virement à la section d'investissement		131 000,00	131 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 501 007,05	577 000,00	8 078 007,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 078 007,05

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 500,00	10 500,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 161 610,69		3 161 610,69
204	Subventions d'équipements versés	95 003,00	0,00	95 003,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 010,00	0,00	3 010,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	83 105,91	0,00	83 105,91
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 742 729,60	10 500,00	3 753 229,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

259 589,11

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 012 818,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	194 030,20		194 030,20
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	520 273,00		520 273,00
73	Impôts et taxes	4 782 888,00		4 782 888,00
74	Dotations, subventions et participations	1 805 009,78		1 805 009,78
75	Autres produits de gestion courante	105 400,00	0,00	105 400,00
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	4 000,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	10 500,00	12 500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	7 413 600,98	10 500,00	7 424 100,98

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

653 906,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 078 007,05

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	499 763,60	0,00	499 763,60
13	Subventions d'investissement	1 385 077,00	0,00	1 385 077,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 110 000,00	0,00	1 110 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 000,00	0,00	9 000,00
28	Amortissements des immobilisations		446 000,00	446 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		131 000,00	131 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	369 400,00		369 400,00
	Recettes d'investissement - Total	3 373 240,60	577 000,00	3 950 240,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

62 578,11

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 012 818,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 452 460,84	2 723 593,67	2 723 593,67
60611	Eau et assainissement	11 640,00	14 725,00	14 725,00
60612	Énergie - Électricité	47 955,00	42 630,00	42 630,00
60613	Chauffage urbain	7 100,00	8 100,00	8 100,00
60618	Autres fournitures non stockables	25 000,00	47 000,00	47 000,00
60621	Combustibles	4 400,00	6 800,00	6 800,00
60622	Carburants	11 650,00	9 100,00	9 100,00
60623	Alimentation	5 310,00	4 390,00	4 390,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	3 355,00	3 355,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 750,00	11 807,00	11 807,00
60633	Fournitures de voirie	2 300,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	2 177,00	2 800,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	4 650,00	4 715,00	4 715,00
6068	Autres matières et fournitures	7 063,00	7 365,00	7 365,00
611	Contrats de prestations de services	1 678 253,00	1 747 000,00	1 747 000,00
6132	Locations immobilières	30 250,00	36 000,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	1 100,00	900,00	900,00
61521	Terrains	49 400,00	39 200,00	39 200,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	4 028,00	11 878,00	11 878,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	27 978,00	15 350,00	15 350,00
615231	Entretien et réparations voiries	24 185,00	22 300,00	22 300,00
615232	Entretien et réparations réseaux		25 200,00	25 200,00
61551	Matériel roulant	28 020,00	35 550,00	35 550,00
61558	Autres biens mobiliers	4 700,00	3 200,00	3 200,00
6156	Maintenance	54 151,00	94 221,00	94 221,00
6161	Assurance multirisques		30 291,00	30 291,00
6168	Autres primes d'assurance	24 200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 260,00	510,00	510,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 353,00	12 480,00	12 480,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 650,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 150,00	5 130,00	5 130,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 082,00	2 300,00	2 300,00
6226	Honoraires	110 003,00	101 840,00	101 840,00
6228	Divers	2 980,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	600,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 320,00	5 400,00	5 400,00
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	26 000,00	26 000,00
6237	Publications	25 943,00	2 595,00	2 595,00
6238	Divers	15 000,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	3 900,00	3 200,00	3 200,00
6248	Divers	1 500,00	5 600,00	5 600,00
6251	Voyages et déplacements	12 500,00	6 450,00	6 450,00
6261	Frais d'affranchissement	23 600,00	24 180,00	24 180,00
6262	Frais de télécommunications	26 939,00	26 226,57	26 226,57
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	910,00	910,00
6281	Concours divers (cotisations...)	62 117,00	216 175,10	216 175,10
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 270,00	1 270,00
62875	Aux communes membres du GFP	5 124,92	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	12 528,00	9 300,00	9 300,00
63512	Taxes foncières	16 000,92	19 500,00	19 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 334 768,00	1 352 196,78	1 352 196,78
6218	Autre personnel extérieur	34 201,00	39 000,00	39 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 717,00	3 729,05	3 729,05
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 815,00	17 973,44	17 973,44
64111	Rémunération principale	547 535,00	555 806,87	555 806,87

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64116	Indemnités de préavis et de licenciement		0,00	0,00
64131	Rémunérations	322 342,00	343 581,14	343 581,14
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	175 954,00	164 602,89	164 602,89
6453	Cotisations aux caisses de retraite	149 525,00	154 485,22	154 485,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	21 921,00	18 804,94	18 804,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38 958,00	42 213,23	42 213,23
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6488	Autres charges	7 300,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	1 613 349,00	1 485 822,90	1 485 822,90
739211	Attributions de compensation	1 580 254,00	1 451 822,90	1 451 822,90
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercomu	33 095,00	34 000,00	34 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 529 701,30	1 357 008,24	1 357 008,24
6531	Indemnités	70 932,00	69 000,00	69 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 933,54	4 056,00	4 056,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 409,28	3 660,00	3 660,00
6535	Formation	3 000,00	800,00	800,00
6541	Créances admises en non-valeur	39 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes		0,00	0,00
65548	Autres contributions	89 000,00	9 700,00	9 700,00
657363	SPA	34 770,48	43 472,24	43 472,24
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 284 656,00	1 226 320,00	1 226 320,00
658821	Secours d'urgence		0,00	0,00
65888	Autres		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 930 279,14	6 918 621,59	6 918 621,59
66	Charges financières (b)	97 646,05	168 422,90	168 422,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 376,00	105 864,00	105 864,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	270,05	-1 441,10	-1 441,10
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)		62 000,00	62 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	159 171,40	160 000,00	160 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	157 171,40	150 000,00	150 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	30 000,00	60 000,00	60 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnem	30 000,00	60 000,00	60 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	30 000,00	193 962,56	193 962,56
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 247 096,59	7 501 007,05	7 501 007,05
023	Virement à la section d'investissement	131 000,00	131 000,00	131 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	429 139,13	446 000,00	446 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)	8 080,13	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	421 059,00	446 000,00	446 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		560 139,13	577 000,00	577 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		560 139,13	577 000,00	577 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 807 235,72	8 078 007,05	8 078 007,05

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

+	RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 078 007,05

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 256,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	30 697,10
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 441,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	141 578,00	194 030,20	194 030,20
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	141 578,00	194 030,20	194 030,20
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	570 050,00	520 273,00	520 273,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	4 800,00	4 400,00	4 400,00
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.		0,00	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	140 000,00	142 000,00	142 000,00
70632	A caractère de loisirs	45 273,00	45 273,00	45 273,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70688	Autres prestations de services	65 347,00	60 000,00	60 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	45 000,00	48 300,00	48 300,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	39 000,00	40 000,00	40 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	210 630,00	160 300,00	160 300,00
73	Impôts et taxes	4 653 377,14	4 782 888,00	4 782 888,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 921 665,00	2 027 213,00	2 027 213,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	508 933,00	491 611,00	491 611,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	68 282,00	67 526,00	67 526,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	215 324,00	215 324,00	215 324,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	0,00
73221	FNGIR	292 710,00	292 710,00	292 710,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom.		33 095,00	33 095,00
7328	Autres fiscalités reversées	18 281,00	15 409,00	15 409,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 598 182,14	1 605 000,00	1 605 000,00
7362	Taxes de séjour	30 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 837 903,84	1 805 009,78	1 805 009,78
74124	Dotations d'intercommunalité	106 223,00	125 000,00	125 000,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	780 914,00	760 000,00	760 000,00
744	FCTVA	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7461	DGD		0,00	0,00
74718	Autres	25 000,00	57 600,00	57 600,00
7472	Régions		0,00	0,00
7473	Départements	58 840,00	42 604,00	42 604,00
7478	Autres organismes	504 882,84	513 792,78	513 792,78
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET		0,00	0,00
748313	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	154 013,00	154 013,00	154 013,00
748314	Dotations de compensation des exonérations de taxe professionnelle	1 792,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	101 101,00	100 000,00	100 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	308,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	278,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	102 552,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	102 384,00	105 400,00	105 400,00
752	Revenus des immeubles	71 930,00	64 980,00	64 980,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	30 454,00	40 420,00	40 420,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		7 305 292,98	7 407 600,98	7 407 600,98
76	Produits financiers (b)	43 236,06	4 000,00	4 000,00
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	17 401,40	4 000,00	4 000,00
7688	Autres produits financiers	25 834,66	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 432,86	2 000,00	2 000,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 112,86	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 320,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	22 600,00	0,00	0,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	22 600,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 379 561,90	7 413 600,98	7 413 600,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	11 642,91	10 500,00	10 500,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en inve.	5 760,13	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	5 882,78	10 500,00	10 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 642,91	10 500,00	10 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 391 204,81	7 424 100,98	7 424 100,98

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

653 906,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 078 007,05

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	65 000,00	63 600,00	63 600,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	5 000,00	15 000,00	15 000,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	40 000,00	0,00	0,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations		3 600,00	3 600,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	20 000,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 010,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	3 010,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 56 (5)	12 165,26	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 65 (5)	55 095,00	62 459,00	62 459,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)	1 452,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)	121 924,00	44 827,00	44 827,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	95 249,80	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 81 (5)	3 600,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)	17 357,30	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 956 (5)	55 824,08	64 510,00	64 510,00
	Opération d'équipement n° 958 (5)	24 791,60	42 873,00	42 873,00
	Opération d'équipement n° 959 (5)	134 617,00	45 127,60	45 127,60
	Opération d'équipement n° 961 (5)	42 500,00	42 500,00	42 500,00
	Opération d'équipement n° 965 (5)	1 305 630,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 967 (5)	912 407,19	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 968 (5)	14 248,60	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 969 (5)	135 875,00	101 775,00	101 775,00
	Opération d'équipement n° 970 (5)	601 395,72	13 723,00	13 723,00
	Opération d'équipement n° 971 (5)	484 384,00	333 410,00	333 410,00
	Opération d'équipement n° 972 (5)	361,17	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 974 (5)	48 000,00	214 319,09	214 319,09
	Opération d'équipement n° 975 (5)	33 000,00	50 731,00	50 731,00
	Opération d'équipement n° 976 (5)	68 200,00	139 600,00	139 600,00
	Opération d'équipement n° 978 (5)	23 856,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 979 (5)	93 300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 980 (5)	40 000,00	36 000,00	36 000,00
	Opération d'équipement n° 981 (5)	250 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 982 (5)		25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 643 243,72	1 298 454,69	1 298 454,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 700,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	7 700,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	220 003,73	0,00	0,00
1312	Régions	99 781,73	0,00	0,00
1313	Départements	120 222,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 134,44	400 000,00	400 000,00
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine		17 085,68	17 085,68
1641	Emprunts en euros	1 175 134,44	382 914,32	382 914,32
27	Autres immobilisations financières		83 105,91	83 105,91
27638	Autres établissements publics		83 105,91	83 105,91
	Total des dépenses financières	1 402 838,17	483 105,91	483 105,91
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		6 046 081,89	1 781 560,60	1 781 560,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	11 642,91	10 500,00	10 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	11 642,91	10 500,00	10 500,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	2 105,00	2 105,00
13912	Régions	3 777,78	0,00	0,00
13913	Départements		3 777,76	3 777,76
13916	Autres établissements publics locaux		400,00	400,00
13918	Autres		4 217,24	4 217,24
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	5 760,13	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		11 642,91	10 500,00	10 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 057 724,80	1 792 060,60	1 792 060,60

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

1 961 169,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

259 589,11

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 012 818,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 074 936,00	336 897,00	336 897,00
1311	Etat et établissements nationaux	335 703,00	284 559,00	284 559,00
1312	Régions	119 641,00	24 359,00	24 359,00
1313	Départements	339 033,00	27 300,00	27 300,00
13141	Communes membres du GFP	88 845,00	679,00	679,00
1318	Autres	7 179,00	0,00	0,00
1322	Régions	1 184 535,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 454 772,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 454 772,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	74 010,42	0,00	0,00
2031	Frais d'études	74 010,42	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	848 570,34	0,00	0,00
2313	Constructions	414 530,74	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	434 039,60	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 452 288,76	336 897,00	336 897,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	929 651,40	562 341,71	562 341,71
10222	F.C.T.V.A.	430 990,54	464 763,60	464 763,60
10226	Taxe d'aménagement		35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	498 660,86	62 578,11	62 578,11
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	9 000,00	9 000,00
276351	GFP de rattachement	30 000,00	9 000,00	9 000,00
024	Produits de cessions	365 080,00	369 400,00	369 400,00
Total des recettes financières		1 324 731,40	940 741,71	940 741,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 777 020,16	1 277 638,71	1 277 638,71
021	Virement de la section de fonctionnement	131 000,00	131 000,00	131 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	429 139,13	446 000,00	446 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	8 080,13	0,00	0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.		1 011,88	1 011,88
28031	Amortissements des frais d'études	7 967,42	31 780,61	31 780,61
28033	Amortissement de frais d'insertion		1 321,11	1 321,11
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 088,58	71 290,01	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	4 986,20	5 000,33	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 619,58	16 666,67	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 505,40	16 552,17	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 619,58	16 666,67	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 227,84	37 333,33	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	190,46	191,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	25 828,57	45 775,93	45 775,93
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 860,23	4 636,12	4 636,12
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	177,50	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	903,44	3 447,84	3 447,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	950,13	952,82	952,82
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	457,70	459,00	459,00
281318	Autres bâtiments publics	249,29	28 591,57	28 591,57
28132	Immeubles de rapport	126 954,82	58 580,56	58 580,56

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	317,10	0,00	0,00
28141	Bâtiments publics	12 477,64	12 513,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	188,47	189,00	189,00
281532	Réseaux d'assainissement	338,04	339,00	339,00
281571	Matériel roulant	1 747,05	2 252,00	2 252,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 678,41	3 358,00	3 358,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	37 183,21	41 946,54	41 946,54
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	874,65	356,33	356,33
28182	Matériel de transport	6 028,92	22 415,20	22 415,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 637,33	18 632,31	18 632,31
28184	Mobilier	4 845,69	2 389,00	2 389,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 155,75	1 352,00	1 352,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		560 139,13	577 000,00	577 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		560 139,13	577 000,00	577 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 337 159,29	1 854 638,71	1 854 638,71

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

2 158 180,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 012 818,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 517,74	^a 0,00	4 000,00	^b 4 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 549,06	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	2 241,54	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 307,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 968,68	0,00	4 000,00	4 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	8 968,68	0,00	4 000,00	4 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-4 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65
LIBELLE : ZONE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		698 843,80	a 46 016,00	62 459,00	b 62 459,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	49 096,56	46 016,00	22 459,00	22 459,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	0,00	9 495,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	2 400,00	6 526,00	6 526,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	23 715,16	34 121,00	15 933,00	15 933,00	
2182	Matériel de transport	19 689,60	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 691,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	649 747,24	0,00	40 000,00	40 000,00	
2313	Constructions	562 567,56	0,00	40 000,00	40 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	87 179,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 40 381,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	40 381,00	0,00
1312 Régions	0,00	0,00
1313 Départements	0,00	0,00
1322 Régions	40 381,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires rural	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-68 094,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74

LIBELLE : GESTION DE L'ESPACE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 364,33	a 1 452,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 621,49	1 452,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 621,49	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	1 452,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	33 742,84	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrain	33 742,84	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 452,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 362,75	^a 119 561,00	44 827,00	^b 44 827,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 052,00	948,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 052,00	948,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	310,75	118 613,00	44 827,00	44 827,00	
2118	Autres terrains	310,75	118 613,00	44 827,00	44 827,00	
2181	Installations générales, agencements et a	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 68 019,00	^d 25 038,00
13	Subventions d'investissement	68 019,00	25 038,00
1312	Régions	36 641,00	24 359,00
1313	Départements	15 707,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	15 671,00	679,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-71 331,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79

LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		922 580,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	74 010,42	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	74 010,42	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	848 570,34	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	414 530,74	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	433 007,60	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	1 032,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81

LIBELLE : SENTIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 531,09	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	960,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2118	Autres terrains	960,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 571,09	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	9 571,09	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 500,00
1313	Départements	0,00	2 500,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-7 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : ESPACE MULTIACTIVITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		661 773,23	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 170,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 170,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 456,20	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 456,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	659 147,03	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	655 220,15	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	3 926,88	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1312	Régions		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
1318	Autres		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		69 054,29	^a 5 097,00	64 510,00	^b 64 510,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	62 466,29	5 097,00	44 210,00	44 210,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	704,40	3 261,00	7 000,00	7 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	61 761,89	1 836,00	37 210,00	37 210,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	6 588,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	6 588,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-69 607,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		136 202,43	8 051,00 ^a	42 873,00	42 873,00 ^b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	100 149,97	8 051,00	42 773,00	42 773,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 504,58	0,00	15 000,00	15 000,00	
2132	Immeubles de rapport	43 345,59	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	33 350,67	8 051,00	0,00	0,00	
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	8 954,36	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	2 793,06	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	9 036,11	0,00	27 773,00	27 773,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	165,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 052,46	0,00	100,00	100,00	
2313	Constructions	9 407,96	0,00	100,00	100,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	26 644,50	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 924,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959

LIBELLE : MATERIELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		245 123,42	^a 48 601,00	45 127,60	^b 45 127,60	^b
20	Immobilisations incorporelles	15 170,04	0,00	1 500,00	1 500,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
2051	Concessions et droits similaires	15 170,04	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	229 953,38	48 601,00	43 627,60	43 627,60	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	4 050,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	833,36	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	20 366,71	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 432,98	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	24 162,70	48 601,00	43 627,60	43 627,60	
21758	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	1 041,41	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et a	520,80	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	75 779,15	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	89 123,51	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 810,42	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 832,34	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 3 656,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	3 656,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1318	Autres	3 656,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-90 072,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961

LIBELLE : TRAVAUX ZI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		212 297,48	^a 12 882,00	42 500,00	^b 42 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	208 445,18	12 882,00	42 500,00	42 500,00	
2112	Terrains de voirie	1 005,60	12 882,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	1 355,48	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	36 219,04	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	5 540,53	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	12 339,60	0,00	42 500,00	42 500,00	
21538	Autres réseaux	9 054,50	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	142 930,43	0,00	0,00	0,00	
21728	Autres agencements et aménagements de	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 852,30	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	3 852,30	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-55 382,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 964
LIBELLE : SIEGE COEUR DE CHARTREUSE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		285 052,20	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	96 456,43	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	95 775,24	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	681,19	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	188 595,77	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	170 269,37	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	18 326,40	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965

LIBELLE : CHAMP PERROUD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 100 000,00	^a 898 380,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	38 380,00	0,00	0,00	
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, m	0,00	38 380,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	860 000,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur comman	1 000 000,00	860 000,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 43 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00
1312	Régions	43 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-855 380,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967

LIBELLE : AIGUENOIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 902 172,46	^a 91 520,00	4 000,00	^b 4 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	127 877,32	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	121 849,74	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	6 027,58	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 726 463,02	91 520,00	4 000,00	4 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, amén	35 780,50	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	1 690 682,52	91 520,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	47 832,12	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	47 832,12	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 451 940,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	451 940,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1322	Régions	451 940,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rural	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	356 420,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968

LIBELLE : LES MEULIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		52 699,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	52 699,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	52 699,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969

LIBELLE : TRES HAUT DEBIT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		101 775,00	^a 0,00	101 775,00	^b 101 775,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	101 775,00	0,00	101 775,00	101 775,00	
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	101 775,00	0,00	101 775,00	101 775,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-101 775,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		772 801,69	^a 26 286,00	13 723,00	^b 13 723,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	772 801,69	26 286,00	13 723,00	13 723,00	
21311	Hôtel de ville	4 592,64	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	742 200,49	26 286,00	13 723,00	13 723,00	
2138	Autres constructions	26 008,56	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur comman	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 143 881,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	143 881,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	140 358,00	0,00
1318	Autres	3 523,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

103 872,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971

LIBELLE : URBANISME

POUR VOTE (Chapitre)

Ari. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		326 513,60	^a 411 015,00	333 410,00	^b 333 410,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	324 511,16	411 015,00	333 410,00	333 410,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	289 891,16	411 015,00	333 410,00	333 410,00	
2031	Frais d'études	34 620,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 002,44	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 002,44	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 133 146,00	^d 231 687,00
13	Subventions d'investissement	133 146,00	231 687,00
1311	Etat et établissements nationaux	59 972,00	231 687,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	73 174,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-379 592,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 972
LIBELLE : STRATEGIE DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 613,43	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	35 613,43	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	25 935,60	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 677,83	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 973
LIBELLE : TRAVAUX ZONES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		46 371,60	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 371,60	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	2 160,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	44 211,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 9 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	9 000,00	0,00
1313	Départements	9 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

9 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 974
LIBELLE : TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 48 000,00	214 319,09	^b 214 319,09	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	48 000,00	214 319,09	214 319,09	
2031	Frais d'études	0,00	48 000,00	214 319,09	214 319,09	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 48 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-214 319,09
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 975

LIBELLE : MOBILITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 500,00	^a 14 717,00	50 731,00	^b 50 731,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	14 717,00	50 731,00	50 731,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	0,00	5 048,00	25 731,00	25 731,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	9 669,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 7 907,00	^d 25 372,00
13	Subventions d'investissement	7 907,00	25 372,00
1311	Etat et établissements nationaux	7 907,00	25 372,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-32 169,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 68 200,00	139 600,00	^b 139 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	9 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	59 200,00	139 600,00	139 600,00	
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	59 200,00	139 600,00	139 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 24 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 800,00
1313	Départements	0,00	24 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-183 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 978
LIBELLE : STATION DE SKI ALPIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		74 880,00	^a 0,00	^b 0,00	0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	74 880,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	74 880,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 48 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

48 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 979

LIBELLE : DIVERS TRAVAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 321,11	^a 76 978,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 321,11	16 978,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	16 978,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 321,11	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	60 000,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	
21758	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	60 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 40 000,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	40 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 978,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 980

LIBELLE : ENERGIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		39 602,80	^a 0,00	36 000,00	^b 36 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	39 602,80	0,00	30 000,00	30 000,00	
2182	Matériel de transport	39 602,80	0,00	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 6 250,00	^d 12 500,00
13	Subventions d'investissement	6 250,00	12 500,00
1311	Etat et établissements nationaux	6 250,00	12 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 250,00
---	-------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 981

LIBELLE : BATIMENT COTTAVOZ

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 50 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	50 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 982
LIBELLE: OFFICE DE TOURISME INTERCO
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	25 000,00	^b 25 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	1 375 064,59	0,00	0,00	0,00	230 352,09	0,00	11 000,60	0,00	111 810,00	53 333,32	1 781 560,60
Equipements municipaux (2)		779 917,00	0,00	0,00	0,00	230 352,09	0,00	11 000,60	0,00	111 810,00	0,00	1 133 079,69
Equip. non municipaux (c/204) (3)		165 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 375,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	6 282,76											6 282,76
Total dépenses de l'exercice	6 282,76	1 379 281,83	0,00	0,00	0,00	230 352,09	0,00	11 000,60	0,00	111 810,00	53 333,32	1 792 060,60
RAR N-1 et reports	259 589,11	1 820 728,00	0,00	0,00	0,00	92 932,00	0,00	21 130,00	0,00	26 379,00	0,00	2 220 758,11
Total cumulé dépenses d'investissement	265 871,87	3 200 009,83	0,00	0,00	0,00	323 284,09	0,00	32 130,60	0,00	138 189,00	53 333,32	4 012 818,71
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	628 574,38	1 219 256,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	2 797,00	1 854 638,71
RAR N-1 et reports	0,00	2 066 143,00	0,00	0,00	0,00	88 381,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	2 158 180,00
Total cumulé recettes d'investissement	628 574,38	3 285 399,33	0,00	0,00	0,00	88 381,00	0,00	3 656,00	0,00	4 011,00	2 797,00	4 012 818,71

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	573 555,17	3 960 452,27	0,00	0,00	0,00	603 206,56	0,00	776 159,96	0,00	2 150 524,09	14 109,00	8 078 007,05
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	573 555,17	3 960 452,27	0,00	0,00	0,00	603 206,56	0,00	776 159,96	0,00	2 150 524,09	14 109,00	8 078 007,05
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	16 888,96	4 701 389,24	0,00	0,00	0,00	198 564,20	0,00	296 145,58	0,00	2 211 113,00	0,00	7 424 100,98
RAR N-1 et reports	653 906,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 906,07
Total cumulé recettes de fonctionnement	670 795,03	4 701 389,24	0,00	0,00	0,00	198 564,20	0,00	296 145,58	0,00	2 211 113,00	0,00	8 078 007,05

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		265 871,87	3 200 009,83	0,00	0,00	0,00	323 284,09	0,00	32 130,60	0,00	138 189,00	53 333,32	4 012 818,71
Dépenses réelles		259 589,11	3 195 792,59	0,00	0,00	0,00	323 284,09	0,00	32 130,60	0,00	138 189,00	53 333,32	4 002 318,71
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	259 589,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 589,11
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 589,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 589,11
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	346 666,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	400 000,00
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	17 085,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 085,68
1641	Emprunts en euros	0,00	329 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	382 914,32
204	Subventions d'équipement versées	0,00	95 003,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 003,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	6 403,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 403,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 010,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des c	0,00	3 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 010,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	83 105,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 105,91
27638	Autres établissements publics	0,00	83 105,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 105,91
Opérations d'équipement		0,00	2 668 007,00	0,00	0,00	0,00	323 284,09	0,00	32 130,60	0,00	138 189,00	0,00	3 161 610,69
	56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	48 926,00	0,00	0,00	0,00	59 549,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 475,00
	74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452,00
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	164 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 388,00
	81 SENTIERS	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 607,00	0,00	69 607,00
	958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	44 571,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	6 253,00	0,00	0,00	0,00	50 924,00
	959 MATERIELS	0,00	57 335,00	0,00	0,00	0,00	1 316,00	0,00	25 877,60	0,00	9 200,00	0,00	93 728,60
	961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 382,00	0,00	55 382,00
	965 CHAMP PERROUD	0,00	898 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	898 380,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	95 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 520,00
	969 TRES HAUT DEBIT	0,00	101 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 775,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	40 009,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 009,00
	971 URBANISME	0,00	744 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	744 425,00
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 319,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 319,09

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	975 MOBILITE	0,00	65 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 448,00
	976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	207 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 800,00
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	76 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 978,00
	980 ENERGIE	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
	981 BATIMENT COTTAVOZ	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>6 282,76</i>	<i>4 217,24</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>10 500,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>6 282,76</i>	<i>4 217,24</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>10 500,00</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>2 105,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>2 105,00</i>
13913	<i>Départements</i>	<i>3 777,76</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>3 777,76</i>
13916	<i>Autres établissements publics locaux</i>	<i>400,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>400,00</i>
13918	<i>Autres</i>	<i>0,00</i>	<i>4 217,24</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>4 217,24</i>

RECETTES

	Total recettes d'investissement	628 574,38	3 285 399,33	0,00	0,00	0,00	88 381,00	0,00	3 656,00	0,00	4 011,00	2 797,00	4 012 818,71
	Recettes réelles	62 578,11	3 281 203,60	0,00	0,00	0,00	88 381,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	3 435 818,71
024	Produits de cessions	0,00	369 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 400,00
024	Produits de cessions	0,00	369 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 578,11	499 763,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	562 341,71
10222	F.C.T.V.A.	0,00	464 763,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 763,60
10226	Taxe d'aménagement	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 578,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 578,11
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
276351	GFP de rattachement	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	1 273 040,00	0,00	0,00	0,00	88 381,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	1 365 077,00
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 381,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 381,00
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	93 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 057,00
	81 SENTIERS	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	959 MATERIELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	3 656,00
	965 CHAMP PERROUD	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	967 AIGUENOIRE	0,00	451 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 940,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	143 881,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 881,00
	971 URBANISME	0,00	364 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 833,00
	973 TRAVAUX ZONES	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	975 MOBILITE	0,00	33 279,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 279,00
	976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 800,00
	978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	980 ENERGIE	0,00	18 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 750,00
	Recettes d'ordre	565 996,27	4 195,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	2 797,00	577 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	434 996,27	4 195,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	2 797,00	446 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	1 011,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,88
28031	Amortissements des frais d'études	30 078,88	1 701,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 780,61
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 321,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 321,11
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	5 000,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	40 484,93	2 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 797,00	45 775,93
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 636,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 636,12
28051	Concessions et droits similaires	3 447,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 447,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	952,82
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	459,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,00
281318	Autres bâtiments publics	28 591,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 591,57
28132	Immeubles de rapport	58 580,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 580,56
28141	Bâtiments publics	12 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,00
281571	Matériel roulant	2 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 252,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	37 935,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	0,00	41 946,54
28181	Installations générales, agencements et aménagements	356,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356,33
28182	Matériel de transport	22 415,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 415,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 632,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 632,31
28184	Mobilier	2 389,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 389,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 352,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		573 555,17	3 960 452,27	0,00	0,00	0,00	603 206,56	0,00	776 159,96	0,00	2 150 524,09	14 109,00	8 078 007,05
Dépenses réelles		7 558,90	3 956 256,54	0,00	0,00	0,00	603 206,56	0,00	776 159,96	0,00	2 146 513,09	11 312,00	7 501 007,05
011	Charges à caractère général	0,00	558 626,10	0,00	0,00	0,00	120 770,00	0,00	91 802,40	0,00	1 952 395,17	0,00	2 723 593,67
60611	Eau et assainissement	0,00	1 155,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	1 300,00	0,00	10 370,00	0,00	14 725,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	8 330,00	0,00	21 400,00	0,00	42 630,00
60613	Chauffage urbain	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	8 100,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00
60621	Combustibles	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
60622	Carburants	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	600,00	0,00	2 500,00	0,00	9 100,00
60623	Alimentation	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	2 690,00	0,00	100,00	0,00	4 390,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	305,00	0,00	350,00	0,00	3 355,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 575,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	2 182,00	0,00	7 200,00	0,00	11 807,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	2 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	3 415,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	700,00	0,00	400,00	0,00	4 715,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 350,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 550,00	0,00	965,00	0,00	7 365,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 739 100,00	0,00	1 747 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
61521	Terrains	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	39 200,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	6 128,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	4 150,00	0,00	1 500,00	0,00	11 878,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	1 450,00	0,00	1 100,00	0,00	15 350,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 300,00	0,00	22 300,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00	0,00	25 200,00
61551	Matériel roulant	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	1 050,00	0,00	21 000,00	0,00	35 550,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 200,00
6156	Maintenance	0,00	40 987,00	0,00	0,00	0,00	13 460,00	0,00	20 100,00	0,00	19 694,00	0,00	94 221,00
6161	Assurance multirisques	0,00	30 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	30 291,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00	0,00	0,00	0,00	510,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	12 080,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 480,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	270,00	0,00	3 500,00	0,00	5 130,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	2 300,00
6226	Honoraires	0,00	58 230,00	0,00	0,00	0,00	3 810,00	0,00	35 800,00	0,00	4 000,00	0,00	101 840,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	5 400,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	26 000,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 095,00	0,00	0,00	0,00	2 595,00
6238	Divers	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 200,00
6248	Divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	800,00	0,00	500,00	0,00	6 450,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	22 880,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	850,00	0,00	300,00	0,00	24 180,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	15 670,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	2 890,40	0,00	4 766,17	0,00	26 226,57
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	10,00	0,00	500,00	0,00	910,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	212 175,10	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	100,00	0,00	400,00	0,00	216 175,10
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	1 270,00
62878	A d'autres organismes	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	9 300,00
63512	Taxes foncières	0,00	19 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	19 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 000,00	813 304,74	0,00	0,00	0,00	55 336,56	0,00	290 137,56	0,00	184 417,92	0,00	1 352 196,78
6218	Autre personnel extérieur	9 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 050,42	0,00	0,00	0,00	194,00	0,00	982,88	0,00	521,75	0,00	3 729,05
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	9 883,03	0,00	0,00	0,00	935,08	0,00	4 640,49	0,00	2 514,84	0,00	17 973,44
64111	Rémunération principale	0,00	412 623,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 245,82	0,00	107 937,33	0,00	555 806,87
64131	Rémunérations	0,00	123 374,61	0,00	0,00	0,00	38 800,00	0,00	164 106,53	0,00	17 300,00	0,00	343 581,14
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	79 803,01	0,00	0,00	0,00	11 837,88	0,00	54 251,94	0,00	18 710,06	0,00	164 602,89
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	101 353,34	0,00	0,00	0,00	1 629,60	0,00	16 192,26	0,00	35 310,02	0,00	154 485,22
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	7 863,11	0,00	0,00	0,00	1 940,00	0,00	8 136,83	0,00	865,00	0,00	18 804,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	39 353,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,81	0,00	1 258,92	0,00	42 213,23

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6488	Autres charges	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 485 822,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 485 822,90
739211	Attributions de compensation	0,00	1 451 822,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 451 822,90
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercc	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	193 962,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 962,56
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	193 962,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 962,56
65	Autres charges de gestion courante	0,00	525 988,24	0,00	0,00	0,00	427 100,00	0,00	394 220,00	0,00	9 700,00	0,00	1 357 008,24
6531	Indemnités	0,00	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 056,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	3 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 660,00
6535	Formation	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00	0,00	9 700,00
657363	SPA	0,00	43 472,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 472,24
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	405 000,00	0,00	0,00	0,00	427 100,00	0,00	394 220,00	0,00	0,00	0,00	1 226 320,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-1 441,10	158 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 312,00	168 422,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	94 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 312,00	105 864,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 441,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 441,10
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
673	Titres annués (sur exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	Dépenses d'ordre	565 996,27	4 195,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	2 797,00	577 000,00
023	Virement à la section d'investissement	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
023	Virement à la section d'investissement	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	434 996,27	4 195,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	2 797,00	446 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporo	434 996,27	4 195,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 011,00	2 797,00	446 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	670 795,03	4 701 389,24	0,00	0,00	0,00	198 564,20	0,00	296 145,58	0,00	2 211 113,00	0,00	8 078 007,05
	Recettes réelles	664 512,27	4 697 172,00	0,00	0,00	0,00	198 564,20	0,00	296 145,58	0,00	2 211 113,00	0,00	8 067 507,05
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	653 906,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 906,07
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	653 906,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653 906,07
013	Atténuations de charges	10 606,20	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 424,00	0,00	194 030,20
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 606,20	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 424,00	0,00	194 030,20
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	90 273,00	0,00	10 000,00	0,00	300 000,00	0,00	520 273,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	4 400,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00	0,00	142 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 273,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	48 300,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 300,00	0,00	160 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 162 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 620 409,00	0,00	4 782 888,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 027 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 027 213,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	491 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	491 611,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	67 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 526,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	215 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 324,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 710,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	33 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 095,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 409,00	0,00	15 409,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 605 000,00	0,00	1 605 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	1 274 057,00	0,00	0,00	0,00	88 107,20	0,00	279 145,58	0,00	163 700,00	0,00	1 805 009,78
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	760 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760 000,00
744	FCTVA	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74718	Autres	0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 600,00	0,00	0,00	0,00	57 600,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	36 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 560,00	0,00	0,00	0,00	42 604,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 107,20	0,00	261 985,58	0,00	163 700,00	0,00	513 792,78
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	0,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 013,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'i	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	43 636,00	0,00	0,00	0,00	20 184,00	0,00	7 000,00	0,00	34 580,00	0,00	105 400,00
752	Revenus des immeubles	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 980,00	0,00	64 980,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	12 636,00	0,00	0,00	0,00	20 184,00	0,00	7 000,00	0,00	600,00	0,00	40 420,00
76	Produits financiers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	6 282,76	4 217,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 282,76	4 217,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	6 282,76	4 217,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	573 555,17	3 960 452,27	4 534 007,44
Dépenses de l'exercice	573 555,17	3 960 452,27	4 534 007,44
011 Charges à caractère général	0,00	558 626,10	558 626,10
012 Charges de personnel et frais assimilés	9 000,00	813 304,74	822 304,74
014 Atténuations de produits	0,00	1 485 822,90	1 485 822,90
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	193 962,56	193 962,56
023 Virement à la section d'investissement	131 000,00	0,00	131 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	434 996,27	4 195,73	439 192,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	525 988,24	525 988,24
66 Charges financières	-1 441,10	158 552,00	157 110,90
67 Charges exceptionnelles	0,00	160 000,00	160 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	60 000,00	60 000,00
RECETTES TOTALES (2)	670 795,03	4 701 389,24	5 372 184,27
Recettes de l'exercice	16 888,96	4 701 389,24	4 718 278,20
013 Atténuations de charges	10 606,20	91 000,00	101 606,20
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 282,76	4 217,24	10 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	120 000,00	120 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 162 479,00	3 162 479,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 274 057,00	1 274 057,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	43 636,00	43 636,00
76 Produits financiers	0,00	4 000,00	4 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	2 000,00
Restes à réaliser - reports	653 906,07	0,00	653 906,07
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi	653 906,07	0,00	653 906,07

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

020

Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	3 960 452,27
Dépenses de l'exercice	3 960 452,27
011 Charges à caractère général	558 626,10
012 Charges de personnel et frais assimilé	813 304,74
014 Atténuations de produits	1 485 822,90
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	193 962,56
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	4 195,73
65 Autres charges de gestion courante	525 988,24
66 Charges financières	158 552,00
67 Charges exceptionnelles	160 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	60 000,00
RECETTES TOTALES (2)	4 701 389,24
Recettes de l'exercice	4 701 389,24
013 Atténuations de charges	91 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	4 217,24
70 Produits des services, du domaine et vente	120 000,00
73 Impôts et taxes	3 162 479,00
74 Dotations, subventions et participation	1 274 057,00
75 Autres produits de gestion courante	43 636,00
76 Produits financiers	4 000,00
77 Produits exceptionnels	2 000,00
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	146 106,56	457 100,00	603 206,56
Dépenses de l'exercice	146 106,56	457 100,00	603 206,56
011 Charges à caractère général	90 770,00	30 000,00	120 770,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	55 336,56	0,00	55 336,56
65 Autres charges de gestion courante	0,00	427 100,00	427 100,00
RECETTES TOTALES (2)	95 273,00	103 291,20	198 564,20
Recettes de l'exercice	95 273,00	103 291,20	198 564,20
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 273,00	0,00	90 273,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	88 107,20	88 107,20
75 Autres produits de gestion courante	5 000,00	15 184,00	20 184,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	28 760,00	117 346,56	30 000,00	427 100,00
Dépenses de l'exercice	28 760,00	117 346,56	30 000,00	427 100,00
011 Charges à caractère général	28 760,00	62 010,00	30 000,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	55 336,56	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	427 100,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	95 273,00	15 184,00	88 107,20
Recettes de l'exercice	0,00	95 273,00	15 184,00	88 107,20
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	90 273,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	88 107,20
75 Autres produits de gestion courante	0,00	5 000,00	15 184,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	776 159,96	776 159,96
Dépenses de l'exercice	776 159,96	776 159,96
011 Charges à caractère général	91 802,40	91 802,40
012 Charges de personnel et frais assimilés	290 137,56	290 137,56
65 Autres charges de gestion courante	394 220,00	394 220,00
RECETTES TOTALES (2)	296 145,58	296 145,58
Recettes de l'exercice	296 145,58	296 145,58
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participations	279 145,58	279 145,58
75 Autres produits de gestion courante	7 000,00	7 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 085 418,72	27 762,37	37 343,00	2 150 524,09
Dépenses de l'exercice	2 085 418,72	27 762,37	37 343,00	2 150 524,09
011 Charges à caractère général	1 908 682,80	27 762,37	15 950,00	1 952 395,17
012 Charges de personnel et frais assimilés	163 024,92	0,00	21 393,00	184 417,92
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 011,00	0,00	0,00	4 011,00
65 Autres charges de gestion courante	9 700,00	0,00	0,00	9 700,00
RECETTES TOTALES (2)	2 120 509,00	52 304,00	38 300,00	2 211 113,00
Recettes de l'exercice	2 120 509,00	52 304,00	38 300,00	2 211 113,00
013 Atténuations de charges	70 500,00	21 924,00	0,00	92 424,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	261 700,00	0,00	38 300,00	300 000,00
73 Impôts et taxes	1 620 409,00	0,00	0,00	1 620 409,00
74 Dotations, subventions et participations	163 700,00	0,00	0,00	163 700,00
75 Autres produits de gestion courante	4 200,00	30 380,00	0,00	34 580,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	2 000 375,72	85 043,00	27 762,37	37 343,00
Dépenses de l'exercice	2 000 375,72	85 043,00	27 762,37	37 343,00
011 Charges à caractère général	1 823 882,80	84 800,00	27 762,37	15 950,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	163 024,92	0,00	0,00	21 393,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 768,00	243,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	9 700,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 099 500,00	21 009,00	52 304,00	38 300,00
Recettes de l'exercice	2 099 500,00	21 009,00	52 304,00	38 300,00
013 Atténuations de charges	70 500,00	0,00	21 924,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	257 300,00	4 400,00	0,00	38 300,00
73 Impôts et taxes	1 605 000,00	15 409,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
74 Dotations, subventions et participation	183 700,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	3 000,00	1 200,00	30 380,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	9 Action économique	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 797,00	11 312,00	14 109,00
Dépenses de l'exercice	2 797,00	11 312,00	14 109,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 797,00	0,00	2 797,00
66 Charges financières	0,00	11 312,00	11 312,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	265 871,87	3 200 009,83	3 465 881,70
Dépenses de l'exercice	6 282,76	1 379 281,83	1 385 564,59
Non individualisées en opérations	6 282,76	497 589,83	503 872,59
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	6 282,76	4 217,24	10 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	346 666,68	346 666,68
204 Subventions d'équipement versées	0,00	63 600,00	63 600,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	83 105,91	83 105,91
N° Opérations	0,00	881 692,00	881 692,00
959 MATERIELS	0,00	1 500,00	1 500,00
971 URBANISME	0,00	333 410,00	333 410,00
980 ENERGIE	0,00	6 000,00	6 000,00
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	101 775,00	101 775,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	6 526,00	6 526,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	44 827,00	44 827,00
81 SENTIERS	0,00	10 000,00	10 000,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	36 520,00	36 520,00
959 MATERIELS	0,00	38 080,00	38 080,00
967 AIGUENOIRE	0,00	4 000,00	4 000,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	13 723,00	13 723,00
975 MOBILITE	0,00	50 731,00	50 731,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	139 600,00	139 600,00
980 ENERGIE	0,00	30 000,00	30 000,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	0,00	25 000,00	25 000,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	40 000,00	40 000,00
Restes à réaliser - reports	259 589,11	1 820 728,00	2 080 317,11
Non individualisées en opérations	259 589,11	34 413,00	294 002,11
001 Solde d'exécution de la section d'investis	259 589,11	0,00	259 589,11
204 Subventions d'équipement versées	0,00	31 403,00	31 403,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 010,00	3 010,00
N° Opérations	0,00	1 786 315,00	1 786 315,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	948,00	948,00
971 URBANISME	0,00	411 015,00	411 015,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	9 000,00	9 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	16 978,00	16 978,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	38 380,00	38 380,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	2 400,00	2 400,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	1 452,00	1 452,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	118 613,00	118 613,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	8 051,00	8 051,00
959 MATERIELS	0,00	17 755,00	17 755,00
967 AIGUENOIRE	0,00	91 520,00	91 520,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	26 286,00	26 286,00
975 MOBILITE	0,00	14 717,00	14 717,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	59 200,00	59 200,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	60 000,00	60 000,00
981 BATIMENT COTTAVOZ	0,00	50 000,00	50 000,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	860 000,00	860 000,00
RECETTES TOTALES (2)	628 574,38	3 285 399,33	3 913 973,71
Recettes de l'exercice	628 574,38	1 219 256,33	1 847 830,71
Non affectées aux opérations	628 574,38	897 359,33	1 525 933,71
021 Virement de la section de fonctionnemen	131 000,00	0,00	131 000,00
024 Produits de cessions	0,00	369 400,00	369 400,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	434 996,27	4 195,73	439 192,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	62 578,11	499 763,60	562 341,71
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	15 000,00	15 000,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	9 000,00	9 000,00
Affectées aux opérations	0,00	321 897,00	321 897,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	25 038,00	25 038,00
81 SENTIERS	0,00	2 500,00	2 500,00
971 URBANISME	0,00	231 687,00	231 687,00
975 MOBILITE	0,00	25 372,00	25 372,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	24 800,00	24 800,00
980 ENERGIE	0,00	12 500,00	12 500,00
Restes à réaliser - reports	0,00	2 066 143,00	2 066 143,00
Non affectées aux opérations	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	5 000,00	5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 110 000,00	1 110 000,00
Affectées aux opérations	0,00	951 143,00	951 143,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	68 019,00	68 019,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	43 000,00	43 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	451 940,00	451 940,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	143 881,00	143 881,00
971 URBANISME	0,00	133 146,00	133 146,00
973 TRAVAUX ZONES	0,00	9 000,00	9 000,00
975 MOBILITE	0,00	7 907,00	7 907,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	48 000,00	48 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	40 000,00	40 000,00
980 ENERGIE	0,00	6 250,00	6 250,00

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	3 200 009,83
Dépenses de l'exercice	1 379 281,83
Non individualisées en opérations	497 589,83
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	4 217,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	346 666,68
204 Subventions d'équipement versées	63 600,00
27 Autres immobilisations financières	83 105,91
N° Opérations	881 692,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
959 MATERIELS	1 500,00
967 AIGUENOIRE	0,00
968 LES MEULIERES	0,00
971 URBANISME	333 410,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la
980 ENERGIE	6 000,00
969 TRES HAUT DEBIT	101 775,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00
65 ZONE NORDIQUE	6 526,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	44 827,00
81 SENTIERS	10 000,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	36 520,00
959 MATERIELS	38 080,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	4 000,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	13 723,00
975 MOBILITE	50 731,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	139 600,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00
980 ENERGIE	30 000,00
982 OFFICE DE TOURISME INTERCO	25 000,00
65 ZONE NORDIQUE	40 000,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
Restes à réaliser - reports	1 820 728,00
Non individualisées en opérations	34 413,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
204 Subventions d'équipement versées	31 403,00
21 Immobilisations corporelles	3 010,00
N° Opérations	1 786 315,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	948,00
971 URBANISME	411 015,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	9 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	16 978,00
965 CHAMP PERROUD	38 380,00
65 ZONE NORDIQUE	2 400,00
74 GESTION DE L'ESPACE	1 452,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	118 613,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la
958 TRAVAUX BATIMENTS	8 051,00
959 MATERIELS	17 755,00
967 AIGUENOIRE	91 520,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	26 286,00
975 MOBILITE	14 717,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	59 200,00
979 DIVERS TRAVAUX	60 000,00
981 BATIMENT COTTAVOZ	50 000,00
965 CHAMP PERROUD	860 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 285 399,33
Recettes de l'exercice	1 219 256,33
Non affectées aux opérations	897 359,33
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	369 400,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 195,73
10 Dotations, fonds divers et réserves	499 763,60
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	15 000,00
27 Autres immobilisations financières	9 000,00
Affectées aux opérations	321 897,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	25 038,00
81 SENTIERS	2 500,00
967 AIGUENOIRE	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
971 URBANISME	231 687,00
975 MOBILITE	25 372,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	24 800,00
980 ENERGIE	12 500,00
967 AIGUENOIRE	0,00
Restes à réaliser - reports	2 066 143,00
Non affectées aux opérations	1 115 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 110 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
Affectées aux opérations	951 143,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	68 019,00
965 CHAMP PERROUD	43 000,00
967 AIGUENOIRE	451 940,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	143 881,00
971 URBANISME	133 146,00
973 TRAVAUX ZONES	9 000,00
975 MOBILITE	7 907,00
978 STATION DE SKI ALPIN	48 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	40 000,00
980 ENERGIE	6 250,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	323 284,09	323 284,09
Dépenses de l'exercice	230 352,09	230 352,09
N° Opérations	230 352,09	230 352,09
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	214 319,09	214 319,09
65 ZONE NORDIQUE	15 933,00	15 933,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	100,00	100,00
Restes à réaliser - reports	92 932,00	92 932,00
N° Opérations	92 932,00	92 932,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	48 000,00	48 000,00
65 ZONE NORDIQUE	43 616,00	43 616,00
959 MATERIELS	1 316,00	1 316,00
RECETTES TOTALES (2)	88 381,00	88 381,00
Restes à réaliser - reports	88 381,00	88 381,00
Affectées aux opérations	88 381,00	88 381,00
65 ZONE NORDIQUE	40 381,00	40 381,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	48 000,00	48 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	616,00	322 668,09
Dépenses de l'exercice	100,00	230 252,09
N° Opérations	100,00	230 252,09
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	214 319,09
65 ZONE NORDIQUE	0,00	15 933,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	100,00	0,00
Restes à réaliser - reports	516,00	92 416,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

N° Opérations	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
	516,00	92 416,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	48 000,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	43 616,00
959 MATERIELS	516,00	800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	88 381,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	88 381,00
Affectées aux opérations	0,00	88 381,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	40 381,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	48 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	32 130,60	32 130,60
Dépenses de l'exercice	11 000,60	11 000,60
N° Opérations	11 000,60	11 000,60
958 TRAVAUX BATIMENTS	6 253,00	6 253,00
959 MATERIELS	4 747,60	4 747,60
Restes à réaliser - reports	21 130,00	21 130,00
N° Opérations	21 130,00	21 130,00
959 MATERIELS	21 130,00	21 130,00
RECETTES TOTALES (2)	3 656,00	3 656,00
Restes à réaliser - reports	3 656,00	3 656,00
Affectées aux opérations	3 656,00	3 656,00
959 MATERIELS	3 656,00	3 656,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	124 989,00	8 400,00	4 800,00	138 189,00
Dépenses de l'exercice	107 010,00	800,00	4 000,00	111 810,00
N° Opérations	107 010,00	800,00	4 000,00	111 810,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	20 300,00	0,00	0,00	20 300,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	44 210,00	0,00	0,00	44 210,00
959 MATERIELS	0,00	800,00	0,00	800,00
961 TRAVAUX ZI	42 500,00	0,00	0,00	42 500,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
Restes à réaliser - reports	17 979,00	7 600,00	800,00	26 379,00
N° Opérations	17 979,00	7 600,00	800,00	26 379,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	5 097,00	0,00	0,00	5 097,00
959 MATERIELS	0,00	7 600,00	800,00	8 400,00
961 TRAVAUX ZI	12 882,00	0,00	0,00	12 882,00
RECETTES TOTALES (2)	4 011,00	0,00	0,00	4 011,00
Recettes de l'exercice	4 011,00	0,00	0,00	4 011,00
Non affectées aux opérations	4 011,00	0,00	0,00	4 011,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	4 011,00	0,00	0,00	4 011,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES TOTALES (2)	69 607,00	55 382,00	8 400,00	4 800,00
Dépenses de l'exercice	64 510,00	42 500,00	800,00	4 000,00
N° Opérations	64 510,00	42 500,00	800,00	4 000,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	20 300,00	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	44 210,00	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	800,00	0,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	42 500,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Restes à réaliser - reports	5 097,00	12 882,00	7 600,00	800,00
N° Opérations	5 097,00	12 882,00	7 600,00	800,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	5 097,00	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	7 600,00	800,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	12 882,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	3 768,00	243,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	3 768,00	243,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	3 768,00	243,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	3 768,00	243,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	9 Action économique	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	53 333,32	53 333,32
Dépenses de l'exercice	0,00	53 333,32	53 333,32
Non individualisées en opérations	0,00	53 333,32	53 333,32
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	53 333,32	53 333,32
RECETTES TOTALES (2)	2 797,00	0,00	2 797,00
Recettes de l'exercice	2 797,00	0,00	2 797,00
Non affectées aux opérations	2 797,00	0,00	2 797,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 797,00	0,00	2 797,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partie O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
163 Emprunts obligataires (Total)					238 105,00									
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)					238 105,00									
A0117726000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	15/09/2017		25/11/2017	238 105,00	F		1.57	1.40305		A	X	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 054 068,02									
1641 Emprunts en euros (total)					5 054 068,02									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02	F		5.5	5.70984		A	X	N	A-1
10316456861-1	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	08/07/2003		25/07/2004	540 000,00	F		3.8	3.8002		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/08/2007	400 000,00	F		4.02	4.02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00	F		4.55	4.65188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00	F		3.82	3.82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00	F		4.46	4.48326		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00	F		2.78	2.82516		A	X	N	A-1
358192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/10/2010		06/01/2012	10 000,00	F		2.5	2.52292		T	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		28/03/2012	300 000,00	F		4.2	4.26897		T	X	N	A-1
8848569	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00	F		4.35	4.36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00	F		2.25	1.85547		A	C	N	A-1
617481	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00	F		4.1	4.1116		T	X	N	A-1
MON280189EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00	F		3.7	3.90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00	F		3.41	3.41187		A	X	N	A-1
MON504295EUR:05	LA BANQUE POSTALE	03/08/2015		01/01/2016	800 000,00	F		1.68	1.85294		T	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0.82	0.811		A	X	N	A-1
Total général					5 292 173,02									

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		238 105,00					17 085,68	623,04	0,00	3 238,67
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)		0,00		238 105,00					17 085,68	623,04	0,00	3 238,67
A0117726000	N	0,00		238 105,00	14,00	F		1.40305	17 085,68	623,04	0,00	3 238,67
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 082 257,74					340 573,17	85 865,69	0,00	26 017,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 082 257,74					340 573,17	85 865,69	0,00	26 017,14
0015282/001-1	N	0,00		54 800,88	5,08	F		5.70984	7 955,94	3 014,05	0,00	2 361,76
10316456861-1	N	0,00		46 138,23	0,50	F		3.8002	46 138,23	1 753,20	0,00	0,00
2570701	N	0,00		130 711,80	3,58	F		4.02222	30 772,16	5 254,61	0,00	1 673,99
75184-1	N	0,00		143 663,58	4,50	F		4.65188	26 207,18	6 241,94	0,00	2 538,52
00000539793	N	0,00		182 539,03	6,17	F		3.82462	23 237,79	6 972,99	0,00	4 834,44
3288703	N	0,00		133 122,05	21,50	F		4.48326	17 297,46	5 650,62	0,00	947,06
11029000	N	0,00		172 223,49	7,17	F		2.82516	19 494,41	4 854,31	0,00	3 300,38
358192	N	0,00		1 537,44	0,75	F		2.52292	1 537,44	24,09	0,00	0,00
413303	N	0,00		201 920,14	8,92	F		4.26897	18 872,61	8 185,99	0,00	64,07
8848569	N	0,00		64 453,10	8,42	F		4.36661	6 411,41	2 700,07	0,00	42,08
5021665-421398	N	0,00		122 571,44	17,00	F		1.85547	6 809,52	2 145,00	0,00	2 025,83
617481	N	0,00		155 136,06	10,50	F		4.1116	11 735,41	6 181,67	0,00	996,24
MON280189EUR	N	0,00		90 174,14	10,67	F		3.90778	6 790,99	3 336,44	0,00	1 028,39
MON281070EUR	N	0,00		424 240,35	10,92	F		3.41187	32 431,56	14 466,60	0,00	1 113,39
MON504295EUR/05	N	0,00		693 333,36	12,75	F		1.85294	53 333,32	11 312,00	0,00	2 668,00
A0116240000	N	0,00		465 692,65	13,25	F		0.811	31 547,74	3 772,11	0,00	2 402,99
Total général		0,00		3 320 362,74					357 658,85	86 488,73	0,00	29 255,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 320 362,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
700,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	60 000,00		0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Provision pour risques pour en cas de déficit de	60 000,00	12/03/2018	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	60 000,00		0,00	60 000,00	0,00	60 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		410 500,00	410 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		400 000,00	400 000,00
1631	Emprunts obligataires remboursables in fine	17 085,68	17 085,68
1641	Emprunts en euros	382 914,32	382 914,32
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 500,00	10 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 500,00	10 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	410 500,00	1 961 169,00	D001 259 589,11	2 631 258,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 455 163,60	1 455 163,60
Ressources propres externes de l'année (a)		508 763,60	508 763,60
10222	Dotations, fonds divers et réserves	464 763,60	464 763,60
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	35 000,00
276351	Autres immobilisations financières	9 000,00	9 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		946 400,00	946 400,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 011,88	1 011,88
28031	Amortissements des frais d'études	31 780,61	31 780,61
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 321,11	1 321,11
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5 000,33	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	45 775,93	45 775,93
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 636,12	4 636,12
28051	Concessions et droits similaires	3 447,84	3 447,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,82	952,82
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	459,00	459,00
281318	Autres bâtiments publics	28 591,57	28 591,57
28132	Immeubles de rapport	58 580,56	58 580,56
28141	Bâtiments publics	12 513,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	189,00	189,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	339,00
281571	Matériel roulant	2 252,00	2 252,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 358,00	3 358,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 946,54	41 946,54
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	356,33	356,33
28182	Matériel de transport	22 415,20	22 415,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 632,31	18 632,31
28184	Mobilier	2 389,00	2 389,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 352,00	1 352,00
024	Produits de cessions	369 400,00	369 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement	131 000,00	131 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 455 163,60	2 158 180,00	0,00	62 578,11	3 675 921,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 631 258,11
Ressources propres disponibles	IV 3 675 921,71
Solde	V = IV - II (6) + 1 044 663,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 823 882,80	Recettes issues de la TEOM		1 605 000,00
60611	Eau et assainissement	170,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 605 000,00
60612	Énergie - Électricité	3 400,00	Dotations et participations reçues		163 700,00
60613	Chauffage urbain	1 000,00	7478	Autres organismes	163 700,00
60618	Autres fournitures non stockables	47 000,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		330 800,00
60622	Carburants	1 000,00	70	Produits des services, du domaine et vent	257 300,00
60623	Alimentation	100,00	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	142 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	70688	Autres prestations de services	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	7088	Autres produits d'activités annexes (abonner	90 300,00
60636	Vêtements de travail	500,00	73	Impôts et taxes	0,00
6064	Fournitures administratives	100,00	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00
6068	Autres matières et fournitures	50,00	75	Autres produits de gestion courante	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 739 100,00	752	Revenus des immeubles	2 400,00
615231	Entretien et réparations voiries	300,00	7588	Autres produits divers de gestion courante	600,00
61551	Matériel roulant	10 500,00	77	Produits exceptionnels	0,00
6156	Maintenance	2 294,00	7714	Recouvrement sur créances admises en non	0,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations	0,00
6226	Honoraires	4 000,00	013	Atténuations de charges	70 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	70 500,00
6247	Transports collectifs	1 000,00			
6251	Voyages et déplacements	300,00			
6261	Frais d'affranchissement	200,00			
6262	Frais de télécommunications	1 768,80			
6281	Concours divers (cotisations...)	400,00			
62878	A d'autres organismes	1 800,00			
63512	Taxes foncières	300,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 024,92			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	446,75			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 153,34			
64111	Rémunération principale	107 937,33			
64131	Rémunérations	2 300,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 133,56			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	34 680,02			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	115,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 258,92			
65	Autres charges de gestion courante	9 700,00			
65548	Autres contributions	9 700,00			
	Total des dépenses réelles	1 996 607,72		Total des recettes réelles	2 099 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	15 127,82			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	15 127,82			
	Total des dépenses d'ordre	15 127,82		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	2 011 735,54		TOTAL GENERAL	2 099 500,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	64 510,00		Dotations et subventions reçues	0,00
	Opérations d'équipement	64 510,00			
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	64 510,00			
	959 MATERIELS	0,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	64 510,00		Total des recettes réelles	0,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	15 127,82
			28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	746,82
			28132	Immeubles de rapport	2 662,00
			28158	Autres installations, matériel et outillage tech.	11 419,00
			28188	Autres immobilisations corporelles	300,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	15 127,82
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	64 510,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	15 127,82

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 413 600,98
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
27638	2018-025	AVANCE BUDGET ANNEXE ZI / ZA	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE	Communes	83 105,91
FONCTIONNEMENT					
657363	2018-024	SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE BUREAUX	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE	Communes	43 472,24
6574	2018-013	SUBVENTION FESTIVAL COL DES 1000	ANAMOUNTO	Associations	1 100,00
6574	2018-006	SUBVENTION RALLYE DE CHARTREUSE	ASSOC C.O.R.A.C. Comite Org.Rallye Auto Chartreus	Associations	1 300,00
6574	2017-011	SUBVENTION 2017 VERSEE	ASSOC. FEES ET LUTINS	Associations	52 473,00
6574	2018-022	SUBVENTION FESTIVAL CULTUR ECO	ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	Associations	1 000,00
6574	2017-002	SUBVENTION 2017 VERSEE	ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	Associations	25 268,00
6574	2017-010	SUBVENTION 2017 VERSEE	ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VALLEE DES ECHELLES	Associations	49 969,00
6574	2018-021	SUBVENTION FESTIVAL DES NUITS D'ETE	ASSOCIATION LES NUITS D'ETE	Associations	750,00
6574	2017-009	SUBVENTION 2017 VERSEE	CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Associations	51 398,00
6574	2017-004	SUBVENTION 2017 VERSEE ALSH	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	50 513,00
6574	2017-007	SUBVENTION 2017 VERSEE CRPE	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	2 521,00
6574	2017-005	SUBVENTION 2017 VERSEE LAEP	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	9 814,00
6574	2018-019	SUBVENTION COMPETITION DE JEUX VIDEO	CHARTREUSE GAMING	Autres	300,00
6574	2018-010	SUBVENTION POUR CHAMPIONNAT REGIONAL DE GYMNASTIQUE INDIVIDUEL	CHARTREUSE GYM	Autres	1 200,00
6574	2018-012	SUBVENTION 39EME RALLYE CHAM	CHARTREUSE MONTAGNE	Associations	1 000,00
6574	2018-003	SUBVENTION CHALLENGES DES NOCTURNES	CHARTREUSE NORDIQUE	Autres	1 000,00
6574	2018-001	SUBVENTION CHARTREUSE TRAIL FESTIVAL	CHARTREUSE SPORT NATURE	Associations	1 500,00
6574	2017-033	COTISATION ANNUELLE CHARTREUSE TOURSIME	Chartreuse Tourisme	Associations	0,00
6574	2018-023	SUBVENTION GRAND DUC 2018	Chartreuse Tourisme	Associations	1 600,00
6574	2018-020	SUBVENTION CRITERIUM NATIONAL DE SKI BOSSES	CLUB DES SPORTS DE ST PIERRE DE CHARTREUSE	Autres	1 400,00
6574	2018-015	SUBVENTION TALENTS DE CHARTREUSE	COMITE DES FETES DE ST LAURENT DU PONT	Associations	1 000,00
6574	2018-021	SUBVENTION FESTIVAL LE GRAND SON	COMITE DES FETES L'EPEMERE	Associations	15 000,00
6574	2018-008	SUBVENTION FESTIVAL LIVE IN CHARTREUSE	COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	Associations	1 400,00
6574	2018-018	SUBVENTION TRAIL DES 3 COUVENTS	LE SOU DES ECOLES DE ST LAURENT DU PONT	Associations	1 000,00
6574	2018-009	SUBVENTION ANIMATION ET SPECTACLES VOIE SARDE	LES PASSEURS D'HISTOIRES	Autres	1 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	2018-002	SUBVENTION POUR EVENEMENT AUTOUR ARMISTICE 1918	MEMOIRES DES ENTREMONT	Associations	1 000,00
6574	2018-022	SUBVENTION 24H DE ST LAURENT DU PONT	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Associations	1 000,00
6574	2017-001	SUBVENTION 2017 VERSEE	OT COEUR DE CHARTREUSE	Associations	0,00
6574	2018-007	SUBVENTION OUEST AMERICAIN	OUEST AMERICAIN	Associations	1 400,00
6574	2017-003	SUBVENTION 2017 VERSEE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	Associations	71 779,00
6574	2017-016	SUBVENTION RADIO COULEUR CHARTREUSE	RADIO COULEUR CHARTREUSE	Associations	12 000,00
6574	2018-011	SUBVENTION ANIMATION STATION DU GRANIER	SKI CLUB DES ENTREMONT	Associations	900,00
6574	2018-016	SUBVENTION FETE DU BIATHLON	SKI NORDIQUE CHARTROUSIN	Associations	1 300,00
6574	2018-005	SUBVENTION FESTIVALS ARTS DU CIRQUE	SOLFASIRC	Associations	950,00
6574	2018-004	SUBVENTION TOURNOI OPEN DE CHARTREUSE	TENNIS CLUB DE CHARTREUSE	Associations	400,00
6574	2017-008	SUBVENTION 2017 VERSEE	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Associations	75 702,00
6574	2018-017	SUBVENTION FESTIVELLO MONTEE DE LA CHAPELLE	VELO TOUT TERRAIN CHARTREUSE	Associations	1 000,00
6574	2018-014	SUBVENTION POUR LES 15 ANS DE VITADANSE	VITADANSE	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0,94	7,94	5,94	1	6,94
Attaché	A	2	0	2	0	0	0
Attaché Territorial	A	0	0	0	0	1	1
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif	C	0	0,94	0,94	0,94	0	0,94
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0,54	11,54	10,41	1	11,41
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	0	0	0	0	0	0
Technicien ppal 2ème classe	B	2	0	2	1,87	0	1,87
Technicien principal 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	3	0	3	2	1	3
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0,54	0,54	0,54	0	0,54
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		0	3,33	3,33	0	4	4
Animateur	B	0	0	0	0	1	1
Assistant socio-éducatif	B	0	0,8	0,8	0	0	0
Agent social 2ème classe	C	0	2,53	2,53	0	3	3

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Psychologue de classe normale	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0,76	1,76	0	0	0
Animateur	B	1	0,76	1,76	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		20	5,57	25,57	17,35	6	23,35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM	889	0,00		CDI
Animateur	B	S	581	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDD
Agent social 2ème classe	C	S	337	0,00		CDD
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDD
Adjoint technique 1ère classe	C	TECH		0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Responsable site nordique	B	ENC	547	0,00		
Animateur	B	S	374	0,00		CDD
Auxiliaire de puériculture	C	S	347	0,00		
Auxiliaire de puériculture	C	S	445	0,00		
Agent d'entretien	N		358	0,00		
Agent social	N			0,00	Remplacement	
Pisteur secouriste	N		362	0,00		
Dameur Pisteur	N	ENC	362	0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble ces éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE DE COMMUNES
COEUR DE CHARTREUSE - POLE TERTIAIRE 3838
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE DU DESERT	SARL ESCALE DU DESERT	Personne Morale de Droit P	12 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 01/01/199 01/01/2003 01/01/2003 01/01/2003	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE ASSOC. FEES ET LUTINS CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL TITOUNETS DE CHARTREUSE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE Association ASSOC. FEES ET LUTINS Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association Association	
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	EPIC COEUR DE CHARTREUSE			SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	COOPERATIVE LAITIERE	01/01/2017		20004011100094	SPA	oui
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	21 318 792,00	1,200	2,270	5,000	483 937,00	6,354
Taxe foncière sur les propriétés bâties	16 311 416,00	1,200	2,790	4,887	455 089,00	6,146
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	593 740,00	1,200	5,480	4,981	32 537,00	6,240
Cotisation foncière des entreprises	3 866 852,00	1,200	27,300	3,566	1 055 651,00	4,809
TOTAL	42 090 800,00	1,200			2 027 214,00	5,496



NOTE DE SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2018

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

➤ ELEMENTS D'ANALYSES FINANCIERES

La CC Cœur de Chartreuse dispose de services diversifiés sur l'ensemble du territoire

- L'enfance (budget général)

3 Relais d'Assistantes Maternelles : A Petits Pas, Oursons de Chartreuse et Ma Chouette Nounou.

Une halte-garderie itinérante, le Bébébus, qui sillonne le territoire de la CC Cœur de Chartreuse (Miribel-Les-Echelles, St-Christophe sur Guiers et St Pierre d'Entremont).

- L'urbanisme (budget général)

Le service des autorisations du droit des sols instruit les dossiers pour le compte des communes.

En matière de consultance architecturale, des permanences sont organisées tout au long de l'année avec deux architectes conseils.

Le Plui est en cours d'élaboration, il se poursuit sur l'année 2018, avec la préfiguration de schémas directeurs de gestion de l'eau potable des eaux usées et pluviales à l'échelle du Cœur de Chartreuse et la cartographie des aléas naturels prévisibles, ainsi que l'élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation sectorielles complémentaires (Habitat...) en vue d'alimenter le PLUI.

- Le Spanc (budget annexe SPANC)

Sur l'année 2017, le service spanc a exécuté 300 contrôles (contrôles de bon fonctionnement + contrôles de conception + contrôles de bonne exécution).

- La station-service (budget annexe station-service)

Pour l'année 2017, le chiffre d'affaires de la station-service est de 764 457€ HT, représentant 701 554 litres de carburants vendus, pour 22 389 passages.

- Les déchèteries (budget général)

Pour l'année 2017, les deux déchèteries de la CC Cœur de Chartreuse (Entre-Deux-Guiers et St-Pierre-d'Entremont Isère) ont comptabilisé un nombre total de passages de près de 48 123 véhicules.

- L'économie (budget général)

Mutualisation avec le Parc naturel régional de Chartreuse d'un poste de chargé de mission Economie qui permet une réponse adaptée aux entrepreneurs.

➤ LES DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT

La baisse de 3.67 milliards d'€ du montant de Prélèvements sur Recettes (PSR) de l'Etat vers les collectivités territoriales entre 2015 et 2016 s'explique par un effort d'économies demandé aux collectivités de 50 milliards d'€ résultant de la loi de programmation des finances publiques 2014-2019 (ou de 11 milliards d'€ provenant du programme de stabilité 2014-2017).

Cette diminution se décline par une baisse des dotations depuis 2014, soit pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse une perte de dotations de **883 567 €**.

Cette baisse de recettes impacte fortement le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes. Notre capacité d'autofinancement et nos possibilités d'investissement sont remises en cause.

Pour l'exercice 2018, la LFI annonce une stabilisation des dotations.

Dotations de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse 2014 à 2017

DOTATIONS	2014	2015	DIFF 2014 à 2015	2016	DIFF 2015 à 2016	2017	DIFF 2016 à 2017
Dot groupements touristiq	80 097,00 €	80 097,00 €	0,00 €	80 097,00 €	0,00 €	80 097,00 €	0,00 €
Dot de compensation	730 591,00 €	714 646,00 €	-15 945,00 €	700 817,00 €	-13 829,00 €	681 343,00 €	-19 474,00 €
Dot interco	462 229,00 €	349 261,00 €	-112 968,00 €	213 117,00 €	-136 144,00 €	125 697,00 €	-87 420,00 €
FPIC	13 070,00 €	-727,00 €	-13 797,00 €	-16 956,00 €	-16 229,00 €	-33 095,00 €	-16 139,00 €
	1 285 987,00 €	1 143 277,00 €	-142 710,00 €	977 075,00 €	-166 202,00 €	854 042,00 €	-123 033,00 €
	1 285 987,00 €		-142 710,00 €		-308 912,00 €		-431 945,00 €
					-883 567,00 €		

Cette baisse de recettes impacte fortement le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes. Notre capacité d'autofinancement et nos possibilités d'investissement sont remises en cause.

➤ VENTES DE PRODUITS OU SERVICES ET EVOLUTION DES RECETTES POUR 2018

A côté des impôts, taxes, subventions et des concours de l'Etat, la communauté de communes dispose d'autres recettes :

- Les produits des loyers des biens immeubles de la collectivité (budget principal et budget annexe immeuble de bureaux).
- Les revenus des services publics (halte-garderie, forfaits et locations ski nordique, frais de péage cirque de St même, facturations liées aux déchets).
- Les revenus liés à la vente de l'électricité (panneaux photovoltaïques).
- Les refacturations liées aux conventions avec les communes en matière d'instruction du droit des sols.
- La taxe de séjour sur les hébergements.

➤ PRINCIPALES EVOLUTIONS DES DEPENSES BUDGETAIRES 2018

Les charges à caractère général regroupent les achats courants, les services extérieurs et les impôts et taxes.

Les dépenses de fonctionnement nouvelles sur 2017, ont été principalement :

- ✓ Entretien des Bâtiments et contrôles obligatoires sur tous les bâtiments (exemple : Bâtiment de la crèche de St Laurent construite en 2003 – 1^{ers} travaux d'entretien en 2016)

- ✓ Programme de communication sur tout le territoire par le biais du journal de la Communauté de Communes « Regards de Chartreuse » et « Trait d'union » - 6 parutions en 2017,
- ✓ Eclairage public des zones
- ✓ Entretien des véhicules vieillissants
- ✓ Désengagement du Conseil Départemental de l'Isère sur les crèches
- ✓ Les nouvelles cotisations suite à la prise de compétence
- ✓ Collaboration avec la chambre d'agriculture sur certains programmes agricoles

Pour 2018, les dépenses nouvelles prévisibles :

- ✓ La prise de compétence GEMAPI
- ✓ Animation énergie

Concernant les Dépenses de personnel

Les agents mis à disposition (collecte OM, OT, poste de renfort petite enfance) et le poste ADS, sont compensés par une recette aux chapitres 014 et 70 en fonctionnement.

La hausse de 2018 s'explique **par**

- ✓ Le transfert du personnel de l'OT de la commune de St Laurent du Pont avec en agent en disponibilité sur 8 mois l'année **précédente**
- ✓ Un poste de renfort enfance pour l'ensemble du territoire, 12 mois au lieu de 4 mois sur 2017
- ✓ Le poste ADS à 12 mois au lieu de 7 mois sur 2017
- ✓ Le retour d'un agent à 100 % au lieu de 80 %
- ✓ Chargé de mission tourisme 12 mois au lieu de 11 mois sur 2017
- ✓ **Le recrutement de 3 stagiaires en 2018**
- ✓ **Réforme statutaire avec augmentation des cotisations et des réformes** prévues par la LFI de 2018

Les dépenses d'investissement 2018 prévues :

Au Budget Général :

- ✓ Travaux zone nordique
- ✓ Investissement déchets
- ✓ Parking du site nordique du désert d'Entremont
- ✓ Extension plateforme St Thibaud De Couz
- ✓ Etude pour la construction de l'office de tourisme intercommunale
- ✓ Matériels
- ✓ Travaux sur les bâtiments
- ✓ Schémas directeur eau potable / assainissement dans le cadre du PLUI
- ✓ Carte d'aléas multirisque
- ✓ Programmes dans le cadre du TEPCV
- ✓ Travaux agricole du Plan Pastoral Territorial

Aux Budgets annexes :

- ✓ 3^{ème} tranche – Immeuble de **Bureaux – Budget annexe**
- ✓ **Bâtiment Cottavoz – Budget annexe**

Ci-joint détail des programmes, avec un rappel du CA 2017, des restes à réaliser et du BP 2018

OPERATION	ARTICLES	DEPENSES INVESTISSEMENT			BP + RAR + DM			BP 2017	CA 2017	RAR
		BP	RAR	DM	BP	RAR	DM	6 041 081,89 €	2 498 256,09 €	1 961 169,00 €
56	AMENAGEMENT CIRQUE ST MEME							12 165,26 €	5 954,70 €	0,00 €
	2135	8 100,00 €					8 100,00 €	2 241,54 €	0,00 €	
	2133		4 065,26 €				4 065,26 €	3 713,16 €	0,00 €	
65	ZONE NORDIQUE							55 095,00 €	9 078,28 €	46 016,00 €
	2128		9 495,00 €				9 495,00 €		9 495,00 €	
	2135	2 400,00 €					2 400,00 €		2 400,00 €	
	2158	41 400,00 €		1 800,00 €			43 200,00 €	7 597,68 €	34 121,00 €	
	2333						0,00 €	1 480,60 €		
74	GESTION DE L'ESPACE							1 452,00 €	0,00 €	1 452,00 €
	2111	1 452,00 €					1 452,00 €		1 452,00 €	
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL							121 924,00 €	2 362,75 €	119 561,00 €
	1081	3 000,00 €					3 000,00 €		3 000,00 €	948,00 €
	2138	50 940,00 €		67 984,00 €			118 924,00 €	310,75 €	118 613,00 €	
956	INVESTISSEMENTS DECHETS							55 824,08 €	21 891,03 €	5 097,00 €
	2031	20 000,00 €					20 000,00 €		17 000,00 €	
	2113	30 800,00 €					30 800,00 €		10 317,54 €	
	2158	26 114,00 €		7 180,00 €			33 294,00 €	71 891,03 €	1 836,00 €	
958	TRAVAUX BATIMENTS							24 791,60 €	9 633,71 €	8 051,00 €
	2138						0,00 €			
	2135	14 000,00 €					14 000,00 €		8 051,00 €	
	2141		8 571,60 €				8 571,60 €		8 571,60 €	
	2158	2 220,00 €					2 220,00 €		1 062,11 €	
959	MATERIELS							134 617,00 €	56 787,98 €	48 601,00 €
	2081	454,00 €	3 039,00 €				3 523,00 €	1 650,84 €		
	21578						0,00 €	1 152,00 €		
	2158	37 932,00 €	740,00 €	28 494,00 €			67 166,00 €	6 358,82 €	48 601,00 €	
	21758	4 750,00 €					4 750,00 €			
	21783	12 238,00 €					12 238,00 €			
	2181	1 000,00 €					1 000,00 €			
	2182	36 728,00 €					36 728,00 €	49 368,00 €		
	2183	0,00 €					0,00 €	8 258,32 €		
	2188	7 000,00 €	2 272,00 €				9 272,00 €			
961	TRAVAUX ZI							42 500,00 €	9 573,60 €	12 882,00 €
	2132						11 000,00 €		11 000,00 €	
	2151						0,00 €	1 005,60 €		12 882,00 €
	2358	27 500,00 €					27 500,00 €		8 568,00 €	
965	CHAMP PÉROUD							1 305 630,00 €	350 000,00 €	898 380,00 €
	2041511						138 380,00 €	138 380,00 €		38 380,00 €
	2111	38 000,00 €	1 000 000,00 €	-138 000,00 €			0,00 €	100 000,00 €		
	238	250 000,00 €	57 250,00 €	860 000,00 €			1 167 250,00 €	250 000,00 €	860 000,00 €	
967	ANGUENOIRE							912 407,19 €	820 886,31 €	91 520,00 €
	2031							900,00 €		
	2151	629 346,00 €	150 561,19 €	132 500,00 €			912 407,19 €	819 986,31 €	91 520,00 €	
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC							601 395,72 €	564 690,48 €	26 286,00 €
	21138	290 000,00 €	311 895,72 €	27 496,00 €			601 395,72 €	564 690,48 €	26 286,00 €	
971	URBANISME							484 384,00 €	73 368,66 €	411 015,00 €
	2031							2 370,00 €		
	202	366 891,00 €	20 000,00 €	97 493,00 €			484 384,00 €	70 998,66 €	411 015,00 €	
973	TRAVAUX ZI - FRAIDIÈRE							0,00 €	0,00 €	0,00 €

OPERATION	ARTICLES	RECETTES INVESTISSEMENT			BP + RAR + DM			BP 2017	CA 2017	RAR
		BP	RAR	DM	BP	RAR	DM	3 506 355,17 €	2 133 945,68 €	2 158 180,00 €
56	AMENAGEMENT CIRQUE ST MEME							0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	ZONE NORDIQUE							55 189,00 €	14 807,92 €	40 381,00 €
	1312							12 746,92 €	0,00 €	
	1313							2 061,00 €	0,00 €	
	1322							55 389,00 €	0,00 €	40 381,00 €
74	GESTION DE L'ESPACE							0,00 €	0,00 €	0,00 €
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL							68 019,00 €	0,00 €	68 019,00 €
	1312							36 641,00 €	0,00 €	36 641,00 €
	1313							15 707,00 €	0,00 €	15 707,00 €
	13141							15 671,00 €	0,00 €	15 671,00 €
956	INVESTISSEMENTS DECHETS							0,00 €	0,00 €	0,00 €
958	TRAVAUX BATIMENTS							0,00 €	0,00 €	0,00 €
959	MATERIELS							3 656,00 €	0,00 €	3 656,00 €
	1318							3 656,00 €		3 656,00 €
961	TRAVAUX ZI							0,00 €	0,00 €	0,00 €
965	CHAMP PÉROUD							43 000,00 €	0,00 €	43 000,00 €
	1312							43 000,00 €	0,00 €	43 000,00 €
967	ANGUENOIRE							1 129 346,00 €	725 238,12 €	451 940,00 €
	1313								317 406,00 €	
	1318								160 000,00 €	
	1322							599 346,00 €	530 000,00 €	
	1341								200 000,00 €	
	238								47 832,12 €	
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC							178 981,00 €	35 100,00 €	143 881,00 €
	1313							175 450,00 €	35 100,00 €	140 350,00 €
	1318							3 523,00 €		3 523,00 €
971	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE							372 877,00 €	239 730,26 €	133 146,00 €
	1311							115 810,00 €	9 810,00 €	134 083,00 €
	1312							259 703,00 €	124 330,00 €	59 972,00 €
	1313							40 000,00 €	40 000,00 €	169 371,26 €
	13141							0,00 €	6 029,00 €	
	13141							54 905,00 €	18 269,00 €	73 174,00 €
973	TRAVAUX ZI - FRAIDIÈRE							11 868,00 €	0,00 €	9 000,00 €
	1313							11 868,00 €	0,00 €	9 000,00 €

974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE			BP	RAR	DM	48 000,00 €	0,00 €	48 000,00 €
2031				48 000,00 €			48 000,00 €		48 000,00 €
975	MOBILITE			BP	RAR	DM	33 000,00 €	0,00 €	14 717,00 €
2135				18 000,00 €			18 000,00 €		5 048,00 €
2158				15 000,00 €			15 000,00 €		9 669,00 €
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ			BP	RAR	DM	68 200,00 €	0,00 €	68 200,00 €
2031				9 000,00 €			9 000,00 €		9 000,00 €
2135				59 200,00 €			59 200,00 €		59 200,00 €
978	STATION DE SKI ALPIN			BP	RAR	DM	23 856,00 €	23 256,00 €	0,00 €
2031				23 856,00 €			23 856,00 €	23 256,00 €	0,00 €
OPERATION	ARTICLES	DEPENSES INVESTISSEMENT			BP + RAR + DM	BP 2017	CA 2017	RAR	
979	DIVERS TRAVAUX			BP	RAR	DM	93 300,00 €	16 321,11 €	76 978,00 €
2031				26 000,00 €		-7 700,00 €	18 300,00 €		16 978,00 €
2093							0,00 €	1 321,11 €	
2135				15 000,00 €			15 000,00 €	15 000,00 €	
21758				60 000,00 €			60 000,00 €		60 000,00 €
980	ENERGIE			BP	RAR	DM	40 000,00 €	39 602,80 €	0,00 €
21782				40 000,00 €			40 000,00 €		
2182							0,00 €	39 602,80 €	
981	BATIMENT COTTAVOZ			BP	RAR	DM	250 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
21318						250 000,00 €	250 000,00 €		50 000,00 €
Total dépenses opérations							5 028 210,64 €	2 144 533,91 €	1 926 756,00 €
HORS OPERATION				BP + RAR + DM			BP 2017	CA 2017	RAR
2135 - installations générales... constructions						3 010,00 €	3 010,00 €		3 010,00 €
20418 - Subvention leaders et CC028				30 000,00 €	10 000,00 €		40 000,00 €		
20423 - prix - terrain nus, murets, études							33 596,05 €		6 403,00 €
204192 - études p.e.c						5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
20421 - A de microcommune au stade logement agricole				32 000,00 €		-17 000,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €
2041412 - Subvention à l'achat de brevets de brevets				5 000,00 €			5 000,00 €		5 000,00 €
Total autres dépenses hors opérations									34 413,00 €
TOTAL RAR DEPENSES INV 2017									1 961 169,00 €

974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE			BP	RAR	DM	48 000,00 €	0,00 €	48 000,00 €
1313				48 000,00 €			48 000,00 €		48 000,00 €
975	MOBILITE			BP	RAR	DM	17 000,00 €	0,00 €	7 907,00 €
1311				17 000,00 €			17 000,00 €		7 907,00 €
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ			BP	RAR	DM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
978	STATION DE SKI ALPIN			BP	RAR	DM	48 000,00 €	0,00 €	48 000,00 €
1313				48 000,00 €			48 000,00 €		48 000,00 €
OPERATION	ARTICLES	RECETTES INVESTISSEMENT			BP + RAR + DM	BP 2017	CA 2017	RAR	
979	DIVERS TRAVAUX			BP	RAR	DM	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
1311				40 000,00 €			40 000,00 €		40 000,00 €
980	ENERGIE			BP	RAR	DM	14 000,00 €	7 750,00 €	6 250,00 €
1311				35 000,00 €		-21 000,00 €	14 000,00 €	7 750,00 €	6 250,00 €
981	BATIMENT COTTAVOZ			BP	RAR	DM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes opérations							2 416 200,27 €	1 022 626,30 €	1 043 180,00 €
HORS OPERATION				BP + RAR + DM			BP 2017	CA 2017	RAR
1641 - Emprunt						1 110 000,00 €	1 110 000,00 €		1 110 000,00 €
1311 - Subv. Isère						5 000,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €
Total autres recettes hors opérations									1 115 000,00 €
TOTAL RAR RECETTES INV 2017									2 158 180,00 €

Projets structurants pour le territoire :

TRES HAUT DEBIT ISERE								
Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €

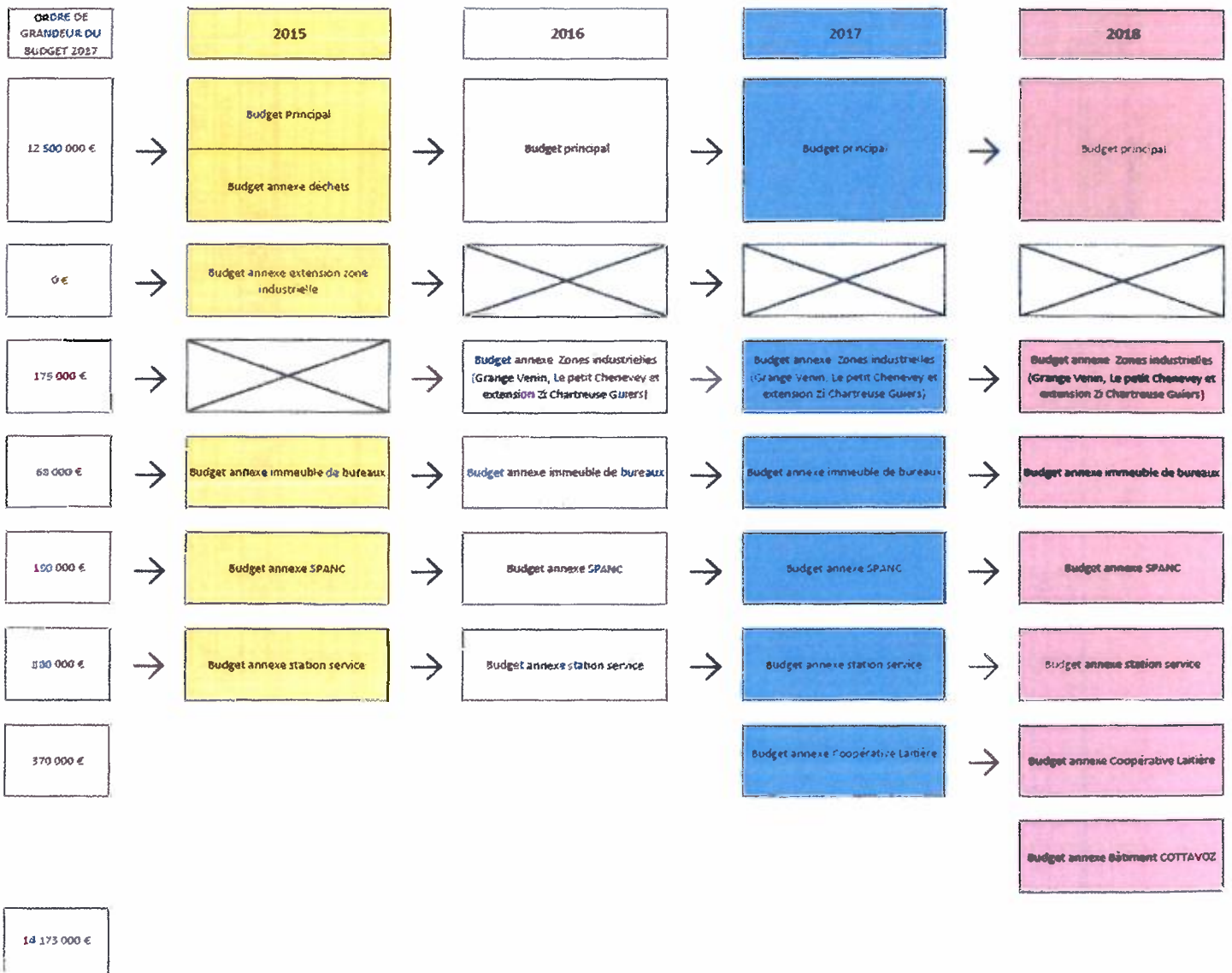
➤ Etat de la dette de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

ENDETTEMENT PLURIANNUEL

MONTANT TOTAL DES ANNUITES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
	494 766,45 €	444 631,64 €	443 616,49 €	442 601,31 €	405 559,29 €	372 095,07 €	354 372,70 €	305 935,91 €	276 016,27 €	243 386,78 €	237 892,26 €

Pour rappel, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a contracté un emprunt de 1 110 000€ en 2017, pour le programme Champ Perroud, dans sa globalité.

➤ Présentation agrégée des budgets 2018



➤ **Budget annexe coopérative :**

Dans le cadre de son partenariat avec la Coopérative laitière des Entremonts, la Communauté de communes a souhaité accompagner la Coopérative à hauteur des capacités de remboursements de cette dernière, lui permettant ainsi de garder une dynamique d'investissements propres.

Le Budget annexe « Coopérative laitière » traduit cela en ajustant les remboursements d'annuités d'emprunt à l'échéancier du bail qui sera signé avec la coopérative : les échéances sur les 5 premières années de remboursement sont de 25 000 € ; sur les années suivantes et jusqu'au terme du bail, les échéances sont progressives.

Cependant, les annuités prévues dans le contrat de prêt initial de 800 000 €, contracté par la Communauté de communes auprès de la Banque Postale, ne correspondent pas à ces recettes attendues, spécifiquement sur ces 5 premières années.

La Communauté de Communes a donc renégocié cet emprunt. Le capital restant dû concernant cet emprunt (666 666.70 €) sera remboursé par anticipation auprès de la Banque Postale et un nouvel emprunt sur 25 ans, avec échéances progressives correspondant aux annuités réglées par la coopérative sera signé prochainement.

L'ensemble de ces démarches va permettre l'équilibre financier de ce budget annexe « Coopérative laitière

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 28
Contre : 5
Abstention : 1





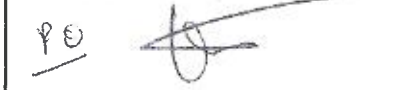




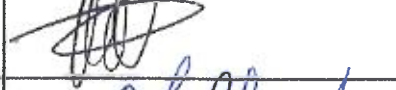
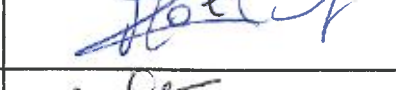




Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018





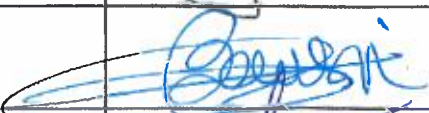

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	Pouvoir donné à B. BIENASSIS 
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	Pouvoir donné à N. VERARD 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	Pouvoir donné à P. FALCON 
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL <i>Pouvoir donné à S. GUSMEROLI</i>	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le *13.04.18*, et de la publication le *16.04.18*

A Entre-deux-Guiers, le *16.04.18*.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100094

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COOPERATIVE LAITIERE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du budget

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.16	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.18	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.20	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.21	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.22	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.23	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.26	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			0,00	0,00
66	Charges financières (b)	25 834,66	10 000,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 834,66	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus		10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		25 834,66	10 000,00	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		15 000,00	15 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 834,66	25 000,00	25 000,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

25 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 834,66	25 000,00	25 000,00
752	Revenus des immeubles	25 834,66	25 000,00	25 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		25 834,66	25 000,00	25 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		25 834,66	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 834,66	25 000,00	25 000,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

25 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	74 010,42	0,00	0,00
2031	Frais d'études	74 010,42	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 396 797,06	28 775,44	28 775,44
2313	Constructions	1 396 797,06	28 775,44	28 775,44
Total des dépenses d'équipement		1 470 807,48	28 775,44	28 775,44
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 666,64	666 666,70	666 666,70
1641	Emprunts en euros	106 666,64	666 666,70	666 666,70
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières		106 666,64	666 666,70	666 666,70
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 577 474,12	695 442,14	695 442,14
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 577 474,12	695 442,14	695 442,14

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

126 768,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

188 465,86

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 010 676,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	566 268,00	0,00	0,00
1312	Régions	99 781,73	0,00	0,00
1313	Départements	466 486,27	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 011 206,12	860 000,00	860 000,00
1641	Emprunts en euros	1 011 206,12	860 000,00	860 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 577 474,12	860 000,00	860 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 577 474,12	860 000,00	860 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		15 000,00	15 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			15 000,00	15 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 577 474,12	875 000,00	875 000,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

135 676,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 010 676,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP	2018
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		666 666,70	666 666,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		666 666,70	666 666,70
1641	Emprunts en euros	666 666,70	666 666,70
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	666 666,70	126 768,00	D001 188 465,86	981 900,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	15 000,00	III 15 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 000,00	15 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 000,00	135 676,00	0,00	0,00	150 676,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	981 900,56
Ressources propres disponibles	IV	150 676,00
Solde	V = IV - II (6)	-831 224,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C+D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	25 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP	2018
---	----	------

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :

Reste à employer au 01/01/N :

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

II - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

II
D2

Présenté par le ... *Président, Denis SEJOURNE,*
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le ... *Président*



Nombre de membres en exercice : *36*
Nombre de membres présents : *29*
Nombre de suffrages exprimés : *34*
VOTES : Pour : *30*
Contre : *3*
Abstention : *1*

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018


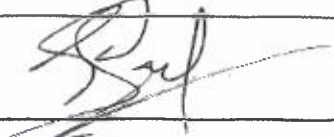
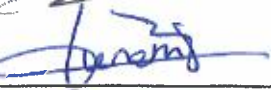

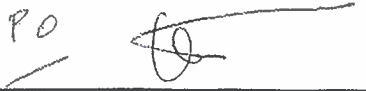
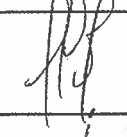

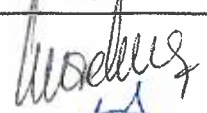


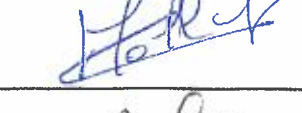


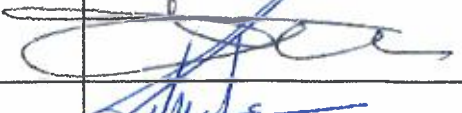

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
<i>Jean-Michel FERTIER Roger CHARVET</i>	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY <i>Pouvoir donné à J P CLARET</i>	
Cédric VIAL	

II - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

II

D2


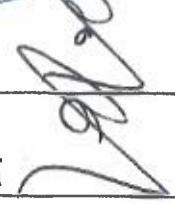




Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvoir donné à B. BIENASSIS	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvoir donné à N. VERARD	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvoir donné à P FALCON.	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL Pouvoir donné à S. GUSMEROLI	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Président

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-deux-Guiers, le 16/04/18.....





NOTE DE SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2018 - COOPÉRATIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

➤ Budget annexe coopérative :

Dans le cadre de son partenariat avec la Coopérative laitière des Entremonts, la Communauté de communes a souhaité accompagner la Coopérative à hauteur des capacités de remboursements de cette dernière, lui permettant ainsi de garder une dynamique d'investissements propres.

Le Budget annexe « Coopérative laitière » traduit cela en ajustant les remboursements d'annuités d'emprunt à l'échéancier du bail qui sera signé avec la coopérative : les échéances sur les 5 premières années de remboursement sont de 25 000 € ; sur les années suivantes et jusqu'au terme du bail, les échéances sont progressives.

Cependant, les annuités prévues dans le contrat de prêt initial de 800 000 €, contracté par la Communauté de communes auprès de la Banque Postale, ne correspondent pas à ces recettes attendues, spécifiquement sur ces 5 premières années.

La Communauté de Communes a donc renégocié cet emprunt. Le capital restant dû concernant cet emprunt (666 666.70 €) sera remboursé par anticipation auprès de la Banque Postale et un nouvel emprunt sur 25 ans, avec échéances progressives correspondant aux annuités réglées par la coopérative sera signé prochainement.

L'ensemble de ces démarches va permettre l'équilibre financier de ce budget annexe « Coopérative laitière

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100102

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE COTTAVOZ

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du budget

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.15	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.16	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.17	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.19	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			0,00	0,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		1 284 000,00	1 284 000,00
2115	Terrains bâtis		1 284 000,00	1 284 000,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		1 966 000,00	1 966 000,00
2313	Constructions		1 966 000,00	1 966 000,00
Total des dépenses d'équipement			3 250 000,00	3 250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			3 250 000,00	3 250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			3 250 000,00	3 250 000,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 250 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		360 000,00	360 000,00
1313	Départements		360 000,00	360 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		2 890 000,00	2 890 000,00
1641	Emprunts en euros		2 890 000,00	2 890 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			3 250 000,00	3 250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			3 250 000,00	3 250 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			3 250 000,00	3 250 000,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 250 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET ANNEXE COTTAVOZ	BP	2018
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le PRESIDENT,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 27
Contre : 4
Abstention : 3

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,




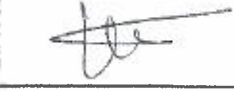



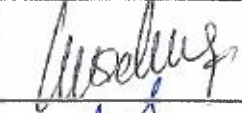



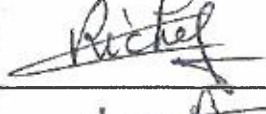



Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER CHARVET Roger	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à J P CLARET	
Cédric VIAL	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2







Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvoir donné à B. BIENASSI	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvoir donné à N. VERARD	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvoir donné à P. FALCON	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL Pouvoir donné à S. GUSMEROLI	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-deux-Guiers, le 16/04/18.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100037

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du budget

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.16	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.17	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.18	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.19	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.20	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.21	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.22	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.23	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.26	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	19 250,00	24 774,84	24 774,84
60611	Eau et assainissement	1 600,00	2 000,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	4 250,00	9 374,84	9 374,84
60631	Fournitures d'entretien	400,00	400,00	400,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	300,00	300,00
61521	Terrains	300,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	4 400,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 100,00	6 900,00	6 900,00
6226	Honoraires	400,00	400,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	19 250,00	24 774,84	24 774,84
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	19 250,00	24 774,84	24 774,84
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	54 000,00	55 158,00	55 158,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	54 000,00	55 158,00	55 158,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	54 000,00	55 158,00	55 158,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	54 000,00	55 158,00	55 158,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	73 250,00	79 932,84	79 932,84

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	32.518,40
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	112 451,24
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	34 770,48	43 472,24	43 472,24
74751	GFP de rattachement	34 770,48	43 472,24	43 472,24
75	Autres produits de gestion courante	17 569,00	15 318,00	15 318,00
752	Revenus des immeubles	15 864,00	15 318,00	15 318,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 705,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		52 339,48	58 790,24	58 790,24
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		52 339,48	58 790,24	58 790,24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	50 126,00	53 661,00	53 661,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	50 126,00	53 661,00	53 661,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 126,00	53 661,00	53 661,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		102 465,48	112 451,24	112 451,24

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

112 451,24

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	707 470,00	707 956,00	707 956,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	634,00	706 956,00	706 956,00
2138	Autres constructions	706 836,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 000,00	1 000,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		707 470,00	707 956,00	707 956,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120,00	597,00	597,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	120,00	597,00	597,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières		120,00	597,00	597,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		707 590,00	708 553,00	708 553,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	50 126,00	53 661,00	53 661,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50 126,00	53 661,00	53 661,00
13911	Etat et établissements nationaux	50 126,00	0,00	0,00
13912	Régions		700,00	700,00
13913	Départements		14 169,00	14 169,00
139151	GFP de rattachement		29 060,00	29 060,00
13918	Autres		9 732,00	9 732,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		50 126,00	53 661,00	53 661,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		757 716,00	762 214,00	762 214,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

762 214,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	528 825,76	528 825,76	528 825,76
1312	Régions	140 000,00	140 000,00	140 000,00
1313	Départements	388 825,76	212 086,78	212 086,78
1318	Autres		176 738,98	176 738,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	151 830,33	116 525,33	116 525,33
1641	Emprunts en euros	151 830,33	116 525,33	116 525,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	680 656,09	645 351,09	645 351,09
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		597,00	597,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
	Total des recettes financières		597,00	597,00
	TOTAL RECETTES REELLES	680 656,09	645 948,09	645 948,09
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	54 000,00	55 158,00	55 158,00
28132	Immeubles de rapport		53 817,00	53 817,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		232,00	232,00
28141	Bâtiments publics	54 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 109,00	1 109,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	54 000,00	55 158,00	55 158,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	54 000,00	55 158,00	55 158,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	734 656,09	701 106,09	701 106,09

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	61 107,91
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 214,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2132	25	03/12/2015

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		53 661,00	53 661,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		53 661,00	53 661,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	53 661,00	53 661,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	53 661,00	0,00	D001 0,00	53 661,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		55 158,00	III 55 158,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		55 158,00	55 158,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	53 817,00	53 817,00
28135	<i>Installat° générales, agencements, aménagement des construct°</i>	232,00	232,00
28141	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres installations, matériel et outillage techniques</i>	1 109,00	1 109,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	55 158,00	0,00	61 107,91	0,00	116 265,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 53 661,00
Ressources propres disponibles	IV 116 265,91
Solde	V = IV - II (6) + 62 604,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	58 790,24
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de maine des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES : Pour : 29

Contre : 1

Abstention : 4

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

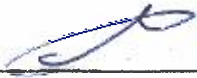

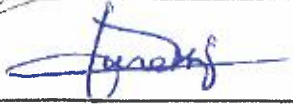


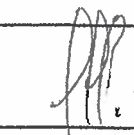

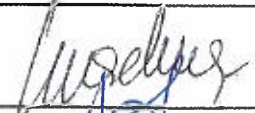

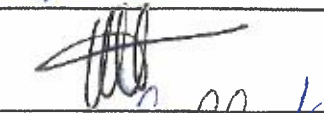
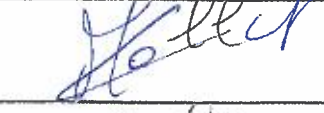
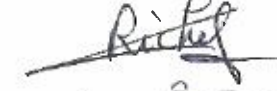


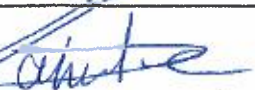
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018






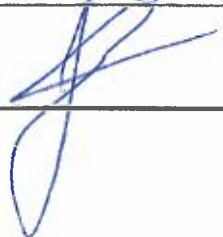
Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY <i>Pouvait donné à JP CLARET</i>	
Cédric VIAL	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvaiz donné à B. BIENASSIS	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvaiz donné à N. VÉRARD	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvaiz donné à P. FALCON	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	Pouvoir donné à S GUSMEROLI 
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-deux-Guiers, le 16/04/18.....



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49



BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	217 993,98	192 753,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 25 240,98
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	217 993,98	217 993,98

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 377,99	3 500,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 20 877,99
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	24 377,99	24 377,99
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	242 371,97	242 371,97

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	186 594,84	0,00	145 508,00	145 508,00	145 508,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500,00	0,00	44 580,00	44 580,00	44 580,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		229 094,84	0,00	200 088,00	200 088,00	200 088,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	4 405,98	4 405,98	4 405,98
022	Dépenses imprévues (exploitation)	12 173,97		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		244 268,81	0,00	214 493,98	214 493,98	214 493,98
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	7 800,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 800,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL		252 068,81	0,00	217 993,98	217 993,98	217 993,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 217 993,98

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	39 300,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
74	Subventions d'exploitation	189 712,00	0,00	149 253,00	149 253,00	149 253,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		229 012,00	0,00	192 753,00	192 753,00	192 753,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		229 012,00	0,00	192 753,00	192 753,00	192 753,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		229 012,00	0,00	192 753,00	192 753,00	192 753,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 25 240,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 217 993,98

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 500,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 900,65	12 000,00	12 377,99	12 377,99	24 377,99
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		22 900,65	12 000,00	12 377,99	12 377,99	24 377,99
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		24 253,65	12 000,00	12 377,99	12 377,99	24 377,99
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		24 253,65	12 000,00	12 377,99	12 377,99	24 377,99

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

24 377,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	7 800,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 800,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL		7 800,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

24 377,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 500,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état. (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	145 508,00		145 508,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 580,00		44 580,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 405,98	0,00	4 405,98
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	214 493,98	3 500,00	217 993,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

217 993,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	24 377,99	0,00	24 377,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	24 377,99	0,00	24 377,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

24 377,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle appliquée le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	43 500,00		43 500,00
74	Subventions d'exploitation	149 253,00		149 253,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	192 753,00	0,00	192 753,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 25 240,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 217 993,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		3 500,00	3 500,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	3 500,00	3 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 20 877,99

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 24 377,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	186 594,84	145 508,00	145 508,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 100,00	750,00	750,00
6064	Fournitures administratives	600,00	200,00	200,00
6066	Carburants	850,00	950,00	950,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	500,00	500,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6228	Divers	300,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	48,00	48,00	48,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	250,00	210,00	210,00
6281	Concours divers (cotisations...)		200,00	200,00
6287	Remboursements de frais	177 446,84	139 000,00	139 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500,00	44 580,00	44 580,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	700,00	600,00	600,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		80,00	80,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	25 000,00	23 000,00	23 000,00
6413	Primes et gratifications		7 300,00	7 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 200,00	5 000,00	5 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	500,00	400,00	400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 000,00	6 100,00	6 100,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		10 000,00	10 000,00
6541	Créances admises en non-valeur		10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		229 094,84	200 088,00	200 088,00
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	4 405,98	4 405,98
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	4 405,98	4 405,98
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	12 173,97	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		244 268,81	214 493,98	214 493,98
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</i>	<i>7 800,00</i>	<i>3 500,00</i>	<i>3 500,00</i>
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	<i>7 800,00</i>	<i>3 500,00</i>	<i>3 500,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 800,00	3 500,00	3 500,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 800,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		252 068,81	217 993,98	217 993,98

+

RESTES A REALISER 2017 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

217 993,98

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	39 300,00	43 500,00	43 500,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	39 300,00	43 500,00	43 500,00
74	Subventions d'exploitation	189 712,00	149 253,00	149 253,00
748	Autres subventions d'exploitation	189 712,00	149 253,00	149 253,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		229 012,00	192 753,00	192 753,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		229 012,00	192 753,00	192 753,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		229 012,00	192 753,00	192 753,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

25 240,98

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

217 993,98

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	22 900,65	12 377,99	12 377,99
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ind	10 900,65	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	12 377,99	12 377,99
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		22 900,65	12 377,99	12 377,99
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 353,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		24 253,65	12 377,99	12 377,99
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 253,65	12 377,99	12 377,99

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	12 000,00
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 377,99
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	7 800,00	3 500,00	3 500,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	7 800,00	0,00	0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ino		3 500,00	3 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 800,00	3 500,00	3 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		7 800,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		7 800,00	3 500,00	3 500,00

+

RESTES A REALISER 2017 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	20 877,99
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 377,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	12 000,00	D001 0,00	12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 500,00	III 3 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 500,00	3 500,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	3 500,00	3 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 500,00	0,00	20 877,99	0,00	24 377,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 000,00
Ressources propres disponibles	IV 24 377,99
Solde	V = IV - II (6) + 12 377,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	192 753,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	VII	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a° article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	2	1 000,00
Technicien	B	1	1 000,00
TOTAL GENERAL		3	2 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0





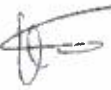


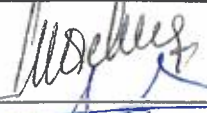



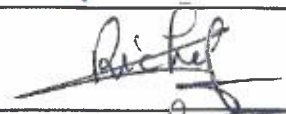



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

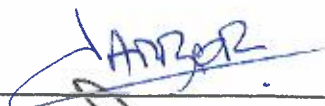





Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN <i>Pouvoir donné à B. BIENASSIS</i>	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN <i>Pouvoir donné à N. VÉRARD</i>	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT <i>Pouvoir donné à P. FALCON</i>	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL <i>Pouvoir donné à S. GUSMEROLI</i>	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le *13/04/18*, et de la publication le *16/04/18*

A Entre-deux-Guiers, le *16/04/18*.....



REPUBLIQUE FRANCAISE

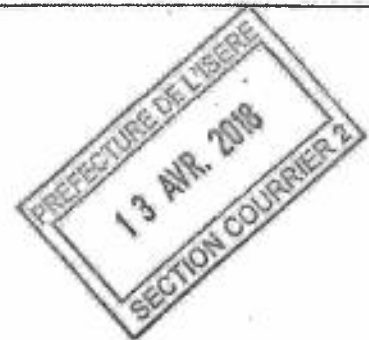
20004011100052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4



BUDGET PRIMITIF

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	880 862,34	789 290,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 91 572,34
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	880 862,34	880 862,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	23 136,79	20 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 3 136,79
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	23 136,79	23 136,79
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	903 999,13	903 999,13

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	778 211,23	0,00	798 211,23	798 211,23	798 211,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion des services		791 211,23	0,00	811 211,23	811 211,23	811 211,23
66	Charges financières	20 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	15 651,11	15 651,11	15 651,11
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	19 277,73		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		830 488,96	0,00	860 862,34	860 862,34	860 862,34
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 521,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	13 373,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		28 894,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		859 382,96	0,00	880 862,34	880 862,34	880 862,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 880 862,34

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat" de servic	760 083,00	0,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		760 083,00	0,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		760 083,00	0,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	9 290,00		9 290,00	9 290,00	9 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		9 290,00		9 290,00	9 290,00	9 290,00
TOTAL		769 373,00	0,00	789 290,00	789 290,00	789 290,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 91 572,34

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 880 862,34

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

10 710,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041, DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	970,00	970,00	970,00
21	Immobilisations corporelles	3 083,00	0,00	3 876,79	3 876,79	3 876,79
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 468,50	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 551,50	0,00	4 846,79	4 846,79	4 846,79
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	30 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	36 551,50	0,00	13 846,79	13 846,79	13 846,79
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	9 290,00		9 290,00	9 290,00	9 290,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 290,00		9 290,00	9 290,00	9 290,00
	TOTAL	45 841,50	0,00	23 136,79	23 136,79	23 136,79

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 136,79

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	16 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	16 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	15 521,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	13 373,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	28 894,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	44 916,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 136,79

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 136,79

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

10 710,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	798 211,23		798 211,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00		8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 651,11	0,00	15 651,11
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00		30 000,00
023	Virement à la section d'investissement		5 000,00	5 000,00
	Dépenses d'exploitation - Total	860 862,34	20 000,00	880 862,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

880 862,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 290,00	9 290,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 000,00	0,00	9 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	970,00	0,00	970,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 876,79	0,00	3 876,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	13 846,79	9 290,00	23 136,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 136,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	780 000,00		780 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 290,00	9 290,00
	Recettes d'exploitation - Total	780 000,00	9 290,00	789 290,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

91 572,34

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

880 862,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		15 000,00	15 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 000,00	5 000,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	20 000,00	20 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

3 136,79

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 136,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV.A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	778 211,23	798 211,23	798 211,23
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	730 000,00	750 000,00	750 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres	5 611,23	5 611,23	5 611,23
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	600,00	600,00
63512	Taxes foncières	800,00	800,00	800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		791 211,23	811 211,23	811 211,23
66	Charges financières (b)(8)	20 000,00	4 000,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		15 651,11	15 651,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		15 651,11	15 651,11
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	19 277,73	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		830 488,96	860 862,34	860 862,34
023	Virement à la section d'investissement	15 521,00	5 000,00	5 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	13 373,00	15 000,00	15 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	13 373,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 894,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		28 894,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		859 382,96	880 862,34	880 862,34

RESTES A REALISER 2017 (13)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

880 862,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	760 083,00	780 000,00	780 000,00
707	Ventes de marchandises	760 083,00	780 000,00	780 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		760 083,00	780 000,00	780 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		760 083,00	780 000,00	780 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	9 290,00	9 290,00	9 290,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	9 290,00	9 290,00	9 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 290,00	9 290,00	9 290,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		769 373,00	789 290,00	789 290,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	91 572,34
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	880 862,34
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

= DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		970,00	970,00
2051	Concessions et droits similaires		970,00	970,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 083,00	3 876,79	3 876,79
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	3 083,00	3 876,79	3 876,79
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	3 468,50	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 551,50	4 846,79	4 846,79
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	9 000,00	9 000,00
1687	Autres dettes	30 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses financières		30 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		36 551,50	13 846,79	13 846,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	9 290,00	9 290,00	9 290,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	9 290,00	9 290,00	9 290,00
13911	Etat et établissements nationaux	5 978,00	0,00	0,00
13912	Régions	3 051,00	0,00	0,00
13913	Départements	261,00	0,00	0,00
13918	Autres		9 290,00	9 290,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		9 290,00	9 290,00	9 290,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		45 841,50	23 136,79	23 136,79

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 136,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 022,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	16 022,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 022,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16 022,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 521,00	5 000,00	5 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	13 373,00	15 000,00	15 000,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		15 000,00	15 000,00
28138	Autres constructions	13 373,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		28 894,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		28 894,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		44 916,00	20 000,00	20 000,00

+

RESTES A REALISER 2017 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

3 136,79

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 136,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro ; 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			29/11/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	STATION SERVICE	20	29/11/2017

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		18 290,00	18 290,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 000,00	9 000,00
1687	Autres dettes	9 000,00	9 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 290,00	9 290,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 290,00	9 290,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 290,00	0,00	D001 0,00	18 290,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 000,00	III 20 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		20 000,00	20 000,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	15 000,00	15 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 000,00	5 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 000,00	0,00	3 136,79	0,00	23 136,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 18 290,00
Ressources propres disponibles	IV 23 136,79
Solde	V = IV - II (6) + 4 846,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	780 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					130 000,00	87 498,73	11 725,39
Au profit d'organismes publics					130 000,00	87 498,73	11 725,39
2011	Emprunt globalisé avec 1 ^{re} opération INV au budget général 413303	La collectivité N °200040111	15	12	130 000,00	87 498,73	11 725,39
TOTAL					130 000,00	87 498,73	11 725,39

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/2018 » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2018;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 3


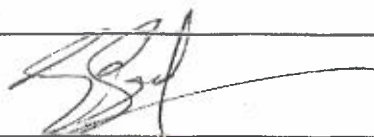
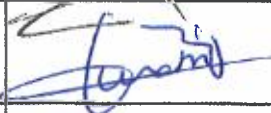

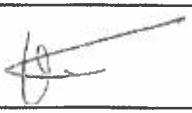
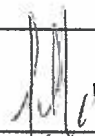
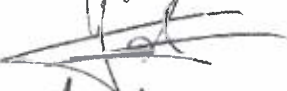
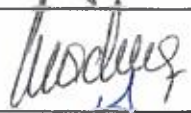
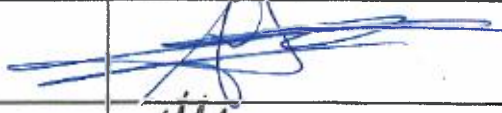


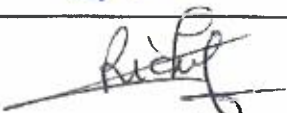
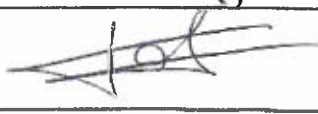


Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire:
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018





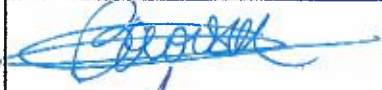
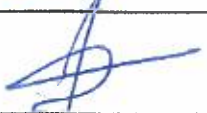
Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER ROGER CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvais donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN <i>Pouvoir donné à B. BIENASSIS</i>	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN <i>Pouvoir donné à N. VERARD</i>	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT <i>Pouvoir donné à P. FALCON</i>	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	Pouvaiz donné à S. GUESTEROU 
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-deux-Guiers, le 16/04/18



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100086

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Vote du budget

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.15	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.16	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.17	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.19	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	121 000,00	42 060,00	42 060,00
6015	Terrains à aménager	75 000,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	46 000,00	22 060,00	22 060,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux		20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		121 000,00	42 060,00	42 060,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		121 000,00	42 060,00	42 060,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	181 710,78	119 198,44	119 198,44
7133	Variation des en-cours de production de biens	144 210,78	119 198,44	119 198,44
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	37 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		181 710,78	119 198,44	119 198,44
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		181 710,78	119 198,44	119 198,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 710,78	161 258,44	161 258,44

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	161 258,44
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 500,00	26 000,00	26 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	37 500,00	26 000,00	26 000,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		37 500,00	26 000,00	26 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 250,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	11 250,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		48 750,00	26 000,00	26 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	253 960,78	135 258,44	135 258,44
7133	Variation des en-cours de production de biens	253 960,78	135 258,44	135 258,44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		253 960,78	135 258,44	135 258,44
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 710,78	161 258,44	161 258,44

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R.002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

161 258,44

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 250,00	0,00	0,00
1323	Départements	11 250,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 250,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		11 250,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	253 960,78	135 258,44	135 258,44
	Charges transférées (9)	253 960,78	135 258,44	135 258,44
3351	Terrains		0,00	0,00
3354	Études et prestations de services		0,00	0,00
3355	Travaux	253 960,78	135 258,44	135 258,44
3555	Terrains aménagés		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		253 960,78	135 258,44	135 258,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		265 210,78	135 258,44	135 258,44

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

67 045,91

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

202 304,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	164 308,25	83 105,91	83 105,91
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	164 308,25	83 105,91	83 105,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		164 308,25	83 105,91	83 105,91
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		164 308,25	83 105,91	83 105,91
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	181 710,78	119 198,44	119 198,44
3351	Terrains		0,00	0,00
3354	Études et prestations de services	63 210,39	0,00	0,00
3355	Travaux	81 000,39	119 198,44	119 198,44
3555	Terrains aménagés	37 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		181 710,78	119 198,44	119 198,44
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		181 710,78	119 198,44	119 198,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		346 019,03	202 304,35	202 304,35

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

202 304,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer : C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités ce l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 67 045,91	67 045,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	67 045,91
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (6)	-67 045,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-33 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 5




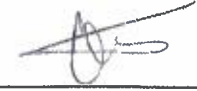

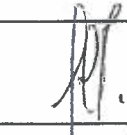
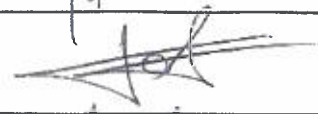
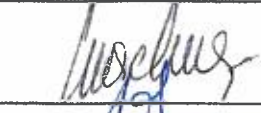


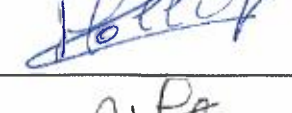
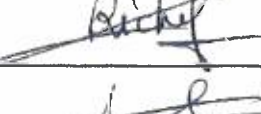



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

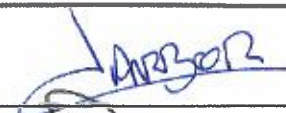



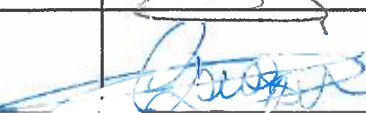

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN <i>Pouvait donné à B. BIENASSIS</i>	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN <i>Pouvait donné à N. VERARD</i>	<i>po</i> 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT <i>Pouvait donné à P. FALCON</i>	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL <i>Pouvoir donné à S. GUSMEROLI</i>	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le *13/04/18*, et de la publication le *16/04/18*

A Entre-deux-Guiers, le *16/04/18*.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : 20004011100011

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

- | p.47 A1 - Présentation croisée par fonction | X | | |
|---|---|--|--|
| p.57 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement | X | | |
| p.64 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement | X | | |
| p.73 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie | X | | |
| p.74 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes | X | | |
| p.77 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux | X | | |
| p.78 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours | X | | |
| p.79 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture | X | | |
| p.81 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement | X | | |
| p.82 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N | X | | |
| p.83 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme | X | | |
| p.84 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes | X | | |
| p.85 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements | X | | |
| p.86 A4 - Etat des provisions | X | | |
| p.87 A5 - Etalement des provisions | X | | |
| p.88 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses | X | | |
| p.89 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes | X | | |
| p.91 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement | X | | |
| p.92 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement | X | | |
| p.93 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement | X | | |
| p.94 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement | X | | |
| p.95 A8 - Etat des charges transférées | X | | |
| p.96 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers | X | | |
| p.97 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) | X | | |
| p.103 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) | X | | |
| p.108 A10.3 - Opérations liées aux cessions | X | | |
| p.109 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) | X | | |
| p.110 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) | X | | |
| p.111 A11 - Etat des travaux en régie | X | | |
| p.112 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale | X | | |

B - Engagements hors bilan

- | | | | |
|---|---|--|--|
| p.113 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement | X | | |
| p.114 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement | X | | |
| p.115 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail | X | | |
| p.116 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé | X | | |
| p.117 B1.5 - Etat des autres engagements donnés | X | | |
| p.118 B1.6 - Etat des engagements reçus | X | | |
| p.119 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions | X | | |
| p.120 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents | X | | |
| p.121 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents | X | | |
| p.122 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale | X | | |

C - Autres éléments d'informations

- | | | | |
|---|---|--|--|
| p.123 C1.1 - Etat du personnel | X | | |
| p.127 C1.2 - Action de formation des élus | X | | |
| p.128 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | X | | |
| p.129 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | X | | |
| p.130 C3.2 - Liste des établissements publics créés | X | | |
| p.131 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | X | | |
| p.132 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | X | | |
| p.133 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes | X | | |
| p.135 C3.6 - Identification des flux croisés | X | | |

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- | | | | |
|---|---|--|--|
| p.136 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes | X | | |
| p.137 D2 - Arrêté et signatures | X | | |

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 38155	Com. Communes Coeur de Chartreuse BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2017
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 774
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 101 170,00	0,00	268,72	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	391,68	272,00
2	Produit des impositions directes/population	160,24	275,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	429,38	332,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	127,17	80,00
5	Encours de dette/population	227,97	176,00
6	DGF/population	51,55	65,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	18,52%	37,20%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,83	87,10
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	29,62%	24,20%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	53,09%	53,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 337 159,29	7 807 235,72	14 144 395,01
Titres de recettes émis (b)	2 893 980,55	7 517 456,09	10 411 436,64
Réductions de titres (c)	333 116,93	116 663,98	449 780,91
Recettes nettes (d = b - c)	2 560 863,62	7 400 792,11	9 961 655,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 337 159,29	7 807 235,72	14 144 395,01
Mandats émis (f)	2 679 878,36	7 245 975,65	9 925 854,01
Annulations de mandats (g)	138 860,12	145 636,81	284 496,93
Dépenses nettes (h = f - g)	2 541 018,24	7 100 338,84	9 641 357,08
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	19 845,38	300 453,27	320 298,65
(h - d) Déficit			

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-279 434,49	0,00	19 845,38	0,00	-259 589,11
Fonctionnement	914 691,77	498 660,86	300 453,27	0,00	716 484,18
TOTAL I	635 257,28	498 660,86	320 298,65	0,00	456 895,07
II - Budgets des services à caractère administratif					
IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	23 059,91	0,00	38 048,00	0,00	61 107,91
Fonctionnement	-29 215,48	0,00	-3 302,92	0,00	-32 518,40
Sous-Total	-6 155,57	0,00	34 745,08	0,00	28 589,51
COOPERATIVE LAITIERE 4C					
Investissement	0,00	0,00	-188 465,86	0,00	-188 465,86
Fonctionnement					
Sous-Total	0,00	0,00	-188 465,86	0,00	-188 465,86

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR					
Investissement	-80 808,25	0,00	13 762,34	0,00	-67 045,91
Fonctionnement					
Sous-Total	-80 808,25	0,00	13 762,34	0,00	-67 045,91
TOTAL II	-86 963,82	0,00	-139 958,44	0,00	-226 922,26
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	16 453,65	0,00	4 424,34	0,00	20 877,99
Fonctionnement	23 056,81	0,00	2 184,17	0,00	25 240,98
Sous-Total	39 510,46	0,00	6 608,51	0,00	46 118,97
STATION SERVICE CC COEUR DE CH					
Investissement	925,50	0,00	2 211,29	0,00	3 136,79
Fonctionnement	90 009,96	0,00	1 562,38	0,00	91 572,34

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 100 338,84	G	7 400 792,11
	Section d'investissement	B	2 541 018,24	H	2 560 863,62
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	416 030,91 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	279 434,49 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	9 920 791,57	= G+H+I+J	10 377 686,64
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 961 169,00	L	2 158 180,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F	1 961 169,00	= K+L	2 158 180,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	7 100 338,84	= G+I+K	7 816 823,02
	Section d'investissement	= B+D+F	4 781 621,73	= H+J+L	4 719 043,62
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 881 960,57	= G+H+I+J+K+L	12 535 866,64

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 961 169,00	L 2 158 180,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 110 000,00
204	Subventions d'équipement versées	31 403,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 010,00	0,00
65	ZONE NORDIQUE	46 016,00	40 381,00
74	GESTION DE L'ESPACE	1 452,00	
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	119 561,00	68 019,00
956	INVESTISSEMENTS DECHETS	5 097,00	
958	TRAVAUX BATIMENTS	8 051,00	
959	MATERIELS	48 601,00	3 656,00
961	TRAVAUX ZI	12 882,00	
965	CHAMP PERROUD	898 380,00	43 000,00
967	AIGUENOIRE	91 520,00	451 940,00
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	26 286,00	143 881,00
971	URBANISME	411 015,00	133 146,00
973	TRAVAUX ZONES	0,00	9 000,00
974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	48 000,00	48 000,00
975	MOBILITE	14 717,00	7 907,00
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	68 200,00	
978	STATION DE SKI ALPIN	0,00	48 000,00
979	DIVERS TRAVAUX	76 978,00	40 000,00
980	ENERGIE	0,00	6 250,00
981	BATIMENT COTTAVOZ	50 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 452 460,84	2 143 513,99	170 133,67	0,00	138 813,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 334 768,00	1 218 286,13	30 302,00	0,00	86 179,87
014	Atténuations de produits	1 613 349,00	1 613 349,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 529 701,30	1 465 945,80	0,00	0,00	63 755,50
Total des dépenses de gestion courante		6 930 279,14	6 441 094,92	200 435,67	0,00	288 748,55
66	Charges financières	97 646,05	64 943,41	30 697,10	0,00	2 005,54
67	Charges exceptionnelles	159 171,40	3 270,25	0,00	0,00	155 901,15
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	30 000,00	0,00			30 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 247 096,59	6 509 308,58	231 132,77	0,00	506 655,24
023	Virement à la section d'investissement (2)	131 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	429 139,13	359 897,49			69 241,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		560 139,13	359 897,49			200 241,64
TOTAL		7 807 235,72	6 869 206,07	231 132,77	0,00	706 896,88
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	141 578,00	138 541,75	6 318,50	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	570 050,00	442 859,97	68 548,84	0,00	58 641,19
73	Impôts et taxes	4 653 377,14	4 757 855,41	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 837 903,84	1 761 716,53	65 599,08	0,00	10 588,23
75	Autres produits de gestion courante	102 384,00	99 655,28	2 318,30	0,00	410,42
Total des recettes de gestion courante		7 305 292,98	7 200 628,94	142 784,72	0,00	0,00
76	Produits financiers	43 236,06	12 595,47	0,00	0,00	30 640,59
77	Produits exceptionnels	8 432,86	10 633,38	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)	22 600,00	22 506,69			93,31
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 379 561,90	7 246 364,48	142 784,72	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	11 642,91	11 642,91			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 642,91	11 642,91			0,00
TOTAL		7 391 204,81	7 258 007,39	142 784,72	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		416 030,91				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	65 000,00	33 596,05	31 403,00	0,95
21	Immobilisations corporelles	3 010,00	0,00	3 010,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 575 233,72	2 154 952,20	1 926 756,00	493 525,52
	Total des dépenses d'équipement	4 643 243,72	2 188 548,25	1 961 169,00	493 526,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 700,00	0,00	0,00	7 700,00
13	Subventions d'investissement	220 003,73	0,00	0,00	220 003,73
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 134,44	340 827,08	0,00	834 307,36
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	1 402 838,17	340 827,08	0,00	1 062 011,09
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 046 081,89	2 529 375,33	1 961 169,00	1 555 537,56
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	11 642,91	11 642,91		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 642,91	11 642,91		0,00
	TOTAL	6 057 724,80	2 541 018,24	1 961 169,00	1 555 537,56
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016	279 434,49			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 074 936,00	974 794,18	1 048 180,00	51 961,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 454 772,00	238 105,00	1 110 000,00	106 667,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	74 010,42	0,00	0,00	74 010,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	848 570,34	47 832,12	0,00	800 738,22
	Total des recettes d'équipement	4 452 288,76	1 260 731,30	2 158 180,00	1 033 377,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	430 990,54	418 993,26	0,00	11 997,28
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	498 660,86	498 660,86	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
024	Produits de cessions	365 080,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 324 731,40	940 234,83	0,00	384 496,57
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 777 020,16	2 200 966,13	2 158 180,00	1 417 874,03
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	131 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	429 139,13	359 897,49		69 241,64
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	560 139,13	359 897,49		200 241,64
	TOTAL	6 337 159,29	2 560 863,62	2 158 180,00	1 618 115,67
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 313 647,66		2 313 647,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 248 588,13		1 248 588,13
014	Atténuations de produits	1 613 349,00		1 613 349,00
65	Autres charges de gestion courante	1 465 945,80		1 465 945,80
66	Charges financières	95 640,51	0,00	95 640,51
67	Charges exceptionnelles	3 270,25	8 080,13	11 350,38
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	351 817,36	351 817,36
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 740 441,35	359 897,49	7 100 338,84
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 882,78	5 882,78
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	340 827,08	0,00	340 827,08
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 154 952,20		2 154 952,20
19	Differences sur réalisations d'immobilisations		5 760,13	5 760,13
204	Subventions d'équipements versés	33 596,05	0,00	33 596,05
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 529 375,33	11 642,91	2 541 018,24
	Pour information			279 434,49
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016			279 434,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	144 860,25		144 860,25
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	511 408,81		511 408,81
73	Impôts et taxes	4 757 855,41		4 757 855,41
74	Dotations, subventions et participations	1 827 315,61		1 827 315,61
75	Autres produits de gestion courante	101 973,58		101 973,58
76	Produits financiers	12 595,47	0,00	12 595,47
77	Produits Exceptionnels	10 633,38	11 642,91	22 276,29
78	Reprises sur amortissements et provisions	22 506,69	0,00	22 506,69
	Recettes de fonctionnement - Total	7 389 149,20	11 642,91	7 400 792,11
	Pour information			416 030,91
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016			416 030,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	418 993,26	0,00	418 993,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	498 660,86		498 660,86
13	Subventions d'investissement	974 794,18	0,00	974 794,18
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	238 105,00	0,00	238 105,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	8 080,13	8 080,13
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	47 832,12	0,00	47 832,12
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 580,71	0,00	22 580,71
28	Amortissements des immobilisations		351 817,36	351 817,36
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 200 966,13	359 897,49	2 560 863,62
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 452 460,84	2 143 513,99	170 133,67	0,00	138 813,18
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	11 640,00	11 343,74	789,28	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	47 955,00	38 579,95	516,29	0,00	8 858,76
60613	Chauffage urbain	7 100,00	8 134,40	900,48	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	25 000,00	5,40	23 289,02	0,00	1 705,58
60621	Combustibles	4 400,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
60622	Carburants	11 650,00	10 523,01	393,64	0,00	733,35
60623	Alimentation	5 310,00	2 506,58	685,01	0,00	2 118,41
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	2 337,45	0,00	0,00	1 162,55
60632	Fournitures de petit équipement	8 750,00	5 601,76	1 261,59	0,00	1 886,65
60633	Fournitures de voirie	2 300,00	788,43	0,00	0,00	1 511,57
60636	Vêtements de travail	2 177,00	2 068,73	0,00	0,00	108,27
6064	Fournitures administratives	4 650,00	3 338,32	649,01	0,00	662,67
6068	Autres matières et fournitures	7 063,00	4 911,20	896,28	0,00	1 255,52
611	Contrats de prestations de services	1 678 253,00	1 551 283,35	121 237,11	0,00	5 732,54
6132	Locations immobilières	30 250,00	23 575,09	5 174,30	0,00	1 500,61
6135	Locations mobilières	1 100,00	911,59	0,00	0,00	188,41
61521	Terrains	49 400,00	41 149,58	0,00	0,00	8 250,42
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	4 028,00	4 793,46	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	27 978,00	3 817,56	1 269,00	0,00	22 891,44
615231	Entretien et réparations voiries	24 185,00	8 406,00	0,00	0,00	15 779,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	7 890,03	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	28 020,00	16 627,26	1 419,26	0,00	9 973,48
61558	Autres biens mobiliers	4 700,00	351,24	157,00	0,00	4 191,76
6156	Maintenance	54 151,00	56 973,89	1 532,37	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	0,00	16 306,13	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	24 200,00	10 593,38	0,00	0,00	13 606,62
617	Etudes et recherches	15 000,00	3 046,40	0,00	0,00	11 953,60
6182	Documentation générale et technique	1 260,00	695,35	59,00	0,00	505,65
6184	Versements à des organismes de formation	10 353,00	11 773,50	1 600,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 650,00	4 435,46	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 150,00	281,03	0,00	0,00	868,97
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 082,00	2 968,93	0,00	0,00	113,07
6226	Honoraires	110 003,00	101 601,67	6 603,30	0,00	1 798,03
6228	Divers	2 980,00	2 680,80	0,00	0,00	299,20
6231	Annonces et insertions	600,00	170,00	0,00	0,00	430,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 320,00	4 684,67	25,73	0,00	5 609,60
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	22 504,20	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	25 943,00	6 775,44	0,00	0,00	19 167,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6238	Divers	15 000,00	5 820,80	0,00	0,00	9 179,20
6241	Transports de biens	0,00	-144,00	144,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 900,00	3 365,00	0,00	0,00	535,00
6248	Divers	1 500,00	480,02	0,00	0,00	1 019,98
6251	Voyages et déplacements	12 500,00	5 807,37	498,82	0,00	6 193,81
6261	Frais d'affranchissement	23 600,00	20 568,09	1 033,18	0,00	1 998,73
6262	Frais de télécommunications	26 939,00	25 643,70	0,00	0,00	1 295,30
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	345,16	0,00	0,00	1 154,84
6281	Concours divers (cotisations...)	62 117,00	50 548,45	0,00	0,00	11 568,55
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	3 500,00	1 367,34	0,00	0,00	2 132,66
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	252,00	0,00	0,00	0,00
62875	Aux communes membres du GFP	5 124,92	5 124,92	0,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	12 528,00	10 796,16	0,00	0,00	1 731,84
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 728,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	16 000,92	17 376,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 334 768,00	1 218 286,13	30 302,00	0,00	86 179,87
6218	Autre personnel extérieur	34 201,00	0,00	30 302,00	0,00	3 899,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 717,00	3 450,98	0,00	0,00	266,02
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 815,00	17 113,21	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	2 108,41	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	547 535,00	388 490,75	0,00	0,00	159 044,25
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	15 205,48	0,00	0,00	0,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	116 725,54	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	322 342,00	305 823,48	0,00	0,00	16 518,52
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	15 000,00	9 759,20	0,00	0,00	5 240,80
64138	Autres indemnités	0,00	5 805,85	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	175 954,00	155 807,98	0,00	0,00	20 146,02
6453	Cotisations aux caisses de retraite	149 525,00	142 907,81	0,00	0,00	6 617,19
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	21 921,00	18 218,76	0,00	0,00	3 702,24
6455	Cotisations pour assurance du personnel	38 958,00	35 187,38	0,00	0,00	3 770,62
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 517,91	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	48,39	0,00	0,00	1 451,61
6488	Autres charges	7 300,00	115,00	0,00	0,00	7 185,00
014	Atténuations de produits	1 613 349,00	1 613 349,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	1 580 254,00	1 580 254,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds de péréquation ressources communale	33 095,00	33 095,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 529 701,30	1 465 945,80	0,00	0,00	63 755,50
6531	Indemnités	70 932,00	68 910,09	0,00	0,00	2 021,91
6533	Cotisations de retraite	3 933,54	3 970,24	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 409,28	3 875,65	0,00	0,00	533,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6535	Formation	3 000,00	764,50	0,00	0,00	2 235,50
6541	Créances admises en non-valeur	39 000,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	48 969,74	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	89 000,00	88 715,10	0,00	0,00	284,90
657363	SPA	34 770,48	34 770,48	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	1 284 656,00	1 215 310,00	0,00	0,00	69 346,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 930 279,14	6 441 094,92	200 435,67	0,00	288 748,55
66	Charges financières (b)	97 646,05	64 943,41	30 697,10	0,00	2 005,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 376,00	94 913,00	0,00	0,00	463,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	270,05	-32 630,84	30 697,10	0,00	2 203,79
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cri	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	2 000,00	1 661,25	0,00	0,00	338,75
67	Charges exceptionnelles (c)	159 171,40	3 270,25	0,00	0,00	155 901,15
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	3 270,25	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	157 171,40	0,00	0,00	0,00	157 171,40
68	Dotations aux amortissements et aux provi:	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	30 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 247 096,59	6 509 308,58	231 132,77	0,00	506 655,24
023	Virerment à la section d'investissement	131 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	429 139,13	359 897,49			69 241,64
675	Valeurs comptables des immobilisations cédée	8 080,13	8 080,13			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	421 059,00	351 817,36			69 241,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		560 139,13	359 897,49			200 241,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		560 139,13	359 897,49			200 241,64
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 807 235,72	6 869 206,07	231 132,77	0,00	706 896,88
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	30 697,10
Montant de l'exercice 2016	32 630,84
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-1 933,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	141 578,00	138 541,75	6 318,50	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du person	141 578,00	138 332,85	6 318,50	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prév	0,00	208,90	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	570 050,00	442 859,97	68 548,84	0,00	58 641,19
70128	Autres taxes et redevances d'eau	4 800,00	4 410,25	0,00	0,00	389,75
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	140 000,00	138 647,07	2 332,32	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	45 273,00	34 552,70	0,00	0,00	10 720,30
7066	Redevances et droits des services à caractère s	10 000,00	13 519,96	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	65 347,00	57 912,50	637,50	0,00	6 797,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	45 000,00	17 310,25	0,00	0,00	27 689,75
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	10 000,00	9 795,35	0,00	0,00	204,65
70875	Par les communes membres du GFP	39 000,00	38 962,00	0,00	0,00	38,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnem	210 630,00	127 749,89	65 579,02	0,00	17 301,09
73	Impôts et taxes	4 653 377,14	4 757 855,41	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 921 665,00	1 926 143,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	508 933,00	508 933,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	68 282,00	67 526,00	0,00	0,00	756,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés	215 324,00	255 010,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	653,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	292 710,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et	0,00	33 095,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	18 281,00	18 281,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et a	1 598 182,14	1 605 659,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	30 000,00	49 845,41	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 837 903,84	1 761 716,53	65 599,08	0,00	10 588,23
74124	Dotation d'intercommunalité	106 223,00	125 697,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dotation de compensation des groupements de	780 914,00	761 440,00	0,00	0,00	19 474,00
744	FCTVA	2 000,00	2 310,30	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	25 000,00	0,00	23 289,02	0,00	1 710,98
7472	Régions	0,00	21 113,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	58 840,00	90 197,75	26 500,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	504 882,84	383 914,48	15 810,06	0,00	105 158,30
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe	154 013,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	1 792,00	1 792,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe pr	101 101,00	101 101,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE e	308,00	308,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de	278,00	278,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de	102 552,00	102 552,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	102 384,00	99 655,28	2 318,30	0,00	410,42
752	Revenus des immeubles	71 930,00	75 408,85	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	30 454,00	24 246,43	2 318,30	0,00	3 889,27
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		7 305 292,98	7 200 628,94	142 784,72	0,00	0,00
76	Produits financiers: (b)	43 236,06	12 595,47	0,00	0,00	30 640,59
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financi	17 401,40	12 595,47	0,00	0,00	4 805,93
7688	Autres produits financiers	25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	Produits exceptionnels (c)	8 432,86	10 633,38	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non val	0,00	99,01	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	4 112,86	2 246,75	0,00	0,00	1 866,11
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	5 528,25	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 320,00	2 320,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	439,37	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	22 600,00	22 506,69			93,31
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs c	22 600,00	22 506,69			93,31
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 379 561,90	7 246 364,48	142 784,72	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	11 642,91	11 642,91			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transféré	5 760,13	5 760,13			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	5 882,78	5 882,78			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 642,91	11 642,91			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 391 204,81	7 258 007,39	142 784,72	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		416 030,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières, telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	65 000,00	33 596,05	31 403,00	0,95
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	40 000,00	0,00	6 403,00	33 597,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	20 000,00	33 596,05	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 010,00	0,00	3 010,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des com	3 010,00	0,00	3 010,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 56 (2)	12 165,26	5 954,70	0,00	6 210,56
	Opérations d'équipement n° 65 (2)	55 095,00	9 078,28	46 016,00	0,72
	Opérations d'équipement n° 74 (2)	1 452,00	0,00	1 452,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 75 (2)	121 924,00	2 362,75	119 561,00	0,25
	Opérations d'équipement n° 79 (2)	95 249,80	0,00	0,00	95 249,80
	Opérations d'équipement n° 81 (2)	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00
	Opérations d'équipement n° 92 (2)	17 357,30	17 263,70	0,00	93,60
	Opérations d'équipement n° 956 (2)	55 824,08	21 891,03	5 097,00	28 836,05
	Opérations d'équipement n° 958 (2)	24 791,60	9 633,71	8 051,00	7 106,89
	Opérations d'équipement n° 959 (2)	134 617,00	66 787,98	48 601,00	19 228,02
	Opérations d'équipement n° 961 (2)	42 500,00	9 573,60	12 882,00	20 044,40
	Opérations d'équipement n° 965 (2)	1 305 630,00	350 000,00	898 380,00	57 250,00
	Opérations d'équipement n° 967 (2)	912 407,19	820 886,31	91 520,00	0,88
	Opérations d'équipement n° 968 (2)	14 248,60	12 087,80	0,00	2 160,80
	Opérations d'équipement n° 969 (2)	135 875,00	101 775,00	0,00	34 100,00
	Opérations d'équipement n° 970 (2)	601 395,72	575 108,77	26 286,00	0,95
	Opérations d'équipement n° 971 (2)	484 384,00	73 368,66	411 015,00	0,34
	Opérations d'équipement n° 972 (2)	361,17	0,00	0,00	361,17
	Opérations d'équipement n° 974 (2)	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 975 (2)	33 000,00	0,00	14 717,00	18 283,00
	Opérations d'équipement n° 976 (2)	68 200,00	0,00	68 200,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 978 (2)	23 856,00	23 256,00	0,00	600,00
	Opérations d'équipement n° 979 (2)	93 300,00	16 321,11	76 978,00	0,89
	Opérations d'équipement n° 980 (2)	40 000,00	39 602,80	0,00	397,20
	Opérations d'équipement n° 981 (2)	250 000,00	0,00	50 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 643 243,72	2 188 548,25	1 961 169,00	493 526,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 700,00	0,00	0,00	7 700,00
10226	Taxe d'aménagement	7 700,00	0,00	0,00	7 700,00
13	Subventions d'investissement	220 003,73	0,00	0,00	220 003,73
1312	Régions	99 781,73	0,00	0,00	99 781,73
1313	Départements	120 222,00	0,00	0,00	120 222,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 134,44	340 827,08	0,00	834 307,36
1641	Emprunts en euros	1 175 134,44	340 827,08	0,00	834 307,36
	Total des dépenses financières	1 402 838,17	340 827,08	0,00	1 062 011,09
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 046 081,89	2 529 375,33	1 961 169,00	1 555 537,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	11 642,91	11 642,91		0,00
	Charges transférées (6)	11 642,91	11 642,91		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	2 105,00		0,00
13912	Régions	3 777,78	0,00		3 777,78

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13913	Départements	0,00	3 777,78		0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	5 760,13	5 760,13		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 642,91	11 642,91		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 057 724,80	2 541 018,24	1 961 169,00	1 555 537,56
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		279 434,49			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 074 936,00	974 794,18	1 048 180,00	51 961,82
1311	Etat et établissements nationaux	335 703,00	132 080,00	119 129,00	84 494,00
1312	Régions	119 641,00	122 118,18	79 641,00	0,00
1313	Départements	339 033,00	360 596,00	261 065,00	0,00
1314	Communes membres du GFP	88 845,00	0,00	88 845,00	0,00
1318	Autres	7 179,00	160 000,00	7 179,00	0,00
1322	Régions	1 184 535,00	0,00	492 321,00	692 214,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 454 772,00	238 105,00	1 110 000,00	106 667,00
1641	Emprunts en euros	1 454 772,00	238 105,00	1 110 000,00	106 667,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	74 010,42	0,00	0,00	74 010,42
2031	Frais d'études	74 010,42	0,00	0,00	74 010,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	848 570,34	47 832,12	0,00	800 738,22
2313	Constructions	414 530,74	0,00	0,00	414 530,74
2315	Installations, matériel et outillage techniques	434 039,60	0,00	0,00	434 039,60
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	0,00	47 832,12	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 452 288,76	1 260 731,30	2 158 180,00	1 033 377,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	929 651,40	917 654,12	0,00	11 997,28
10222	F.C.T.V.A.	430 990,54	404 323,26	0,00	26 667,28
10223	T.L.E.	0,00	14 670,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	498 660,86	498 660,86	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
276351	GFP de rattachement	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
024	Produits de cessions	365 080,00		0,00	
Total des recettes financières		1 324 731,40	940 234,83	0,00	384 496,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 777 020,16	2 200 966,13	2 158 180,00	1 417 874,03
021	Virement de la section de fonctionnement	131 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	429 139,13	359 897,49		69 241,64
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	8 080,13	8 080,13		0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad	0,00	1 011,88		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	7 967,42	12 564,00		0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 088,58	71 290,01		0,00
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	4 986,20	5 000,33		0,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 619,58	16 666,67		0,00
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 505,40	16 552,17		0,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 619,58	16 666,67		0,00
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 227,84	37 333,33		0,00
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	190,46	191,00		0,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	25 828,57	26 445,41		0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 860,23	4 874,00		0,00
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	177,50	0,00		177,50
28051	Concessions et droits similaires	903,44	2 772,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	950,13	952,82		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	457,70	459,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	249,29	0,00		249,29
28132	Immeubles de rapport	126 954,82	58 580,56		68 374,26
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des consi	317,10	0,00		317,10

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28141	Bâtiments publics	12 477,64	12 513,00		0,00
28151	Réseaux de voirie	188,47	189,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	338,04	339,00		0,00
281571	Matériel roulant	1 747,05	2 252,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 678,41	2 686,00		0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	37 183,21	32 800,33		4 382,88
28181	Installations générales, agencements et aménagements divi	874,65	877,13		0,00
28182	Matériel de transport	6 028,92	4 436,00		1 592,92
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 637,33	17 343,78		3 293,55
28184	Mobilier	4 845,69	4 859,42		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 155,75	2 161,85		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		560 139,13	359 897,49		200 241,64
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		560 139,13	359 897,49		200 241,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 337 159,29	2 560 863,62	2 158 180,00	1 618 115,67
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		12 165,26	^A 5 954,70	0,00	6 210,56	^B 12 517,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 100,00	2 241,54	0,00	5 858,46	3 549,06
2135	Installat° générales, agencements, amén	8 100,00	2 241,54	0,00	5 858,46	2 241,54
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 065,26	3 713,16	0,00	352,10	8 968,68
2315	Installations, matériel et outillage techni	4 065,26	3 713,16	0,00	352,10	8 968,68

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 8 682,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 682,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 682,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-5 954,70	D-B	-3 835,74

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65

LIBELLE : ZONE NORDIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		55 095,00	A 9 078,28	46 016,00	0,72	B 698 843,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 095,00	7 597,68	46 016,00	1 481,32	49 096,56
2128	Autres agencements et aménagements d	9 495,00	0,00	9 495,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	2 400,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	43 200,00	7 597,68	34 121,00	1 481,32	23 715,16
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	19 689,60
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 691,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 480,60	0,00	0,00	649 747,24
2313	Constructions	0,00	1 480,60	0,00	0,00	562 567,56
2315	Installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	87 179,68

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	55 189,00	C 14 807,92	40 381,00	0,08	D 356 313,92	
13	Subventions d'investissement	55 189,00	14 807,92	40 381,00	0,08	356 313,92
1312	Régions	0,00	12 746,92	0,00	0,00	37 346,92
1313	Départements	0,00	2 061,00	0,00	0,00	68 138,00
1322	Régions	55 189,00	0,00	40 381,00	14 808,00	57 400,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	160 629,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00	0,00	0,00	32 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	+ 5 729,64	D-B -342 529,88

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74

LIBELLE : GESTION DE L'ESPACE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		1 452,00	^A 0,00	1 452,00	0,00	^B 35 364,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 452,00	0,00	1 452,00	0,00	1 621,49
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 621,49
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 452,00	0,00	1 452,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 742,84
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	33 742,84

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 25 647,38
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	25 647,38
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	659,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	15 087,09
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	9 901,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-9 716,95

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		121 924,00	^A 2 362,75	119 561,00	0,25	^B 2 362,75
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	2 052,00	948,00	0,00	2 052,00
2031	Frais d'études	3 000,00	2 052,00	948,00	0,00	2 052,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 924,00	310,75	118 613,00	0,25	310,75
2118	Autres terrains	118 924,00	310,75	118 613,00	0,25	310,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	68 019,00	^C 0,00	68 019,00	0,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	68 019,00	0,00	68 019,00	0,00	0,00
1312	Régions	36 641,00	0,00	36 641,00	0,00	0,00
1313	Départements	15 707,00	0,00	15 707,00	0,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	15 671,00	0,00	15 671,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-2 362,75	D-B	-2 362,75

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		95 249,80	A 0,00	0,00	95 249,80	B 922 580,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	74 010,42
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	74 010,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 249,80	0,00	0,00	95 249,80	848 570,34
2313	Constructions	95 249,80	0,00	0,00	95 249,80	414 530,74
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	433 007,60
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		922 580,76	C 0,00	0,00	922 580,76	D 220 003,73
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	220 003,73
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	99 781,73
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	120 222,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	74 010,42	0,00	0,00	74 010,42	0,00
2031	Frais d'études	74 010,42	0,00	0,00	74 010,42	0,00
23	Immobilisations en cours	848 570,34	0,00	0,00	848 570,34	0,00
2313	Constructions	414 530,74	0,00	0,00	414 530,74	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	434 039,60	0,00	0,00	434 039,60	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-702 577,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81

LIBELLE : SENTIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		3 600,00	^A 0,00	0,00	3 600,00	^B 10 531,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	960,00
2118	Autres terrains	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	960,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 571,09
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	9 571,09

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 10 722,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	10 722,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 540,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	+ 190,91

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : ESPACE MULTIACTIVITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		17 357,30	17 263,70	0,00	93,60	661 773,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,20
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 357,30	17 263,70	0,00	93,60	659 147,03
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 357,30	17 263,70	0,00	93,60	655 220,15
2315	Installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	3 926,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00	0,00	0,00	742 181,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	742 181,34
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	253 801,05
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	219 519,66
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	100 770,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	36 730,71
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	131 359,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-17 263,70	D-B + 80 408,11

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		55 824,08	21 891,03 ^A	5 097,00	28 836,05 ^B	69 054,29
20	Immobilisations incorporelles	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
2031	Frais d'études	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 824,08	21 891,03	5 097,00	11 836,05	62 466,29
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 000,00	0,00	3 261,00	6 739,00	704,40
2158	Autres installations, matériel et outillage t	28 824,08	21 891,03	1 836,00	5 097,05	61 761,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-21 891,03	D-B	-69 054,29

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		24 791,60	9 633,71 ^A	8 051,00	7 106,89 ^B	136 202,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 791,60	9 633,71	8 051,00	7 106,89	100 149,97
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	2 504,58
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	43 345,59
2135	Installat° générales, agencements, amén	14 000,00	0,00	8 051,00	5 949,00	33 350,67
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	8 571,60	8 571,60	0,00	0,00	8 954,36
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	2 793,06
2158	Autres installations, matériel et outillage t	2 220,00	1 062,11	0,00	1 157,89	9 036,11
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	165,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	36 052,46
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	9 407,96
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	26 644,50

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-9 633,71	D-B -136 202,43

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959
LIBELLE : MATERIELS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		134 617,00	66 787,98 ^A	48 601,00	19 228,02 ^B	245 123,42
20	Immobilisations incorporelles	3 523,00	1 650,84	0,00	1 872,16	15 170,04
2051	Concessions et droits similaires	3 523,00	1 650,84	0,00	1 872,16	15 170,04
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	131 094,00	65 137,14	48 601,00	17 355,86	229 953,38
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	833,36
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	20 366,71
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 152,00	0,00	0,00	5 432,98
2158	Autres installations, matériel et outillage t	67 106,00	6 358,82	48 601,00	12 146,18	24 162,70
21758	Autres installations, matériel et outillage t	4 750,00	0,00	0,00	4 750,00	0,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	12 238,00	0,00	0,00	12 238,00	1 041,41
2181	Installations générales, agencements et a	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	520,80
2182	Matériel de transport	36 728,00	49 368,00	0,00	0,00	75 779,15
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	8 258,32	0,00	0,00	89 123,51
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 810,42
2188	Autres immobilisations corporelles	9 272,00	0,00	0,00	9 272,00	2 832,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		3 656,00 ^C	0,00	3 656,00	0,00 ^D	13 401,50
13	Subventions d'investissement	3 656,00	0,00	3 656,00	0,00	13 401,50
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 546,80
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
1318	Autres	3 656,00	0,00	3 656,00	0,00	2 854,70
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-66 787,98	D-B -231 721,92

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961

LIBELLE : TRAVAUX ZI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		42 500,00	9 573,60 ^A	12 882,00	20 044,40 ^B	212 297,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 500,00	9 573,60	12 882,00	20 044,40	208 445,18
2112	Terrains de voirie	15 000,00	1 005,60	12 882,00	1 112,40	1 005,60
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	1 355,48
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	36 219,04
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	5 540,53
2151	Réseaux de voirie	0,00	8 568,00	0,00	0,00	12 339,60
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 054,50
2158	Autres installations, matériel et outillage t	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00	142 930,43
21728	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-9 573,60	D-B -212 297,48

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 964
LIBELLE : SIEGE COEUR DE CHARTREUSE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 285 052,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	96 456,43
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	95 775,24
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	681,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	188 595,77
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	170 269,37
2315	Installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	18 326,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 334 763,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	334 763,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	108 858,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	152 705,00
1331	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00	0,00	0,00	73 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	+ 49 710,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965

LIBELLE : CHAMP PERROUD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		1 305 630,00	^A 350 000,00	898 380,00	57 250,00	^B 1 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	138 380,00	0,00	38 380,00	100 000,00	0,00
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, m	138 380,00	0,00	38 380,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
2111	Terrains nus	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 167 250,00	250 000,00	860 000,00	57 250,00	1 000 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	1 167 250,00	250 000,00	860 000,00	57 250,00	1 000 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	43 000,00	^C 0,00	43 000,00	0,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
1312	Régions	43 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-350 000,00	D-B	-1 100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967

LIBELLE : AIGUENOIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		912 407,19	^A 820 886,31	91 520,00	0,88	^B 1 902 172,46
20	Immobilisations incorporelles	0,00	900,00	0,00	0,00	127 877,32
2031	Frais d'études	0,00	900,00	0,00	0,00	121 849,74
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	6 027,58
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	912 407,19	819 986,31	91 520,00	900,88	1 726 463,02
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	0,00	0,00	0,00	35 780,50
2151	Réseaux de voirie	912 407,19	819 986,31	91 520,00	900,88	1 690 682,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	47 832,12
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	47 832,12

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 129 346,00	^C 725 238,12	451 940,00	0,00	^D 845 238,12
13	Subventions d'investissement	1 129 346,00	677 406,00	451 940,00	0,00	797 406,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	317 406,00	0,00	0,00	437 406,00
1318	Autres	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
1322	Régions	1 129 346,00	0,00	451 940,00	677 406,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	47 832,12	0,00	0,00	47 832,12
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	47 832,12	0,00	0,00	47 832,12

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-95 648,19	D-B	-1 056 934,34

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968
LIBELLE : LES MEULIERES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		14 248,60	12 087,80	0,00	2 160,80	52 699,00
20	Immobilisations incorporelles	14 248,60	12 087,80	0,00	2 160,80	52 699,00
2031	Frais d'études	14 248,60	12 087,80	0,00	2 160,80	52 699,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
1313	Départements	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -12 087,80	D-B -52 699,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969

LIBELLE : TRES HAUT DEBIT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		135 875,00	A 101 775,00	0,00	34 100,00	B 101 775,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	135 875,00	101 775,00	0,00	34 100,00	101 775,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	135 875,00	101 775,00	0,00	34 100,00	101 775,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-101 775,00	D-B -101 775,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		601 395,72	^A 575 108,77	26 286,00	0,95	^B 772 801,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	601 395,72	575 108,77	26 286,00	0,95	772 801,69
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	4 592,64
21318	Autres bâtiments publics	601 395,72	575 108,77	26 286,00	0,95	742 200,49
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	26 008,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		178 981,00	^C 35 100,00	143 881,00	0,00	^D 119 375,00
13	Subventions d'investissement	178 981,00	35 100,00	143 881,00	0,00	119 375,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	175 458,00	35 100,00	140 358,00	0,00	119 375,00
1318	Autres	3 523,00	0,00	3 523,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-540 008,77	D-B	-653 426,69

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971

LIBELLE : URBANISME

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		484 384,00	^A 73 368,66	411 015,00	0,34	^B 326 513,60
20	Immobilisations incorporelles	484 384,00	73 368,66	411 015,00	0,34	324 511,16
202	Frais réalisation documents urbanisme et	484 384,00	70 998,66	411 015,00	2 370,34	289 891,16
2031	Frais d'études	0,00	2 370,00	0,00	0,00	34 620,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,44
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,44

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		372 877,00	^C 239 730,26	133 146,00	0,74	^D 259 730,26
13	Subventions d'investissement	372 877,00	239 730,26	133 146,00	0,74	259 730,26
1311	Etat et établissements nationaux	259 703,00	124 330,00	59 972,00	75 401,00	124 330,00
1312	Régions	40 000,00	109 371,26	0,00	0,00	109 371,26
1313	Départements	0,00	6 029,00	0,00	0,00	6 029,00
13141	Communes membres du GFP	73 174,00	0,00	73 174,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 166 361,60	D-B	-66 783,34

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 972
LIBELLE : STRATEGIE DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		361,17	0,00	0,00	361,17	35 613,43
20	Immobilisations incorporelles	361,17	0,00	0,00	361,17	35 613,43
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	25 935,60
2051	Concessions et droits similaires	361,17	0,00	0,00	361,17	9 677,83
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0,00	-35 613,43

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 973

LIBELLE : TRAVAUX ZONES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	0,00 ^A	0,00	0,00	46 371,60 ^B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	46 371,60
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	44 211,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	11 868,00	0,00 ^C	9 000,00	2 868,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	11 868,00	0,00	9 000,00	2 868,00
1313	Départements	11 868,00	0,00	9 000,00	2 868,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0,00 ^{C-A}	-46 371,60 ^{D-B}

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 974
LIBELLE : TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		48 000,00	0,00 ^A	48 000,00	0,00	0,00 ^B
20	Immobilisations incorporelles	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	48 000,00	0,00 ^C	48 000,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 975

LIBELLE : MOBILITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		33 000,00	A 0,00	14 717,00	18 283,00	B 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 000,00	0,00	14 717,00	18 283,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	18 000,00	0,00	5 048,00	12 952,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	15 000,00	0,00	9 669,00	5 331,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		17 000,00	C 0,00	7 907,00	9 093,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	17 000,00	0,00	7 907,00	9 093,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	17 000,00	0,00	7 907,00	9 093,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -2 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		68 200,00	^A 0,00	68 200,00	0,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 200,00	0,00	59 200,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	59 200,00	0,00	59 200,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 59 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	59 200,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	59 200,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	+ 59 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 978

LIBELLE : STATION DE SKI ALPIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		23 856,00	23 256,00	0,00	600,00	74 880,00
20	Immobilisations incorporelles	23 856,00	23 256,00	0,00	600,00	74 880,00
2031	Frais d'études	23 856,00	23 256,00	0,00	600,00	74 880,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-23 256,00	D-B -74 880,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 979

LIBELLE : DIVERS TRAVAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		93 300,00	A 16 321,11	76 978,00	0,89	B 16 321,11
20	Immobilisations incorporelles	18 300,00	1 321,11	16 978,00	0,89	1 321,11
2031	Frais d'études	18 300,00	0,00	16 978,00	1 322,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 321,11	0,00	0,00	1 321,11
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	15 000,00	60 000,00	0,00	15 000,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21758	Autres installations, matériel et outillage t	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	40 000,00	C 0,00	40 000,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-16 321,11	D-B	-16 321,11

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 980

LIBELLE : ENERGIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		40 000,00	A 39 602,80	0,00	397,20	B 39 602,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	39 602,80	0,00	397,20	39 602,80
21782	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	39 602,80	0,00	0,00	39 602,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	14 000,00	C 7 750,00	6 250,00	0,00	D 7 750,00	
13	Subventions d'investissement	14 000,00	7 750,00	6 250,00	0,00	7 750,00
1311	Etat et établissements nationaux	14 000,00	7 750,00	6 250,00	0,00	7 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-31 852,80	D-B	-31 852,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 981

LIBELLE : BATIMENT COTTAVOZ

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		250 000,00	^A 0,00	50 000,00	200 000,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	0,00	50 000,00	200 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	250 000,00	0,00	50 000,00	200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECKETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	^{C-A}	0,00	^{D-B}	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)

Dépenses réelles	0,00	2 044 217,33	0,00	0,00	0,00	27 129,30	0,00	1 369,99	0,00	95 324,08	20 507,55	2 188 548,25
- Equipements municipaux (2)		1 929 353,83	0,00	0,00	0,00	27 129,30	0,00	1 369,99	0,00	95 324,08	0,00	2 053 177,20
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		114 863,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 507,55	135 371,05
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	6 474,27											6 474,27
Solde d'exécution reporté de 2016	279 434,49											279 434,49
Total dépenses	285 908,76	2 331 711,09	0,00	0,00	0,00	27 129,30	0,00	1 369,99	0,00	100 492,72	73 840,87	2 820 452,73
Total recettes	844 382,71	1 705 290,27	0,00	0,00	0,00	2 061,00	0,00	0,00	0,00	9 129,64	0,00	2 560 863,62
Solde d'investissement	558 473,95	-626 420,82	0,00	0,00	0,00	-25 068,30	0,00	-1 369,99	0,00	-91 363,08	-73 840,87	-259 589,11
RESTE A REALISER au 31/12/2017												
Total RAR dépenses	0,00	1 820 728,00	0,00	0,00	0,00	92 932,00	0,00	21 130,00	0,00	26 379,00	0,00	1 961 169,00
Total RAR recettes	0,00	2 066 143,00	0,00	0,00	0,00	88 381,00	0,00	3 656,00	0,00	0,00	0,00	2 158 180,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	245 415,00	0,00	0,00	0,00	-4 551,00	0,00	-17 474,00	0,00	-26 379,00	0,00	197 011,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)

Total dépenses	434 641,44	3 378 495,43	0,00	0,00	0,00	317 879,28	0,00	909 262,73	0,00	2 046 174,26	13 885,70	7 100 338,84
Total recettes	491 911,19	4 644 062,95	0,00	0,00	0,00	188 721,49	0,00	227 598,11	0,00	2 264 529,28	0,00	7 816 823,02
Solde de fonctionnement	57 269,75	1 265 567,52	0,00	0,00	0,00	-129 157,79	0,00	-681 664,62	0,00	218 355,02	-13 885,70	716 484,18
RESTE A REALISER au 31/12/2017												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		285 908,76	4 152 439,09	0,00	0,00	0,00	120 061,30	0,00	22 499,99	0,00	126 871,72	73 840,87	4 781 621,73
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	287 493,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	340 827,08
1641	Emprunts en euros	0,00	287 493,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	340 827,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	13 088,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 507,55	33 596,05
204142	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	13 088,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 507,55	33 596,05
	Opérations d'équipement	0,00	2 031 128,83	0,00	0,00	0,00	27 129,30	0,00	1 369,99	0,00	95 324,08	0,00	2 154 952,20
	56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	2 241,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 713,16	0,00	5 954,70
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	1 480,60	0,00	0,00	0,00	7 597,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 078,28
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	2 362,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 362,75
	92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 263,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 263,70
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 891,03	0,00	21 891,03
	958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	8 571,60	0,00	0,00	0,00	484,12	0,00	577,99	0,00	0,00	0,00	9 633,71
	959 MATERIELS	0,00	14 484,18	0,00	0,00	0,00	1 783,80	0,00	792,00	0,00	49 728,00	0,00	66 787,98
	961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 573,60	0,00	9 573,60
	965 CHAMP PERROUD	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	820 886,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 886,31
	968 LES MEULIERES	0,00	12 087,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 087,80
	969 TRES HAUT DEBIT	0,00	101 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 775,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	564 690,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 418,29	0,00	575 108,77
	971 URBANISME	0,00	73 368,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 368,66
	978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	23 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 256,00
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	16 321,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 321,11
	980 ENERGIE	0,00	39 602,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 602,80
	Dépenses d'ordre	6 474,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168,64	0,00	11 642,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 474,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168,64	0,00	11 642,91
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105,00
13912	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Départements	3 777,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 777,78
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	591,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168,64	0,00	5 760,13
001	Solde d'exécution reporté de 2016	279 434,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 434,49

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

RECETTES

Total recettes d'investissement		844 382,71	3 771 433,27	0,00	0,00	0,00	90 442,00	0,00	3 656,00	0,00	9 129,64	0,00	4 719 043,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	498 660,86	418 993,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	917 654,12
10222	F.C.T.V.A.	0,00	404 323,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 323,26
10223	T.L.E.	0,00	14 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 670,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	498 660,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 660,86
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	238 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 105,00
1641	Emprunts en euros	0,00	238 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 105,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	22 580,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 580,71
276351	GFP de rattachement	0,00	22 580,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 580,71
	Opérations d'équipement	0,00	1 020 565,30	0,00	0,00	0,00	2 061,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 626,30
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	12 746,92	0,00	0,00	0,00	2 061,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 807,92
	967 AIGUENOIRE	0,00	725 238,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 238,12
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	35 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 100,00
	971 URBANISME	0,00	239 730,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 730,26
	980 ENERGIE	0,00	7 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00
	Recettes d'ordre	345 721,85	5 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 129,64	0,00	359 897,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	345 721,85	5 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 129,64	0,00	359 897,49
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	871,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 208,64	0,00	8 080,13
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	1 011,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011,88
28031	Amortissements des frais d'études	10 012,00	2 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 564,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	5 000,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 333,33
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	23 951,41	2 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 445,41
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 874,00
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 772,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	952,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	952,82
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	459,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	58 580,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 580,56
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cd	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments publics	12 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 513,00
28151	Réseaux de voirie	189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,00
281571	Matériel roulant	2 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 252,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 686,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 686,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	30 879,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 921,00	0,00	32 800,33
28181	Installations générales, agencements et aménagements	877,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	877,13
28182	Matériel de transport	4 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 436,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 343,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 343,78
28184	Mobilier	4 859,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 859,42
28188	Autres immobilisations corporelles	2 161,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 161,85

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		434 641,44	3 378 495,43	0,00	0,00	0,00	317 879,28	0,00	909 262,73	0,00	2 046 174,26	13 885,70	7 100 338,84
011	Charges à caractère général	95 526,35	389 973,14	0,00	0,00	0,00	66 268,58	0,00	56 971,73	0,00	1 703 230,16	1 677,70	2 313 647,66
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	151,28	643,56	0,00	0,00	0,00	1 496,45	0,00	979,43	0,00	8 862,30	0,00	12 133,02
60612	Énergie - Électricité	516,29	14 367,78	0,00	0,00	0,00	3 405,22	0,00	7 752,65	0,00	13 054,30	0,00	39 096,24
60613	Chauffage urbain	900,48	4 210,50	0,00	0,00	0,00	2 335,78	0,00	0,00	0,00	1 588,12	0,00	9 034,88
60618	Autres fournitures non stockables	23 289,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,40	0,00	0,00	0,00	23 294,42
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	393,64	2 344,82	0,00	0,00	0,00	3 621,34	0,00	424,07	0,00	4 132,78	0,00	10 916,65
60623	Alimentation	587,54	307,38	0,00	0,00	0,00	15,89	0,00	2 280,78	0,00	0,00	0,00	3 191,59
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	529,37	0,00	0,00	0,00	638,26	0,00	679,30	0,00	490,52	0,00	2 337,45
60632	Fournitures de petit équipement	607,39	1 748,44	0,00	0,00	0,00	733,16	0,00	1 087,26	0,00	2 687,10	0,00	6 863,35
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	788,43	0,00	788,43
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00	0,00	29,80	0,00	1 798,93	0,00	2 068,73
6064	Fournitures administratives	649,01	2 984,91	0,00	0,00	0,00	69,80	0,00	204,70	0,00	79,11	0,00	3 987,33
6068	Autres matières et fournitures	841,08	2 065,33	0,00	0,00	0,00	174,69	0,00	942,80	0,00	1 783,58	0,00	5 807,48
611	Contrats de prestations de services	71 219,95	3 711,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 597 589,09	0,00	1 672 520,46
6132	Locations immobilières	5 174,30	0,00	0,00	0,00	0,00	23 575,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 749,39

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6135	Locations mobilières	0,00	622,08	0,00	0,00	0,00	289,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	911,59
61521	Terrains	0,00	37 248,14	0,00	0,00	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	3 661,44	0,00	41 149,58
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	2 268,04	0,00	0,00	0,00	1 072,88	0,00	914,77	0,00	537,77	0,00	4 793,46
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	887,40	1 144,42	0,00	0,00	0,00	519,02	0,00	1 725,60	0,00	810,12	0,00	5 086,56
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 406,00	0,00	8 406,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 890,03	0,00	7 890,03
61551	Matériel roulant	-7 955,43	3 258,23	0,00	0,00	0,00	1 505,97	0,00	1 022,56	0,00	20 215,19	0,00	18 046,52
61558	Autres biens mobiliers	157,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,30	0,00	10,70	0,00	326,24	0,00	508,24
6156	Maintenance	1 392,63	36 100,44	0,00	0,00	0,00	9 568,23	0,00	7 448,14	0,00	3 996,82	0,00	58 506,26
6161	Assurance multirisques	0,00	15 978,13	0,00	0,00	0,00	328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 306,13
6168	Autres primes d'assurance	0,00	10 593,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 593,38
617	Etudes et recherches	-4 564,36	7 610,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 046,40
6182	Documentation générale et technique	59,00	523,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172,35	0,00	0,00	0,00	754,35
6184	Versements à des organismes de formation	1 200,00	1 130,00	0,00	0,00	0,00	780,00	0,00	9 747,50	0,00	516,00	0,00	13 373,50
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	4 435,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 435,46
6188	Autres frais divers	0,00	121,03	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281,03
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 828,93	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 968,93
6226	Honoraires	1 557,80	86 301,47	0,00	0,00	0,00	6 336,00	0,00	11 741,70	0,00	2 268,00	0,00	108 204,97
6228	Divers	0,00	2 680,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 680,80
6231	Annonces et insertions	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00
6232	Fêtes et cérémonies	25,73	4 272,42	0,00	0,00	0,00	287,50	0,00	57,85	0,00	66,90	0,00	4 710,40
6236	Catalogues et imprimés	0,00	21 348,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186,00	0,00	969,60	0,00	22 504,20
6237	Publications	0,00	4 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	576,00	0,00	1 303,44	0,00	6 775,44
6238	Divers	0,00	430,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 390,00	0,00	0,00	0,00	5 820,80
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	2 115,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00	0,00	3 365,00
6248	Divers	0,00	480,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,02
6251	Voyages et déplacements	498,82	4 637,64	0,00	0,00	0,00	42,56	0,00	523,89	0,00	603,28	0,00	6 306,19
6261	Frais d'affranchissement	1 033,18	18 408,21	0,00	0,00	0,00	125,00	0,00	851,36	0,00	1 182,82	0,70	21 601,27
6262	Frais de télécommunications	0,00	18 224,74	0,00	0,00	0,00	2 877,42	0,00	1 958,59	0,00	2 582,95	0,00	25 643,70
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1,16	0,00	0,00	0,00	337,47	0,00	6,53	0,00	0,00	0,00	345,16
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	46 638,21	0,00	0,00	0,00	1 858,24	0,00	0,00	0,00	375,00	1 677,00	50 548,45
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	-3 095,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 462,74	0,00	1 367,34
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252,00	0,00	0,00	0,00	252,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	5 124,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 124,92
62878	A d'autres organismes	0,00	8 973,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 822,56	0,00	10 796,16

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 728,00
63512	Taxes foncières	0,00	8 711,00	0,00	0,00	0,00	1 366,00	0,00	0,00	0,00	7 299,00	0,00	17 376,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-4 673,02	702 340,34	0,00	0,00	0,00	49 853,70	0,00	258 795,00	0,00	242 272,11	0,00	1 248 588,13
6218	Autre personnel extérieur	-4 673,02	34 975,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 302,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 731,77	0,00	0,00	0,00	174,06	0,00	855,52	0,00	689,63	0,00	3 450,98
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	8 529,99	0,00	0,00	0,00	909,30	0,00	4 233,29	0,00	3 440,63	0,00	17 113,21
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	1 076,90	0,00	0,00	0,00	104,48	0,00	513,32	0,00	413,71	0,00	2 108,41
64111	Rémunération principale	0,00	249 726,89	0,00	0,00	0,00	3 751,83	0,00	28 439,34	0,00	106 572,69	0,00	388 490,75
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	9 341,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	843,06	0,00	5 021,28	0,00	15 205,48
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	93 084,72	0,00	0,00	0,00	346,23	0,00	5 000,55	0,00	18 294,04	0,00	116 725,54
64131	Rémunérations	0,00	100 991,18	0,00	0,00	0,00	30 615,98	0,00	144 453,88	0,00	29 762,44	0,00	305 823,48
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	9 759,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 759,20
64138	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 387,90	0,00	4 417,95	0,00	5 805,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	69 791,78	0,00	0,00	0,00	10 525,26	0,00	47 781,48	0,00	27 709,46	0,00	155 807,98
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	84 510,37	0,00	0,00	0,00	1 462,32	0,00	15 100,47	0,00	41 834,65	0,00	142 907,81
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	5 397,34	0,00	0,00	0,00	1 837,43	0,00	8 796,45	0,00	2 187,54	0,00	18 218,76
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	32 436,59	0,00	0,00	0,00	11,81	0,00	1 257,57	0,00	1 481,41	0,00	35 187,38
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	987,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113,75	0,00	416,71	0,00	1 517,91
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18,42	0,00	29,97	0,00	48,39
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 613 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 613 349,00
739211	Attributions de compensation	0,00	1 580 254,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 580 254,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	33 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 095,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	582 420,70	0,00	0,00	0,00	201 314,00	0,00	593 496,00	0,00	88 715,10	0,00	1 465 945,80
6531	Indemnités	0,00	68 910,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 910,09
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 970,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 970,24
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	3 875,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 875,65
6535	Formation	0,00	764,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	764,50
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	48 969,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 969,74
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 715,10	0,00	88 715,10
657363	SPA	0,00	34 770,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 770,48
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	420 500,00	0,00	0,00	0,00	201 314,00	0,00	593 496,00	0,00	0,00	0,00	1 215 310,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
66	Charges financières	-1 933,74	85 366,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 208,00	95 640,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	82 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 208,00	94 913,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 933,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 933,74
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 661,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 661,25
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443,00	0,00	0,00	0,00	2 827,25	0,00	3 270,25
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443,00	0,00	0,00	0,00	2 827,25	0,00	3 270,25
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		345 721,85	5 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 129,64	0,00	359 897,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	345 721,85	5 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 129,64	0,00	359 897,49
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	871,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 208,64	0,00	8 080,13
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	344 850,36	5 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 921,00	0,00	351 817,36

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		491 911,19	4 644 062,95	0,00	0,00	0,00	188 721,49	0,00	227 598,11	0,00	2 264 529,28	0,00	7 816 823,02
013	Atténuations de charges	6 318,50	49 330,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 607,31	0,00	82 603,51	0,00	144 860,25
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 318,50	49 330,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 398,41	0,00	82 603,51	0,00	144 651,35
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208,90	0,00	0,00	0,00	208,90
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 574,84	54 782,10	0,00	0,00	0,00	51 862,95	0,00	13 519,96	0,00	333 668,96	0,00	511 408,81
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 410,25	0,00	4 410,25
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 238,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 741,07	0,00	140 979,39
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 552,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 552,70
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 519,96	0,00	0,00	0,00	13 519,96
70688	Autres prestations de services	637,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 912,50	0,00	58 550,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 310,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 310,25
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	9 795,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 795,35
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	38 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 962,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes)	55 699,02	6 024,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 605,14	0,00	193 328,91
73	Impôts et taxes	0,00	3 133 262,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 624 593,00	0,00	4 757 855,41
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 926 143,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 926 143,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	508 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 933,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	67 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 526,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	255 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 010,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	653,00	0,00	653,00
73221	FNGIR	0,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 710,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	33 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 095,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 281,00	0,00	18 281,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 605 659,00	0,00	1 605 659,00
7362	Taxes de séjour	0,00	49 845,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 845,41
74	Dotations, subventions et participations	14 217,68	1 353 081,60	0,00	0,00	0,00	123 983,45	0,00	199 467,74	0,00	136 565,14	0,00	1 827 315,61
74124	Dotations d'intercommunalité	0,00	125 697,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 697,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	761 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	761 440,00
744	FCTVA	0,00	2 310,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 310,30
7461	DGD	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
74718	Autres	23 289,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 289,02
7472	Régions	0,00	21 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 113,00
7473	Départements	-628,55	65 477,30	0,00	0,00	0,00	32 700,00	0,00	19 149,00	0,00	0,00	0,00	116 697,75
7478	Autres organismes	-8 442,79	0,00	0,00	0,00	0,00	91 283,45	0,00	180 318,74	0,00	136 565,14	0,00	399 724,54
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	0,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 013,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	0,00	1 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 792,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	101 101,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 101,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	102 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 552,00
75	Autres produits de gestion courante	2 318,30	33 934,57	0,00	0,00	0,00	12 572,09	0,00	7 167,60	0,00	45 981,02	0,00	101 973,58
752	Revenus des immeubles	0,00	30 627,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 781,00	0,00	75 408,85
758	Produits divers de gestion courante	2 318,30	3 306,72	0,00	0,00	0,00	12 572,09	0,00	7 167,60	0,00	1 200,02	0,00	26 564,73
76	Produits financiers	0,00	12 595,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 595,47
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	0,00	12 595,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 595,47
7688	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-33 530,00	7 075,87	0,00	0,00	0,00	303,00	0,00	835,50	0,00	35 949,01	0,00	10 633,38
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,01	0,00	99,01
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-33 530,00	2 246,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 530,00	0,00	2 246,75
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	4 389,75	0,00	0,00	0,00	303,00	0,00	835,50	0,00	0,00	0,00	5 528,25
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 320,00	0,00	2 320,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	439,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439,37
78	Reprises sur amortissements et provisions	22 506,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 506,69

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	22 506,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 506,69
	Recettes d'ordre	6 474,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168,64	0,00	11 642,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 474,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168,64	0,00	11 642,91
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en in	591,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168,64	0,00	5 760,13
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	5 882,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 882,78
002	Excédent de fonctionnement reporté	416 030,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 030,91

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	434 641,44	3 378 495,43	3 813 136,87
011 Charges à caractère général	95 526,35	389 973,14	485 499,49
012 Charges de personnel et frais assimilés	-4 673,02	702 340,34	697 667,32
014 Atténuations de produits	0,00	1 613 349,00	1 613 349,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	345 721,85	5 046,00	350 767,85
65 Autres charges de gestion courante	0,00	582 420,70	582 420,70
66 Charges financières	-1 933,74	85 366,25	83 432,51
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	491 911,19	4 644 062,95	5 135 974,14
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	416 030,91	0,00	416 030,91
013 Atténuations de charges	6 318,50	49 330,93	55 649,43
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 474,27	0,00	6 474,27
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 574,84	54 782,10	112 356,94
73 Impôts et taxes	0,00	3 133 262,41	3 133 262,41
74 Dotations, subventions et participations	14 217,68	1 353 081,60	1 367 299,28
75 Autres produits de gestion courante	2 318,30	33 934,57	36 252,87
76 Produits financiers	0,00	12 595,47	12 595,47
77 Produits exceptionnels	-33 530,00	7 075,87	-26 454,13
78 Reprises sur amortissements et provisions	22 506,69	0,00	22 506,69

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	3 378 495,43
011 Charges à caractère général	389 973,14
012 Charges de personnel et frais assimilés	702 340,34
014 Atténuations de produits	1 613 349,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 046,00
65 Autres charges de gestion courante	582 420,70
66 Charges financières	85 366,25
67 Charges exceptionnelles	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisic	0,00
RECETTES TOTALES (1)	4 644 062,95
002 Résultat de fonctionnement reporté (excède	0,00
013 Atténuations de charges	49 330,93
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	54 782,10
73 Impôts et taxes	3 133 262,41
74 Dotations, subventions et participations	1 353 081,60
75 Autres produits de gestion courante	33 934,57
76 Produits financiers	12 595,47
77 Produits exceptionnels	7 075,87
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DÉPENSES TOTALES (1)	92 990,19	224 889,09	317 879,28
011 Charges à caractère général	42 693,49	23 575,09	66 268,58
012 Charges de personnel et frais assimilés	49 853,70	0,00	49 853,70
65 Autres charges de gestion courante	0,00	201 314,00	201 314,00
67 Charges exceptionnelles	443,00	0,00	443,00
RECETTES TOTALES (1)	54 965,95	133 755,54	188 721,49
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	51 862,95	0,00	51 862,95
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	2 640,00	121 343,45	123 983,45
75 Autres produits de gestion courante	160,00	12 412,09	12 572,09
77 Produits exceptionnels	303,00	0,00	303,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DÉPENSES TOTALES (1)	30 462,88	62 527,31	124 601,09	100 288,00
011 Charges à caractère général	24 807,52	17 885,97	23 575,09	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	5 655,36	44 198,34	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	101 026,00	100 288,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	443,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	54 965,95	17 648,30	116 107,24
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	51 862,95	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	2 640,00	5 236,21	116 107,24
75 Autres produits de gestion courante	0,00	160,00	12 412,09	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	303,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	909 262,73	909 262,73
011 Charges à caractère général	56 971,73	56 971,73
012 Charges de personnel et frais assimilés	258 795,00	258 795,00
65 Autres charges de gestion courante	593 496,00	593 496,00
RECETTES TOTALES (1)	227 598,11	227 598,11
013 Atténuations de charges	6 607,31	6 607,31
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 519,96	13 519,96
74 Dotations, subventions et participations	199 467,74	199 467,74
75 Autres produits de gestion courante	7 167,60	7 167,60
77 Produits exceptionnels	835,50	835,50

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 988 150,76	31 096,81	26 926,69	2 046 174,26
011 Charges à caractère général	1 658 332,34	31 066,84	13 830,98	1 703 230,16
012 Charges de personnel et frais assimilés	229 146,43	29,97	13 095,71	242 272,11
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 129,64	0,00	0,00	9 129,64
65 Autres charges de gestion courante	88 715,10	0,00	0,00	88 715,10
67 Charges exceptionnelles	2 827,25	0,00	0,00	2 827,25
RECETTES TOTALES (1)	2 180 074,43	46 874,85	37 580,00	2 264 529,28
013 Atténuations de charges	66 109,66	16 493,85	0,00	82 603,51
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 168,64	0,00	0,00	5 168,64
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	299 088,96	0,00	34 580,00	333 668,96
73 Impôts et taxes	1 624 593,00	0,00	0,00	1 624 593,00
74 Dotations, subventions et participations	136 565,14	0,00	0,00	136 565,14
75 Autres produits de gestion courante	12 600,02	30 381,00	3 000,00	45 981,02
77 Produits exceptionnels	35 949,01	0,00	0,00	35 949,01

CHAPITRES	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	1 911 041,51	77 109,25	31 096,81	26 926,69
011 Charges à caractère général	1 618 685,77	39 646,57	31 066,84	13 830,98
012 Charges de personnel et frais assimilés	191 926,75	37 219,68	29,97	13 095,71
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 886,64	243,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	88 715,10	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	2 827,25	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	2 147 183,18	32 891,25	46 874,85	37 580,00
013 Atténuations de charges	66 109,66	0,00	16 493,85	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 168,64	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	294 678,71	4 410,25	0,00	34 580,00
73 Impôts et taxes	1 606 312,00	18 281,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	136 565,14	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
75 Autres produits de gestion courante	2 400,02	10 200,00	30 381,00	3 030,00
77 Produits exceptionnels	35 949,01	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	9 Action économique	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	80,70	13 805,00	13 885,70
011 Charges à caractère général	80,70	1 597,00	1 677,70
66 Charges financières	0,00	12 208,00	12 208,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	285 908,76	2 331 711,09	2 617 619,85
Non individualisées en opérations	285 908,76	300 582,26	586 491,02
001 Solde d'exécution de la section d'investis	279 434,49	0,00	279 434,49
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	6 474,27	0,00	6 474,27
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	287 493,76	287 493,76
204 Subventions d'équipement versées	0,00	13 088,50	13 088,50
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	2 031 128,83	2 031 128,83
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	2 052,00	2 052,00
959 MATERIELS	0,00	1 650,84	1 650,84
967 AIGUENOIRE	0,00	900,00	900,00
968 LES MEULIERES	0,00	12 087,80	12 087,80
971 URBANISME	0,00	73 368,66	73 368,66
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	23 256,00	23 256,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	1 321,11	1 321,11
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	101 775,00	101 775,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	2 241,54	2 241,54
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	0,00	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	310,75	310,75
81 SENTIERS	0,00	0,00	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	8 571,60	8 571,60
959 MATERIELS	0,00	12 833,34	12 833,34
965 CHAMP PERROUD	0,00	100 000,00	100 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	819 986,31	819 986,31
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	564 690,48	564 690,48
975 MOBILITE	0,00	0,00	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	15 000,00	15 000,00
980 ENERGIE	0,00	39 602,80	39 602,80
981 BATIMENT COTTAVOZ	0,00	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	1 480,60	1 480,60
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	250 000,00	250 000,00
RECETTES TOTALES (1)	844 382,71	1 705 290,27	2 549 672,98
Non affectées aux opérations	844 382,71	684 724,97	1 529 107,68
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	345 721,85	5 046,00	350 767,85
10 Dotations, fonds divers et réserves	498 660,86	418 993,26	917 654,12
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	238 105,00	238 105,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	22 580,71	22 580,71
Affectées aux opérations	0,00	1 020 565,30	1 020 565,30
65 ZONE NORDIQUE	0,00	12 746,92	12 746,92
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	677 406,00	677 406,00
968 LES MEULIERES	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	35 100,00	35 100,00
971 URBANISME	0,00	239 730,26	239 730,26
973 TRAVAUX ZONES	0,00	0,00	0,00
975 MOBILITE	0,00	0,00	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	0,00	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	0,00	0,00
980 ENERGIE	0,00	7 750,00	7 750,00
967 AIGUENOIRE	0,00	47 832,12	47 832,12

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES	Sous-fonction : 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	2 331 711,09
Non individualisées en opérations	300 582,26
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	287 493,76
204 Subventions d'équipement versées	13 088,50
21 Immobilisations corporelles	0,00
N° Opérations	2 031 128,83
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	2 052,00
959 MATERIELS	1 650,84
967 AIGUENOIRE	900,00
968 LES MEULIERES	12 087,80
971 URBANISME	73 368,66
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	23 256,00
979 DIVERS TRAVAUX	1 321,11
965 CHAMP PÉRROUD	0,00
969 TRES HAUT DEBIT	101 775,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	2 241,54
65 ZONE NORDIQUE	0,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	310,75
81 SENTIERS	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	8 571,60
959 MATERIELS	12 833,34
965 CHAMP PÉRROUD	100 000,00
967 AIGUENOIRE	819 986,31
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	564 690,48
975 MOBILITE	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction : 02

020
Administration
générale de la

979 DIVERS TRAVAUX	15 000,00
980 ENERGIE	39 602,80
981 BATIMENT COTTAVOZ	0,00
65 ZONE NORDIQUE	1 480,60
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
965 CHAMP PERROUD	250 000,00
RECETTES TOTALES (1)	1 705 290,27
Non affectées aux opérations	684 724,97
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	5 046,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	418 993,26
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	238 105,00
27 Autres immobilisations financières	22 580,71
Affectées aux opérations	1 020 565,30
65 ZONE NORDIQUE	12 746,92
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	677 406,00
968 LES MEULIERES	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	35 100,00
971 URBANISME	239 730,26
973 TRAVAUX ZONES	0,00
975 MOBILITE	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00
980 ENERGIE	7 750,00
967 AIGUENOIRE	47 832,12

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (1)	27 129,30	27 129,30
N° Opérations	27 129,30	27 129,30
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	7 597,68	7 597,68
958 TRAVAUX BATIMENTS	484,12	484,12
959 MATERIELS	1 783,80	1 783,80
92 ESPACE MULTIACTIVITE	17 263,70	17 263,70
RECETTES TOTALES (1)	2 061,00	2 061,00
Affectées aux opérations	2 061,00	2 061,00
65 ZONE NORDIQUE	2 061,00	2 061,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (1)	19 531,62	7 597,68
N° Opérations	19 531,62	7 597,68
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	7 597,68
958 TRAVAUX BATIMENTS	484,12	0,00
959 MATERIELS	1 783,80	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	17 263,70	0,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	2 061,00
Affectées aux opérations	0,00	2 061,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	2 061,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 369,99	1 369,99
N° Opérations	1 369,99	1 369,99
958 TRAVAUX BATIMENTS	577,99	577,99
959 MATERIELS	792,00	792,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	39 549,27	57 230,29	3 713,16	100 492,72
Non individualisées en opérations	5 168,64	0,00	0,00	5 168,64
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	5 168,64	0,00	0,00	5 168,64
N° Opérations	34 380,63	57 230,29	3 713,16	95 324,08
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	21 891,03	0,00	0,00	21 891,03
959 MATERIELS	2 916,00	46 812,00	0,00	49 728,00
961 TRAVAUX ZI	9 573,60	0,00	0,00	9 573,60
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	10 418,29	0,00	10 418,29
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	3 713,16	3 713,16
RECETTES TOTALES (1)	9 129,64	0,00	0,00	9 129,64
Non affectées aux opérations	9 129,64	0,00	0,00	9 129,64
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	9 129,64	0,00	0,00	9 129,64
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 82	Sous-fonction : 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES TOTALES (1)	29 975,67	9 573,60	57 230,29	3 713,16
Non individualisées en opérations	5 168,64	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	5 168,64	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	24 807,03	9 573,60	57 230,29	3 713,16
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	21 891,03	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	2 916,00	0,00	46 812,00	0,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	9 573,60	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 82	Sous-fonction : 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	10 418,29	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	3 713,16
RECETTES TOTALES (1)	8 886,64	243,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	8 886,64	243,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 886,64	243,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	9 Action économique	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	20 507,55	53 333,32	73 840,87
Non individualisées en opérations	20 507,55	53 333,32	73 840,87
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	53 333,32	53 333,32
204 Subventions d'équipement versées	20 507,55	0,00	20 507,55
N° Opérations	0,00	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					238 105,00									
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)					238 105,00									
A0117726000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	15/09/2017		25/11/2017	238 105,00	F		1.57	1.40305		A	X	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 130 708,02									
1641 Emprunts en euros (total)					5 130 708,02									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02	F		5.5	5.70984		A	X	N	A-1
6121501	CRCA CENTRE EST	19/12/2002		20/01/2003	76 640,00	F		4.78	4.79202		A	X	N	A-1
10316456861-1	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	08/07/2003		25/07/2004	540 000,00	F		3.8	3.8002		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/08/2007	400 000,00	F		4.02	4.02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00	F		4.55	4.65188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00	F		3.82	3.82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00	F		4.46	4.48326		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00	F		2.78	2.82516		A	X	N	A-1
358192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/10/2010		06/01/2012	10 000,00	F		2.5	2.52292		T	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		28/03/2012	300 000,00	F		4.2	4.26897		T	X	N	A-1
8848569	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00	F		4.35	4.36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00	F		2.25	1.85547		A	C	N	A-1
617481	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00	F		4.1	4.1116		T	X	N	A-1
MON280189EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00	F		3.7	3.90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00	F		3.41	3.41187		A	X	N	A-1
MON504295EUR/05	LA BANQUE POSTALE	03/08/2015		01/01/2016	800 000,00	F		1.88	1.85294		T	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0.82	0.811		A	X	N	A-1
Total général					5 368 813,02									

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		238 105,00				0,00	550,35	0,00	373,82	
16311 Emprunts obligataires remboursables in fine (total)		0,00		238 105,00				0,00	550,35	0,00	373,82	
A0117726000	N	0,00		238 105,00	14,08	F		1.40305	0,00	550,35	0,00	373,82
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 082 257,74				340 827,08	94 362,65	0,00	30 323,28	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 082 257,74				340 827,08	94 362,65	0,00	30 323,28	
0015282/001-1	N	0,00		54 800,88	5,17	F		5.70984	7 541,17	3 428,81	0,00	2 762,88
6121501	N	0,00		0,00	0,00	F		4.79202	6 942,46	331,85	0,00	0,00
10316456861-1	N	0,00		46 138,23	0,58	F		3.8002	44 449,11	3 442,32	0,00	759,72
2570701	N	0,00		130 711,80	3,67	F		4.02222	29 582,92	6 443,85	0,00	2 189,42
75184-1	N	0,00		143 663,58	4,58	F		4.65188	25 054,25	7 394,87	0,00	3 104,93
00000539793	N	0,00		182 539,03	6,25	F		3.82462	22 382,77	7 828,01	0,00	5 539,65
3288703	N	0,00		133 122,05	21,58	F		4.48326	16 547,03	6 401,05	0,00	1 088,49
11029000	N	0,00		172 223,49	7,25	F		2.82516	18 960,00	5 388,72	0,00	3 721,64
358192	N	0,00		1 537,44	0,83	F		2.52292	1 499,75	61,93	0,00	9,08
413303	N	0,00		201 920,14	9,00	F		4.26897	18 100,34	8 958,26	0,00	70,67
8848569	N	0,00		64 453,10	8,50	F		4.36661	6 139,94	2 971,54	0,00	46,73
5021665-421398	N	0,00		122 571,44	17,08	F		1.85547	6 809,52	2 264,17	0,00	2 145,00
617481	N	0,00		155 136,06	10,58	F		4.1116	11 266,34	6 650,74	0,00	1 077,76
MON280189EUR	N	0,00		90 174,14	10,75	F		3.90778	6 548,69	3 578,74	0,00	1 112,15
MON281070EUR	N	0,00		424 240,35	11,00	F		3.41187	31 382,12	15 536,04	0,00	1 205,55
MON504295EUR/05	N	0,00		693 333,36	12,83	F		1.85294	53 333,32	12 208,00	0,00	2 912,00
A0116240000	N	0,00		465 692,65	13,33	F		0.811	34 307,35	1 473,75	0,00	2 577,61
Total général		0,00		3 320 362,74					340 827,08	94 913,00	0,00	30 697,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 320 362,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié							Contrat initial	Contrat renégocié
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
700,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	22 600,00		0,00	22 600,00	22 600,00	0,00
Loyers	22 600,00	11/04/2017	0,00	22 600,00	22 600,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	22 600,00		0,00	22 600,00	22 600,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 188 717,22	346 709,86
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 175 134,44	340 827,08
1641	Emprunts en euros	1 175 134,44	340 827,08
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 582,78	5 882,78
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	7 700,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	7 700,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 882,78	5 882,78
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	346 709,86	1 961 169,00	279 434,49	2 587 313,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 378 129,54	III 793 391,33
Ressources propres externes de l'année (a)		460 990,54	441 573,97
10222	Dotations, fonds divers et réserves	430 990,54	404 323,26
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 670,00
276351	Autres immobilisations financières	30 000,00	22 580,71
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		917 139,00	351 817,36
2802	Amortissement des immobilisations	0,00	1 011,88
28031	Amortissement des immobilisations	7 967,42	12 564,00
28041412	Amortissement des immobilisations	71 088,58	71 290,01
28041483	Amortissement des immobilisations	4 986,20	5 000,33
28041512	Amortissement des immobilisations	16 619,58	16 666,67
28041632	Amortissement des immobilisations	16 505,40	16 552,17
2804172	Amortissement des immobilisations	16 619,58	16 666,67
2804173	Amortissement des immobilisations	37 227,84	37 333,33
2804181	Amortissement des immobilisations	190,46	191,00
280421	Amortissement des immobilisations	25 828,57	26 445,41
280422	Amortissement des immobilisations	4 860,23	4 874,00
2804421	Amortissement des immobilisations	177,50	0,00
28051	Amortissement des immobilisations	903,44	2 772,00
28121	Amortissement des immobilisations	950,13	952,82
28128	Amortissement des immobilisations	457,70	459,00
281318	Amortissement des immobilisations	249,29	0,00
28132	Amortissement des immobilisations	126 954,82	58 580,56
28135	Amortissement des immobilisations	317,10	0,00
28141	Amortissement des immobilisations	12 477,64	12 513,00
28151	Amortissement des immobilisations	188,47	189,00
281532	Amortissement des immobilisations	338,04	339,00
281571	Amortissement des immobilisations	1 747,05	2 252,00
281578	Amortissement des immobilisations	2 678,41	2 686,00
28158	Amortissement des immobilisations	37 183,21	32 800,33
28181	Amortissement des immobilisations	874,65	877,13
28182	Amortissement des immobilisations	6 028,92	4 436,00
28183	Amortissement des immobilisations	20 637,33	17 343,78
28184	Amortissement des immobilisations	4 845,69	4 859,42
28188	Amortissement des immobilisations	2 155,75	2 161,85
024	Produits de cessions	365 080,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	131 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	793 391,33	2 158 180,00	0,00	498 660,86	3 450 232,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 587 313,35
Ressources propres disponibles	IV 3 450 232,19
Solde	V = IV - II (3) + 862 918,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	1 715 562,90	Recettes issues de la TEOM			1 605 659,00
60611	Eau et assainissement	75,88	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 605 659,00	
60612	Énergie - Électricité	1 325,09	Dotations et participations reçues			141 565,14
60613	Chauffage urbain	1 724,77	7478	Autres organismes	141 565,14	
60618	Autres fournitures non stockables	23 289,02	Autres recettes de fonctionnement éventuelles			370 698,65
60621	Combustibles	0,00	70	Produits des services, du domaine e	299 729,96	
60622	Carburants	668,45	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	140 979,39	
60623	Alimentation	0,00	70688	Autres prestations de services	23 970,00	
60631	Fournitures d'entretien	142,00	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnem	134 780,57	
60632	Fournitures de petit équipement	116,95	73	Impôts et taxes	40,00	
60636	Vêtements de travail	498,39	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	40,00	
6064	Fournitures administratives	51,40	75	Autres produits de gestion courante	2 400,02	
6068	Autres matières et fournitures	1 049,00	752	Revenus des immeubles	2 400,00	
611	Contrats de prestations de services	1 670 809,04	758	Produits divers de gestion courante	0,02	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	537,77	77	Produits exceptionnels	2 419,01	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	229,20	7714	Recouvrement sur créances admises en non	99,01	
615231	Entretien et réparations voiries	534,00	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations	0,00	
61551	Matériel roulant	4 230,24	775	Produits des cessions d'immobilisations	2 320,00	
6156	Maintenance	822,10	013	Atténuations de charges	66 109,66	
6226	Honoraires	2 115,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	66 109,66	
6232	Fêtes et cérémonies	66,90				
6236	Catalogues et imprimés	0,00				
6237	Publications	1 303,44				
6247	Transports collectifs	1 080,00				
6251	Voyages et déplacements	467,78				
6261	Frais d'affranchissement	1 219,88				
6262	Frais de télécommunications	823,04				
6281	Concours divers (cotisations...)	375,00				
62878	A d'autres organismes	1 822,56				
63512	Taxes foncières	186,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	191 926,75				
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	543,13				
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 714,41				
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	325,79				
64111	Rémunération principale	84 279,40				
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 527,27				
64118	Autres indemnités	16 490,24				
64131	Rémunérations	20 676,39				
64138	Autres indemnités	4 417,95				
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 577,05				
6453	Cotisations aux caisses de retraite	34 281,35				
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 606,06				
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 160,35				
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	327,36				
65	Autres charges de gestion courante	88 715,10				
65548	Autres contributions	88 715,10				
67	Charges exceptionnelles	2 827,25				
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 827,25				
	Total des dépenses réelles	1 999 032,00		Total des recettes réelles	2 117 922,79	
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	23 397,80	042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	5 760,13	
675	Valeurs comptables des immobilisations céd	8 080,13	7761	Différences sur réalisations (négatives) trans.	5 760,13	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	15 317,67				
	Total des dépenses d'ordre	23 397,80		Total des recettes d'ordre	5 760,13	
	TOTAL GENERAL	2 022 429,80		TOTAL GENERAL	2 123 682,92	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	24 807,03		Dotations et subventions reçues	0,00
	Opérations d'équipement	24 807,03	10222	F.C.T.V.A.	0,00
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	21 891,03			
	959 MATERIELS	2 916,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers		024	Produits de cessions	0,00
	Total des dépenses réelles	24 807,03		Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	5 760,13	040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	23 397,80
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilis:	5 760,13	2158	Autres installations, matériel et outillage tech.	8 080,13
			28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	746,82
			281318	Autres bâtiments publics	0,00
			28132	Immeubles de rapport	2 662,00
			28135	Installat° générales, agencements, aménage.	0,00
			28158	Autres installations, matériel et outillage tech.	10 799,00
			28188	Autres immobilisations corporelles	1 109,85
	Total des dépenses d'ordre	5 760,13		Total des recettes d'ordre	23 397,80
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	30 567,16		TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 397,80

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux.				
01/01/2017	TRAVAUX PAYSAGERS ZI	-8 856,00	0,00	
01/01/2017	LOGICIEL TAXE DE SEJOUR	1 032,00	0,00	2
09/01/2017	EMA	3 952,10	0,00	
09/01/2017	EMA	1 153,20	0,00	
09/01/2017	EMA	8 996,40	0,00	
11/01/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	2 940,00	0,00	
11/01/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	5 167,47	0,00	
11/01/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	12 484,25	0,00	
11/01/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	4 877,50	0,00	
19/01/2017	EMA	3 384,00	0,00	
20/01/2017	matériel de piste - SITE NORDIQUE	492,29	0,00	6
27/01/2017	MARQUAGE VEHICULES PARTNER	2 916,00	0,00	5
27/01/2017	MATERIEL TECHNIQUE SITE NORDIQUE	820,80	0,00	6
30/01/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	640,00	0,00	
31/01/2017	PROJET DE TERRITOIRE	2 370,00	0,00	
01/02/2017	PANNEAUX DE SIGNALISATION CIRQUE DE ST MEME	3 713,16	0,00	10
03/02/2017	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	6 064,80	0,00	3
03/02/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	8 745,00	0,00	
06/02/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	9 048,00	0,00	
06/02/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	2 730,00	0,00	
07/02/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	23 000,65	0,00	
09/02/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	533,34	0,00	
09/02/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	533,34	0,00	
20/02/2017	EMA	-222,00	0,00	
21/02/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	66 613,08	0,00	
21/02/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	16 717,80	0,00	
22/02/2017	COOPERATIVE	550,00	0,00	
22/02/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	550,00	0,00	
22/02/2017	COOPERATIVE	550,00	0,00	
01/03/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	19 570,80	0,00	
02/03/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	4 843,20	0,00	
02/03/2017	CARRIERE MEULES DE CORBEL	1 935,00	0,00	
02/03/2017	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	4 732,10	0,00	
03/03/2017	8 licences MIB du 06/1/17 au 06/1/19	483,84	0,00	1
06/03/2017	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	6 064,80	0,00	3
06/03/2017	Chariot-balance déchèterie E2G	1 255,20	0,00	6
09/03/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	4 914,00	0,00	
09/03/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	2 496,00	0,00	
10/03/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	10 160,00	0,00	
11/03/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	5 177,50	0,00	
13/03/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	9 295,38	0,00	
16/03/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	76 970,32	0,00	
20/03/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	40 085,76	0,00	
24/03/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 420,80	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/03/2017	COOPERATIVE	412,50	0,00	
29/03/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	412,50	0,00	
31/03/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	233,70	0,00	
31/03/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	17 525,74	0,00	
31/03/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	61,50	0,00	
03/04/2017	BARRIERE LEVANTE DECHETTERIE E2G	1 113,60	0,00	6
03/04/2017	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	5 244,00	0,00	3
03/04/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 903,00	0,00	
11/04/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 590,00	0,00	
11/04/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	26 157,14	0,00	
11/04/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 590,00	0,00	
11/04/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	66 035,66	0,00	
14/04/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	261,56	0,00	
14/04/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	61,50	0,00	
14/04/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	911,96	0,00	
20/04/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	17 497,00	0,00	
21/04/2017	CARRIERE MEULES DE CORBEL	10 152,80	0,00	
21/04/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	540,00	0,00	
21/04/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	106 345,73	0,00	
24/04/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	671,34	0,00	
28/04/2017	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	4 755,36	0,00	
28/04/2017	INTERVENTION ELECTRIQUE BUVETTE ST MEME	2 241,54	0,00	
02/05/2017	Acquisition 5 BACS OM 360 L VERT FONCE	294,00	0,00	1
04/05/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	1 560,00	0,00	
04/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 498,00	0,00	
04/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	17 060,64	0,00	
04/05/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	1 827,00	0,00	5
04/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 498,00	0,00	
04/05/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	1 261,50	0,00	5
04/05/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	5 000,00	0,00	5
04/05/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	5 000,00	0,00	5
05/05/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	17 178,70	0,00	
06/05/2017	TENTE PLIANTE PRO + POIDS DE LESTAGE	894,20	0,00	6
09/05/2017	PRESTATION SEA - DOSSIERS PPT MENARDIERE/NANTET/MOLLARD/SOUS LA	2 052,00	0,00	2
09/05/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	412,50	0,00	
09/05/2017	ETUDES CAVES COOPERATIVE	412,50	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/05/2017	PRESTATION SEA - DOSSIERS PPT MENARDIERE/NANTET/MOLLARD/SOUS LA	2 052,00	0,00	2
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	18 443,40	0,00	
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	6 634,46	0,00	
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	3 765,46	0,00	
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	17 528,62	0,00	
12/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	9 295,38	0,00	
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	49 752,54	0,00	
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	14 728,88	0,00	
12/05/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	-4 417,11	0,00	
12/05/2017	70 BACS OM 770 L	9 660,00	0,00	6
16/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	15 814,61	0,00	
17/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	13 932,62	0,00	
17/05/2017	RENOVATION DES EXTERIEURS DU BAT CCCC - 1ER VERSEMENT	5 657,26	0,00	
23/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 163,00	0,00	
23/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 054,86	0,00	
24/05/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	671,34	0,00	
31/05/2017	PROJET AIGUENOIRE	900,00	0,00	
31/05/2017	20 LOMBRICOMPSTEURS 2017	1 253,23	0,00	6
31/05/2017	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	900,00	0,00	
08/06/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	11 445,79	0,00	
09/06/2017	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	1 778,40	0,00	3
12/06/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	432,00	0,00	
14/06/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	185 516,83	0,00	
14/06/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	9 155,08	0,00	
14/06/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	36 230,15	0,00	
21/06/2017	ROTOWASH	4 345,20	0,00	6
27/06/2017	Fabrication et pose de bancs- CRECHE SPC FEES ET LUTINS	577,99	0,00	1
27/06/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	18 590,76	0,00	
03/07/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	17 758,80	0,00	
03/07/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	18 031,20	0,00	
06/07/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	17 394,00	0,00	
07/07/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	671,63	0,00	
10/07/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	1 872,00	0,00	
13/07/2017	VEHICULE MAXITY 140 + ATTELAGE+ 1 BENNE ACIER 2 PORTES	45 240,00	0,00	4
13/07/2017	PATA ZI GRANGE VENIN ET CHARTREUSE GUIERS	8 568,00	0,00	6

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/07/2017	PATA ZI GRANGE VENIN ET CHARTREUSE GUIERS	8 568,00	0,00	6
14/07/2017	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	61,69	0,00	
14/07/2017	ANNONCES TRX AMELIORATION ACCES ALPAGES CHAPAREILLAN/	249,06	0,00	
18/07/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	26 191,74	0,00	
18/07/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	16 330,04	0,00	
18/07/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	221 441,54	0,00	
31/07/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	3 600,00	0,00	
31/07/2017	MARQUAGE VEHICULE CAMION BENNE - RENAULT	350,00	0,00	1
01/08/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	19 511,56	0,00	
01/08/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 313,67	0,00	
01/08/2017	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	19 511,56	0,00	
02/08/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	2 800,00	0,00	
03/08/2017	ANNONCE MO REHABILITATION ET EXTENSION BAT COTTAVOZ	864,00	0,00	1
07/08/2017	PC SECRETARIAT ORDI PORTABLE AMENAGEMENT DISQUES DURS EXTERNES	8 258,32	0,00	2
10/08/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	10 418,29	0,00	
16/08/2017	ANNONCE MO REHABILITATION ET EXTENSION BAT COTTAVOZ	457,11	0,00	1
17/08/2017	DEFIBRILATEUR + SAC DE TRANSPORT + BOITIER MURALAIVIA AVEC ALARM	1 783,80	0,00	6
21/08/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	40 834,20	0,00	
21/08/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 257,10	0,00	
21/08/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 257,10	0,00	
22/08/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	93 998,82	0,00	
22/08/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	47 832,12	0,00	
23/08/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	1 301,09	0,00	5
23/08/2017	AVANCE FORFAITAIRE VIABILISATION DE LE 5EME DISTILLERIE DES PERE	-47 832,12	0,00	
23/08/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	1 310,13	0,00	5
28/08/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	5 315,28	0,00	
28/08/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	5 315,28	0,00	
28/08/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	5 315,28	0,00	
30/08/2017	DEBROUILLAILLEUSE ELECTRIQUE SUR BATTERIE STHIL FSA 130	480,00	0,00	1
08/09/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	5 000,00	0,00	5
08/09/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	1 950,00	0,00	5
14/09/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	2 062,57	0,00	5
14/09/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	1 273,71	0,00	5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
18/09/2017	RECIPROCATEUR KAWASAKI	672,00	0,00	1
21/09/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	3 499,40	0,00	5
21/09/2017	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC - DELIBERATI	3 536,59	0,00	5
26/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-17 178,70	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-533,34	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-12 484,25	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-10 799,26	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-2 940,00	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-533,33	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-23 000,65	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-8 745,00	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-5 177,50	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-10 160,00	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-16 309,00	0,00	
27/09/2017	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-5 167,47	0,00	
28/09/2017	ETUDES CAVES COOPERATIVE	-412,50	0,00	
28/09/2017	COOPERATIVE	-550,00	0,00	
02/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	32 519,40	0,00	
03/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	12 300,60	0,00	
03/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	4 563,12	0,00	
09/10/2017	MATERIEL TECHNIQUE SITE NORDIQUE	1 929,72	0,00	6
12/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	17 404,62	0,00	
12/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	3 959,02	0,00	
12/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 399,20	0,00	
17/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	705,74	0,00	
18/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	287,77	0,00	
26/10/2017	MATERIEL TECHNIQUE SITE NORDIQUE	2 952,00	0,00	6
31/10/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	30 711,37	0,00	
02/11/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	1 294,85	0,00	
06/11/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	6 645,20	0,00	
15/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	11 686,20	0,00	
15/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	25 823,34	0,00	
15/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	11 686,20	0,00	
15/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	11 686,20	0,00	
15/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	25 823,34	0,00	
15/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	25 823,34	0,00	
15/11/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	11 686,20	0,00	
15/11/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	25 823,34	0,00	
17/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	11 686,20	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/11/2017	LOGICIEL EURECIA GESTION DU PERSONNEL	2 006,75	0,00	10
20/11/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	6 418,81	0,00	
20/11/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	14 776,62	0,00	
22/11/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	1 557,90	0,00	
22/11/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	1 326,90	0,00	
27/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	10 799,40	0,00	
28/11/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	12 192,00	0,00	
29/11/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	11 115,00	0,00	
04/12/2017	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	12 192,00	0,00	
04/12/2017	CONVENTION THD ISERE - ANNEE 2017	101 775,00	0,00	5
04/12/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	2 269,84	0,00	
04/12/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	2 269,84	0,00	
05/12/2017	MATERIEL TECHNIQUE SITE NORDIQUE	588,00	0,00	6
06/12/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	-2 269,84	0,00	
08/12/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	2 211,50	0,00	
11/12/2017	DEFIBRILATEUR + SAC DE TRANSPORT + BOITIER MURALAIVIA AVEC ALARM	484,12	0,00	6
12/12/2017	VEHICULES LEAF 2017 ELECTRIQUE	19 801,40	0,00	4
15/12/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	8 088,00	0,00	
16/12/2017	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	1 480,60	0,00	
20/12/2017	COMPOSTEURS 2016	-3 530,80	0,00	
26/12/2017	MISSION AMO PLUI CCCC	12 480,00	0,00	
28/12/2017	TAPIS D'EVOLUTION + COFFRE DE RANGEMENT + CHARIOTS + CHAISES	550,00	0,00	10
31/12/2017	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	16 060,38	0,00	
31/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	70,67	0,00	
31/12/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 932,00	0,00	
31/12/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	2 140,00	0,00	
31/12/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 686,00	0,00	
31/12/2017	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	1 833,00	0,00	
	TOTAL GENERAL	2 180 767,42	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
02/06/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
27/06/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
27/06/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	141,35	40,00	-101,35
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	141,34	40,00	-101,34
17/08/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	141,34	40,00	-101,34
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
12/09/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
03/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
03/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
03/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
03/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.2
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
03/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
16/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
16/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
16/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
16/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
16/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
27/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
27/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
27/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
27/10/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
24/11/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
24/11/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
20/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
20/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
20/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
20/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
20/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
22/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
22/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
22/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
22/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
31/12/2017	105 COMPOSTEURS 570 L + BIO SEAU	7 491,47		0,00	70,67	20,00	-50,67
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,72	20,00	-35,72
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,72	20,00	-35,72
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,71	20,00	-35,71
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,72	20,00	-35,72
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,71	20,00	-35,71
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,71	20,00	-35,71
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,71	20,00	-35,71
31/12/2017	10 LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,72	20,00	-35,72

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
31/12/2017	LOMBRICOMPOST EURS 21 UNITES	1 462,10	10	292,00	55,71	20,00	-35,71
TOTAL GENERAL		754 953,32					-5 831,26

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	365 080,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 320,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	8 080,13

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
18/04/2017	FACTURE OP AVANCE SUR PARTICIPATION N° 1 - 2014	250 000,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		250 000,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	7 389 149,20
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 389 149,20
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ANAMOUNTO	1 400.00€	SUBVENTION COL DES 1000
ASSOC. FEES ET LUTINS	104 945.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONT'S	1 400.00€	SUBVENTION FESTIVAL CULTUR ECO
ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONT'S	50 535.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VALLEE DES ECHELLES	99 937.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
ASSOCIATION LES NUITS D'ETE	900.00€	SUBVENTION NUITS D'ETE
CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	102 795.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	15 942.00€	SUBVENTION 2017 LUDOBUS
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	101 026.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE ALSH
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	19 627.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE LAEP
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	5 042.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE CRPE
CHARTREUSE MONTAGNE	1 300.00€	SUBVENTION 2017 RALLYE CHAM
Chartreuse Tourisme	22 950.00€	COTISATION ANNUELLE CHARTREUSE TOURSIME
Chartreuse Tourisme	1 700.00€	SUBVENTION TRAIL GRAND DUC 2017
COMITE DES FETES DE ST LAURENT DU PONT	1 300.00€	SUBVENTION POUR LES TALENTS DE CHARTREUSE
COMITE DES FETES L'EPHEMERE	15 000.00€	SUBVENTION FESTIVAL LE GRAND SON
COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	1 300.00€	SUBVENTION FESTIVAL MUSIQUE POP ROCK
CULTURE ET LOISIRS CINEMA LE CARTUS	1 200.00€	SUBVENTION 90 ANS DU CINEMA
INITIATIVE PAYS VOIRONNAIS	10 000.00€	SUBVENTION ANNUELLE 2017
INSTINC TAF	3 000.00€	SUBVENTION ZYGOMATIC FESTIVAL 2017
LA CARTUSIENNE	1 450.00€	SUBVENTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE
LE SOU DES ECOLES DE ST LAURENT DU PONT	1 400.00€	SUBVENTION TRAIL DES 3 COUVENTS
OT COEUR DE CHARTREUSE	330 000.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
OUEST AMERICAIN	1 400.00€	SUBVENTION OUEST AMERICAIN
POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	143 558.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
RADIO COULEUR CHARTREUSE	12 000.00€	SUBVENTION RADIO COULEUR CHARTREUSE
SKI CLUB DES ENTREMONT'S	850.00€	SUBVENTION ORGANISATION ANIMATION STATION
SKI NORDIQUE CHARTROUSIN	2 500.00€	CONVENTION SPONSORING JULES LAPIERRE
TENNIS CLUB DE CHARTREUSE	400.00€	SUBVENTION COMPETITION
TITOUNETS DE CHARTREUSE	151 403.00€	SUBVENTION 2017 VERSEE
VELO TOUT TERRAIN CHARTREUSE	1 600.00€	SUBVENTION COUPE AUVERGNE RHONE ALPES
VITADANSE	1 450.00€	SUBVENTION JAZZ EN CHARTREUSE
Autres		
CHARTREUSE NORDIQUE	1 000.00€	SUBVENTION NOCTURNES 2017
COMMUNES FORESTIERES DE L'ISERE	5 000.00€	SUBVENTION FETE DE LA FORET DE MONTAGNE 2017
Personnes de droit public		
Communes		
COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE	34 770.48€	Subvention de fonctionnement au budget annexe immeuble
TOTAL GENERAL	1 250 080,48	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0,94	7,94	6,94	1	7,94
Attaché Territorial	A	2	0	2	1	1	2
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif	C	0	0,94	0,94	0,94	0	0,94
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0,54	11,54	9,91	1	10,91
Ingénieur	A	1	0	1	0,8	0	0,8
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	3	0	3	2	1	3
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0,54	0,54	0,11	0	0,11
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		1	2,53	3,53	0	3	3
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	0	0
Agent social 2ème classe	C	0	2,53	2,53	0	3	3
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Psychologue de Classe Normale	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0,76	1,76	0	2	2
Animateur	B	1	0,76	1,76	0	2	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		21	4,77	25,77	17,85	7	24,85

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché Territorial	A	ADM	889	0,00		CDI
Animateur	B	ANIM	374	0,00		CDD
Animateur	B	ANIM	581	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	337	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Adjoint technique 1ère classe	C	TECH		0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
RESPONSABLE SITE NORDIQUE	B	ENC	547	0,00		CDD
Auxiliaire de puériculture	C	S	445	0,00		
AGENT SOCIAL	N			0,00	Remplacement	CDD
GARDIEN DECHETTERIE	N			0,00		CDD
PISTEUR SECOURISTE	N		362	0,00		CDD
ADJOINT TECHNIQUE	N	ENC	349	0,00		CDD
AGENT D'ENTRETIEN	N	ENC	358	0,00		CDD
Dameur pisteur	N	ENC	388	0,00		CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	N	S	347	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE - POLE TERTIAIRE 3838
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE DU DESERT	SARL ESCALE DU DESERT	Personne Morale de Droit P	12 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 01/01/199 01/01/2003 01/01/2003 01/01/2003	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE ASSOC. FEES ET LUTINS CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL TITOUNETS DE CHARTREUSE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE Association ASSOC. FEES ET LUTINS Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association Association	
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	COOPERATIVE LAITIERE	01/01/2017		20004011100094	SPA	oui
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

1 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 337 159,29	2 820 452,73	1 961 169,00	1 555 537,56
RECETTES	6 337 159,29	2 560 863,62	2 158 180,00	1 618 115,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 807 235,72	7 100 338,84	0,00	706 896,88
RECETTES	7 807 235,72	7 816 823,02	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - COOPERATIVE LAITIERE (1)

BUDGET : COOPERATIVE LAITIERE N°SIRET : 20004011100094				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 577 474,12	374 054,86	0,00	1 203 419,26
RECETTES	1 577 474,12	185 589,00	0,00	1 391 885,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 834,66	0,00	0,00	25 834,66
RECETTES	25 834,66	0,00	0,00	25 834,66

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	757 716,00	15 952,00	0,00	741 764,00
RECETTES	757 716,00	77 059,91	0,00	680 656,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	102 465,48	97 601,13	0,00	4 864,35
RECETTES	102 465,48	65 082,73	0,00	37 382,75

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 253,65	0,00	12 000,00	12 253,65
RECETTES	24 253,65	20 877,99	0,00	3 375,66
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	252 068,81	180 565,83	0,00	71 502,98
RECETTES	252 068,81	205 806,81	0,00	46 262,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

2 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 841,50	22 580,71	0,00	23 260,79
RECETTES	45 841,50	25 717,50	0,00	20 124,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	859 382,96	763 297,64	0,00	96 085,32
RECETTES	859 382,96	854 869,98	0,00	4 512,98

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES (1)

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES N°SIRET : 20004011100086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	346 019,03	233 801,69	0,00	112 217,34
RECETTES	346 019,03	166 755,78	0,00	179 263,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	302 710,78	175 538,52	0,00	127 172,26
RECETTES	302 710,78	175 538,52	0,00	127 172,26

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 088 463,59	3 466 841,99	1 973 169,00	3 648 452,60
RECETTES	9 088 463,59	3 036 863,80	2 158 180,00	3 893 419,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 349 698,41	8 317 341,96	0,00	1 032 356,45
RECETTES	9 349 698,41	9 118 121,06	0,00	231 577,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 438 162,00	11 784 183,95	1 973 169,00	4 680 809,05
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 438 162,00	12 154 984,86	2 158 180,00	4 124 997,14

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.6
IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Recettes				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Recettes				
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	21 066 000,00	-1,228	2,160	4,854	455 026,00	3,566
Taxe foncière sur les propriétés bâties	16 118 000,00	1,787	2,660	5,138	428 739,00	7,018
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	586 700,00	0,825	5,220	5,030	30 626,00	5,899
Cotisation foncière des entreprises	3 821 000,00	1,031	26,360	2,648	1 007 216,00	3,706
TOTAL	41 591 700,00	1,443			1 921 607,00	5,029

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 28
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 4








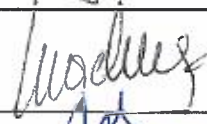


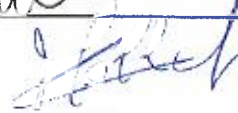
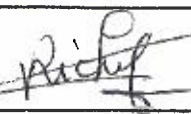



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER CHARUET Roger.	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

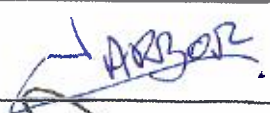




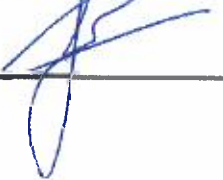
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN <i>Pouvoir donné à B. BIGNASSIS.</i>	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN <i>Pouvoir donné à N. VERARD</i>	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT <i>Pouvoir donné à P. FALCON</i>	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL <i>Pouvoir donné à S GUSMEROLI</i>	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..13/04/18, et de la publication le ..16/04/18

A Entre-Deux-Guiers, le16/04/18.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100094

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : COOPERATIVE LAITIERE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.20	A7 - Etat des charges transférées	X	
p.21	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.22	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.24	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.25	A9.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.26	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.27	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.28	A10 - Etat des travaux en régie	X	
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.29	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.30	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.31	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.32	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.33	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.34	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.35	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.37	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.38	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.39	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

30003 - COOPERATIVE LAITIERE 4C

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 577 474,12	25 834,66	1 603 308,78
Titres de recettes émis (b)	185 589,00	0,00	185 589,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	185 589,00	0,00	185 589,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 577 474,12	25 834,66	1 603 308,78
Mandats émis (f)	383 362,86	0,00	383 362,86
Annulations de mandats (g)	9 308,00	0,00	9 308,00
Dépenses nettes (h = f - g)	374 054,86	0,00	374 054,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		0,00	
(h - d) Déficit	188 465,86	0,00	188 465,86

30003 - COOPERATIVE LAITIERE 4C

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
COOPERATIVE LAITIERE 4C					
Investissement	0,00	0,00	-188 465,86	0,00	-188 465,86
Fonctionnement					
Sous-Total	0,00	0,00	-188 465,86	0,00	-188 465,86
TOTAL II	0,00	0,00	-188 465,86	0,00	-188 465,86
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	0,00	0,00	-188 465,86	0,00	-188 465,86

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
752	Revenus des immeubles	25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 834,66	0,00	0,00	0,00	25 834,66
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SÉCTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	74 010,42	325,00	0,00	73 685,42
2031	Frais d'études	74 010,42	325,00	0,00	73 685,42
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 387 187,06	373 729,86	0,00	1 013 457,20
2313	Constructions	1 387 187,06	373 729,86	0,00	1 013 457,20
Total des dépenses d'équipement		1 461 197,48	374 054,86	0,00	1 087 142,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 610,00	0,00	0,00	9 610,00
10226	Taxe d'aménagement	9 610,00	0,00	0,00	9 610,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 666,64	0,00	0,00	106 666,64
1641	Emprunts en euros	106 666,64	0,00	0,00	106 666,64
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		116 276,64	0,00	0,00	116 276,64
TOTAL DEPENSES REELLES		1 577 474,12	374 054,86	0,00	1 203 419,26
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 577 474,12	374 054,86	0,00	1 203 419,26
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	566 268,00	185 589,00	0,00	380 679,00
1312	Régions	99 781,73	0,00	0,00	99 781,73
1313	Départements	466 486,27	185 589,00	0,00	280 897,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 011 206,12	0,00	0,00	1 011 206,12
1641	Emprunts en euros	1 011 206,12	0,00	0,00	1 011 206,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 577 474,12	185 589,00	0,00	1 391 885,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 577 474,12	185 589,00	0,00	1 391 885,12
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 577 474,12	185 589,00	0,00	1 391 885,12
	Pour information	0,00			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	CA	2017
--	-----------	-------------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INT8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
Total general														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable enregistrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture; Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture; Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancem- ent	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)§			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN

A5.1

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		116 276,64	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		106 666,64	0,00
1641	Emprunts en euros	106 666,64	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 610,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	9 610,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	9 610,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	0,00
Solde	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 461, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A7
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	CA	2017
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A8

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	10 799,26	0,00	
11/01/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	533,33	0,00	
11/01/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	12 484,25	0,00	
11/01/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	2 940,00	0,00	
11/01/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	5 167,47	0,00	
03/02/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	8 745,00	0,00	
07/02/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	23 000,65	0,00	
09/02/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	533,34	0,00	
01/03/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	16 309,00	0,00	
10/03/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	10 160,00	0,00	
11/03/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	1 577,50	0,00	
20/04/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	17 497,00	0,00	
05/05/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	17 178,70	0,00	
09/05/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	412,50	0,00	
06/06/2017	AMO EXTENSION CAVES COOPERATIVE ELV	325,00	0,00	
06/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	9 308,00	0,00	
15/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	39 152,45	0,00	
16/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	9 082,86	0,00	
16/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	11 330,64	0,00	
19/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	11 687,50	0,00	
27/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	1 410,00	0,00	
27/06/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	660,00	0,00	
12/07/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	25 875,13	0,00	
12/07/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	6 400,50	0,00	
13/07/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	26 983,00	0,00	
13/07/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	14 612,98	0,00	
13/07/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	12 094,00	0,00	
23/08/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	9 090,48	0,00	
24/08/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	5 758,00	0,00	
27/09/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	1 983,02	0,00	
29/09/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	12 992,60	0,00	
29/09/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMONT LE VIEUX	3 902,12	0,00	

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/10/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	7 812,72	0,00	
04/10/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	6 349,75	0,00	
07/10/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	762,50	0,00	
07/12/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	10 910,48	0,00	
12/12/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	40 035,83	0,00	
12/12/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	40 035,83	0,00	
13/12/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	220,00	0,00	
13/12/2017	EXTENSION DES CAVES COOPERATIVE LAITIERE ENTREMEN LE VIEUX	220,00	0,00	
TOTAL GENERAL		439 333,39	0,00	

II - ANNEXES**II**
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION
A9.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES**II****ELEMENTS DU BILAN****A9.4**

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN

A9.5

VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00%

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	NI	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	CA	2017
--	-----------	-------------

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	CA	2017
---	----	------

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - COOPERATIVE LAITIERE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 577 474,12	374 054,86	0,00	1 203 419,26
RECETTES	1 577 474,12	185 589,00	0,00	1 391 885,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 834,66	0,00	0,00	25 834,66
RECETTES	25 834,66	0,00	0,00	25 834,66

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 577 474,12	374 054,86	0,00	1 203 419,26
RECETTES	1 577 474,12	185 589,00	0,00	1 391 885,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 834,66	0,00	0,00	25 834,66
RECETTES	25 834,66	0,00	0,00	25 834,66
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 603 308,78	374 054,86	0,00	1 229 253,92
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 603 308,78	185 589,00	0,00	1 417 719,78

(1) Y compris les rattachements.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION'	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président Denis SEJOURNE
 A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
 Le Président, Denis SEJOURNE



Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 34
 VOTES : Pour : 34
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

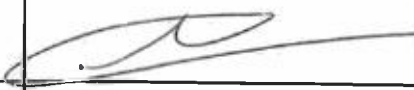
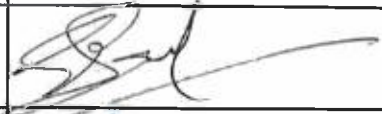





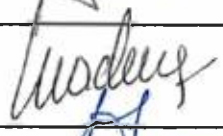

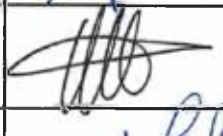
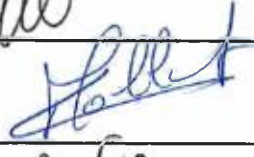
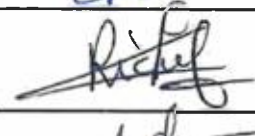


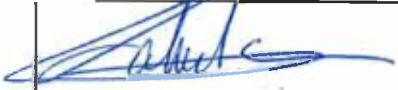
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER- <u>Roger CHARNIET</u>	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY <u>Pouvoir à JP CLARET</u>	
Cédric VIAL	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2


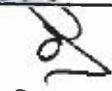


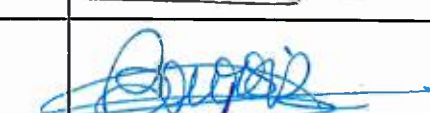

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN <i>Pouvoir à B. BIENASSIS</i>	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN <i>Pouvoir à N. VERARD</i>	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT <i>Pouvoir à P. FALCON</i>	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	Pouvoir donné à S. GUSMEROLI 
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A EDG, le 16/04/18.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100037

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC



M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.20	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.21	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.22	A9.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.23	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.24	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.25	A10 - Etat des travaux en régie	X	
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
p.26	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.27	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.28	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.31	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.32	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.33	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p.35	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.36	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

30005 - IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	757 716,00	102 465,48	860 181,48
Titres de recettes émis (b)	54 000,00	64 950,23	118 950,23
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	54 000,00	64 950,23	118 950,23
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	757 716,00	102 465,48	860 181,48
Mandats émis (f)	15 832,00	68 385,65	84 217,65
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	15 832,00	68 385,65	84 217,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	38 168,00		34 732,58
(h - d) Déficit		3 435,42	

30005 - IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	23 059,91	0,00	38 168,00	0,00	61 227,91
Fonctionnement	-29 215,48	0,00	-3 435,42	0,00	-32 650,90
Sous-Total	-6 155,57	0,00	34 732,58	0,00	28 577,01
TOTAL II	-6 155,57	0,00	34 732,58	0,00	28 577,01
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-6 155,57	0,00	34 732,58	0,00	28 577,01

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

II

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	19 250,00	14 385,65	0,00	0,00	4 864,35
60611	Eau et assainissement	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
60612	Énergie - Électricité	4 250,00	7 157,90	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	369,10	0,00	0,00	30,90
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	119,94	0,00	0,00	380,06
6068	Autres matières et fournitures	0,00	84,86	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	4 400,00	200,07	0,00	0,00	4 199,93
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	897,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6156	Maintenance	6 100,00	4 917,81	0,00	0,00	1 182,19
6226	Honoraires	400,00	250,00	0,00	0,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	388,97	0,00	0,00	811,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		19 250,00	14 385,65	0,00	0,00	4 864,35
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		19 250,00	14 385,65	0,00	0,00	4 864,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	54 000,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	54 000,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		54 000,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		54 000,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		73 250,00	68 385,65	0,00	0,00	4 864,35
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		29 215,48				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	34 770,48	34 770,48	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	34 770,48	34 770,48	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 569,00	14 712,25	0,00	0,00	2 856,75
752	Revenus des immeubles	15 864,00	13 266,00	0,00	0,00	2 598,00
758	Produits divers de gestion courante	1 705,00	1 446,25	0,00	0,00	258,75
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		52 339,48	49 482,73	0,00	0,00	2 856,75
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		52 339,48	49 482,73	0,00	0,00	2 856,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre section:	50 126,00	15 600,00	0,00	0,00	34 526,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	50 126,00	15 600,00	0,00	0,00	34 526,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 126,00	15 600,00	0,00	0,00	34 526,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		102 465,48	65 082,73	0,00	0,00	37 382,75
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	707 470,00	232,00	0,00	707 238,00
2135	installat° générales, agencements, aménagements des con	634,00	232,00	0,00	402,00
2138	Autres constructions	706 836,00	0,00	0,00	706 836,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		707 470,00	232,00	0,00	707 238,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120,00	120,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	120,00	120,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participator	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120,00	120,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		707 590,00	352,00	0,00	707 238,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	50 126,00	15 600,00	0,00	34 526,00
	Charges transférées (6)	50 126,00	15 600,00	0,00	34 526,00
13911	Etat et établissements nationaux	50 126,00	0,00	0,00	50 126,00
13912	Régions	0,00	700,00	0,00	0,00
13913	Départements	0,00	14 900,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 126,00	15 600,00	0,00	34 526,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		757 716,00	15 952,00	0,00	741 764,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	528 825,76	0,00	0,00	528 825,76
1312	Régions	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
1313	Départements	388 825,76	0,00	0,00	388 825,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	151 830,33	0,00	0,00	151 830,33
1641	Emprunts en euros	151 830,33	0,00	0,00	151 830,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		680 656,09	0,00	0,00	680 656,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		680 656,09	0,00	0,00	680 656,09
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	54 000,00	54 000,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	54 000,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments publics	54 000,00	0,00	0,00	54 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		54 000,00	54 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		54 000,00	54 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		734 656,09	54 000,00	0,00	680 656,09
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		23 059,91			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 8618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié							Contrat initial	Contrat renégocié
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2132	25	03/12/2015

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 126,00	15 600,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 126,00	15 600,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50 126,00	15 600,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 600,00	0,00	0,00	15 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		54 000,00	54 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		54 000,00	54 000,00
28132	<i>Amortissement des immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>54 000,00</i>
28141	<i>Amortissement des immobilisations</i>	<i>54 000,00</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	54 000,00	0,00	23 059,91	0,00	77 059,91

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	15 600,00
Ressources propres disponibles	IV	77 059,91
Solde	V = IV - II (4)	+ 61 459,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
18/05/2017	PRESENTOIR MURAL MULTICASES - HALL ACCUEIL	232,00	0,00	1
TOTAL GENERAL		232,00	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A9.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A9.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A9.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	49 482,73
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	49 482,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	II/I	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			0,00				
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses				
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée **obligatoirement** proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	757 716,00	15 952,00	0,00	741 764,00
RECETTES	757 716,00	77 059,91	0,00	680 656,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	102 465,48	97 601,13	0,00	4 864,35
RECETTES	102 465,48	65 082,73	0,00	37 382,75

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2016)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	757 716,00	15 952,00	0,00	741 764,00
RECETTES	757 716,00	77 059,91	0,00	680 656,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	102 465,48	97 601,13	0,00	4 864,35
RECETTES	102 465,48	65 082,73	0,00	37 382,75
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	860 181,48	113 553,13	0,00	746 628,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	860 181,48	142 142,64	0,00	718 038,84

(1) Y compris les rattachements.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2016)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.






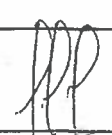

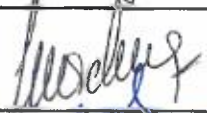


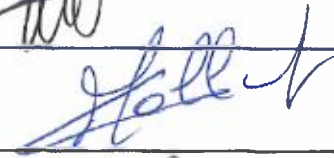
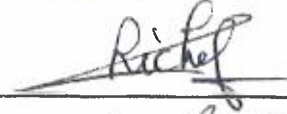


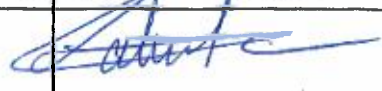
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018


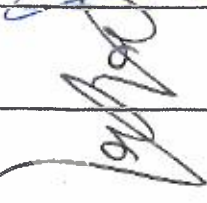




Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvoir donné à B. BIENASSIS	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvoir donné à N. VERARD	PD 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvoir donné à P. FALCON.	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL <i>Pouvoir donné à S. GUSMEROLI</i>	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-Deux-Guiers, le 16/04/2018



REPUBLIQUE FRANCAISE

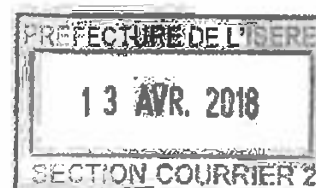
20004011100078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49



COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.14 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.15 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.17 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.18 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.19 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.21 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.22 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.23 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.24 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.25 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.26 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.27 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.28 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.29 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

p.30 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

p.31 A6 - Etat des charges transférées

p.32 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.33 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.34 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

p.35 A8.3 - Opérations liées aux cessions

p.36 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entr

p.37 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti

p.38 A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

p.39 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.40 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.41 C1.1 - Etat du personnel

p.43 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.44 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.45 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.46 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	24 253,65	252 068,81	276 322,46
Titres de recettes émis (b)	4 424,34	183 020,00	187 444,34
Réductions de titres (c)	0,00	270,00	270,00
Recettes nettes (d = b - c)	4 424,34	182 750,00	187 174,34
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	24 253,65	252 068,81	276 322,46
Mandats émis (f)	0,00	180 839,01	180 839,01
Annulations de mandats (g)	0,00	273,18	273,18
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	180 565,83	180 565,83
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 424,34	2 184,17	6 608,51
(h - d) Déficit			

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	16 453,65	0,00	4 424,34	0,00	20 877,99
Fonctionnement	23 056,81	0,00	2 184,17	0,00	25 240,98
Sous-Total	39 510,46	0,00	6 608,51	0,00	46 118,97
TOTAL III	39 510,46	0,00	6 608,51	0,00	46 118,97
TOTAL I + II + III	39 510,46	0,00	6 608,51	0,00	46 118,97

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 180 565,83	G 182 750,00	G-A 2 184,17
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 4 424,34	H-B 4 424,34

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 23 056,81 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 16 453,65 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 180 565,83	Q= G+H+I+J 226 684,80	=Q-P 46 118,97

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 12 000,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 12 000,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 180 565,83	= G+I+K 205 806,81	25 240,98
	Section d'investissement	= B+D+F 12 000,00	= H+J+L 20 877,99	8 877,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 192 565,83	= G+H+I+J+K+L 226 684,80	34 118,97

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1**

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 12 000,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	186 594,84	95 800,25	42 789,86	0,00	48 004,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500,00	36 771,38	0,00	0,00	5 728,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	229 094,84	132 571,63	42 789,86	0,00	53 733,35
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	780,00	0,00	0,00	2 220,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	12 173,97				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	244 268,81	133 351,63	42 789,86	0,00	68 127,32
023	Viréement à la section investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	7 800,00	4 424,34			3 375,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	7 800,00	4 424,34	0,00	0,00	3 375,66
	TOTAL	252 068,81	137 775,97	42 789,86	0,00	71 502,98
	Pour information					
	D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de service	39 300,00	31 281,00	0,00	0,00	8 019,00
74	Subventions d'exploitation	189 712,00	151 439,00	0,00	0,00	38 273,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	229 012,00	182 720,00	0,00	0,00	46 292,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	229 012,00	182 750,00	0,00	0,00	-46 262,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	229 012,00	182 750,00	0,00	0,00	46 262,00
	Pour information					
	R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016	23 056,81				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés;

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers;

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49;

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043;

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 900,65	0,00	12 000,00	10 900,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		22 900,65	0,00	12 000,00	10 900,65
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 353,00	0,00	0,00	1 353,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		24 253,65	0,00	12 000,00	12 253,65
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		24 253,65	0,00	12 000,00	12 253,65
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
TOTAL		7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		16 453,65			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	138 590,11	0,00	138 590,11
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 771,38	0,00	36 771,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	780,00	0,00	780,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 424,34	4 424,34
	Dépenses d'exploitation - Total	176 141,49	4 424,34	180 565,83

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

180 565,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).;

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.;

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).;

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET****B2****2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services	31 281,00	0,00	31 281,00
74	Subventions d'exploitation	151 439,00	0,00	151 439,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	30,00	0,00	30,00
	Recettes d'exploitation - Total	182 750,00	0,00	182 750,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016**23 056,81**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**205 806,81**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	4 424,34	4 424,34
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	4 424,34	4 424,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016**16 453,65**

+

AFFECTATION AU COMPTE 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**20 877,99**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	186 594,84	95 800,25	42 789,86	0,00	48 004,73
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6066	Carburants	850,00	382,65	0,00	0,00	467,35
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	495,94	0,00	0,00	504,06
6156	Maintenance	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6228	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6236	Catalogues et imprimés	48,00	0,00	0,00	0,00	48,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	701,54	17,86	0,00	480,60
6262	Frais de télécommunications	250,00	171,51	0,00	0,00	78,49
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2,61	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	177 446,84	94 046,00	42 772,00	0,00	40 628,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500,00	36 771,38	0,00	0,00	5 728,62
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	2 000,00	1 905,80	0,00	0,00	94,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	92,26	0,00	0,00	7,74
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	700,00	473,09	0,00	0,00	226,91
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	55,33	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	25 000,00	18 441,92	0,00	0,00	6 558,08
6413	Primes et gratifications	0,00	6 498,88	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 200,00	3 167,47	0,00	0,00	5 032,53
6452	Cotisations aux mutuelles	500,00	225,95	0,00	0,00	274,05
6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 000,00	5 910,68	0,00	0,00	89,32
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		229 094,84	132 571,63	42 789,86	0,00	53 733,35
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	780,00	0,00	0,00	2 220,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	780,00	0,00	0,00	2 220,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	12 173,97				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		244 268,81	133 351,63	42 789,86	0,00	68 127,32
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	7 800,00	4 424,34			3 375,66
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	7 800,00	4 424,34			3 375,66
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 800,00	4 424,34			3 375,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 800,00	4 424,34			3 375,66

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	252 068,81	137 775,97	42 789,86	0,00	71 502,98
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	39 300,00	31 281,00	0,00	0,00	8 019,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	39 300,00	31 281,00	0,00	0,00	8 019,00
74	Subventions d'exploitation	189 712,00	151 439,00	0,00	0,00	38 273,00
748	Autres subventions d'exploitation	189 712,00	151 439,00	0,00	0,00	38 273,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		229 012,00	182 720,00	0,00	0,00	46 292,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		229 012,00	182 750,00	0,00	0,00	46 262,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		229 012,00	182 750,00	0,00	0,00	46 262,00
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		23 056,81				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M., 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M., 41, M., 43 et M., 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	22 900,65	0,00	12 000,00	10 900,65
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	10 900,65	0,00	0,00	10 900,65
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		22 900,65	0,00	12 000,00	10 900,65
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (Investissement)	1 353,00	0,00	0,00	1 353,00
Total des dépenses financières		1 353,00	0,00	0,00	1 353,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		24 253,65	0,00	12 000,00	12 253,65
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 253,65	0,00	12 000,00	12 253,65
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2016			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
28088	Autres immobilisations incorporelles	7 800,00	0,00	0,00	7 800,00
2817562	Service d'assainissement	0,00	296,48	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 700,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 134,86	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	293,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 800,00	4 424,34	0,00	3 375,66
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016			16 453,65		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 - RI 041.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NDR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou faux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre..

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre ;

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
700.00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 353,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 353,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 800,00	4 424,34
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		7 800,00	4 424,34
28088	Amortissement des immobilisations	7 800,00	0,00
2817562	Amortissement des immobilisations	0,00	296,48
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	2 700,00
28183	Amortissement des immobilisations	0,00	1 134,86
28184	Amortissement des immobilisations	0,00	293,00
027	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 424,34	0,00	16 453,65	0,00	20 877,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 000,00
Ressources propres disponibles	20 877,99
Solde	V = IV - II (3) + 8 877,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	94 046,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de si	6 000,00
6287	Remboursements de frais	94 046,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	150,00	74	Subventions d'exploitation	17 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150,00	748	Autres subventions d'exploitation	17 750,00
	Total des dépenses réelles	94 196,00		Total des recettes réelles	23 750,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	94 196,00		TOTAL GENERAL	23 750,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	94 046,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de :	6 000,00
6287	Remboursements de frais	94 046,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	150,00	74	Subventions d'exploitation	17 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	150,00	748	Autres subventions d'exploitation	17 750,00
	Total des dépenses réelles	94 196,00		Total des recettes réelles	23 750,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	94 196,00		TOTAL GENERAL	23 750,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	182 750,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles ; Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales) ;

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	182 750,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros ₁	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	2	1 000,00
Technicien	B	1	905,80
TOTAL GENERAL		3	1 905,80

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	252 068,81	180 565,83	0,00	180 565,83
RECETTES	252 068,81	205 806,81	0,00	205 806,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 253,65	0,00	12 000,00	12 000,00
RECETTES	24 253,65	20 877,99	0,00	20 877,99

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	252 068,81	180 565,83	0,00	180 565,83
RECETTES	252 068,81	205 806,81	0,00	205 806,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 253,65	0,00	12 000,00	12 000,00
RECETTES	24 253,65	20 877,99	0,00	20 877,99
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	276 322,46	180 565,83	12 000,00	192 565,83
TOTAL AGREGE DES RECETTES	276 322,46	226 684,80	0,00	226 684,80

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 34
 VOTES : Pour : 33
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018






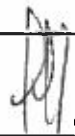

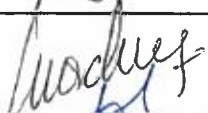


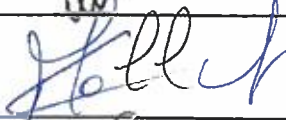
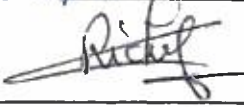



Date de convocation : 19/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTHER CHARVET Roger	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à J P CLARET	
Cédric VIAL	



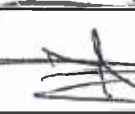
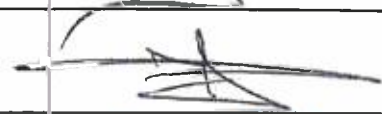

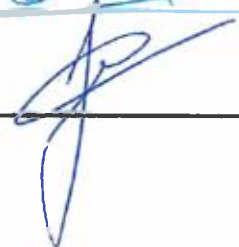
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvoir donné à B. BIENASSIS	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvoir donné à N. VERARD	PD 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvoir donné à P. FALCON.	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL Pouvoir donné à S. GUSMEROLI	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifie exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18... et de la publication le 16/04/18

A... EGG... le 16/04/18...



REPUBLIQUE FRANCAISE

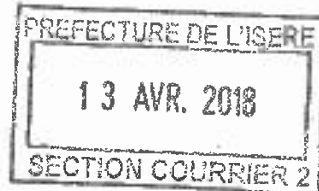
20004011100052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4



COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.20 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.24 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.25 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.26 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.27 A3.2 - Etalement des provisions

p.28 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.29 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.30 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.31 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.32 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

p.33 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

p.34 A6 - Etat des charges transférées

p.35 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.36 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.37 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

p.38 A8.3 - Opérations liées aux cessions

p.39 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent

p.40 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti

p.41 A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

p.42 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.43 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.44 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.45 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.46 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.47 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.48 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.49 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.50 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.51 C1.1 - Etat du personnel

p.53 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.54 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.55 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.56 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.57 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 763 297,64	G 764 860,02	G-A 1 562,38
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 22 580,71	H 24 792,00	H-B 2 211,29

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 90 009,96 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 925,50 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 785 878,35	Q= G+H+I+J 880 587,48	=Q-P 94 709,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	=E+F 0,00	=K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 763 297,64	= G+I+K 854 869,98	91 572,34
	Section d'investissement	= B+D+F 22 580,71	= H+J+L 25 717,50	3 136,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 785 878,35	= G+H+I+J+K+L 880 587,48	94 709,13

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L 0,00

30006 - STATION SERVICE CC COEUR DE CH
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	45 841,50	859 382,96	905 224,46
Titres de recettes émis (b)	24 792,00	764 860,02	789 652,02
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	24 792,00	764 860,02	789 652,02
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	45 841,50	859 382,96	905 224,46
Mandats émis (f)	22 580,71	763 398,16	785 978,87
Annulations de mandats (g)	0,00	100,52	100,52
Dépenses nettes (h = f - g)	22 580,71	763 297,64	785 878,35
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 211,29	1 562,38	3 773,67
(h - d) Déficit			

30006 - STATION SERVICE CC COEUR DE CH

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
STATION SERVICE CC COEUR DE CH					
Investissement	925,50	0,00	2 211,29	0,00	3 136,79
Fonctionnement	90 009,96	0,00	1 562,38	0,00	91 572,34
Sous-Total	90 935,46	0,00	3 773,67	0,00	94 709,13
TOTAL III	90 935,46	0,00	3 773,67	0,00	94 709,13
TOTAL I + II + III	90 935,46	0,00	3 773,67	0,00	94 709,13

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	778 211,23	742 812,62	0,00	0,00	35 398,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	7 889,55	0,00	0,00	110,45
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion courante		791 211,23	750 702,17	0,00	0,00	40 509,06
66	Charges financières	20 000,00	12 595,47	0,00	0,00	7 404,53
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	19 277,73				
Total des dépenses réelles d'exploitation		830 488,96	763 297,64	0,00	0,00	67 191,32
023	Virement à la section d'investissement (4)	15 521,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	13 373,00	0,00			13 373,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		28 894,00	0,00	0,00	0,00	28 894,00
TOTAL		859 382,96	763 297,64	0,00	0,00	96 085,32
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de servic	760 083,00	764 859,31	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		760 083,00	764 859,31	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,71	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		760 083,00	764 860,02	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	9 290,00	0,00			9 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		9 290,00	0,00	0,00	0,00	9 290,00
TOTAL		769 373,00	764 860,02	0,00	0,00	4 512,98
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		90 009,96				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 083,00	0,00	0,00	3 083,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 468,50	0,00	0,00	3 468,50
	Total des dépenses d'équipement	6 551,50	0,00	0,00	6 551,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	36 551,50	22 580,71	0,00	13 970,79
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	9 290,00	0,00	0,00	9 290,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 290,00	0,00	0,00	9 290,00
	TOTAL	45 841,50	22 580,71	0,00	23 260,79
	Pour information				
	D001 Déficit d'investissement reporté de 2016	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	15 521,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	13 373,00	0,00	0,00	13 373,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	28 894,00	0,00	0,00	28 894,00
	TOTAL	44 916,00	24 792,00	0,00	20 124,00
	Pour information				
	R001 Excédent d'investissement reporté de 2016	925,50			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	742 812,62	0,00	742 812,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 889,55	0,00	7 889,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	12 595,47	0,00	12 595,47
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	763 297,64	0,00	763 297,64

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

763 297,64

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 580,71	0,00	22 580,71
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	22 580,71	0,00	22 580,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

22 580,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	764 859,31	0,00	764 859,31
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,71	0,00	0,71
	Recettes d'exploitation - Total	764 860,02	0,00	764 860,02

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

90 009,96

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

854 869,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	24 792,00	0,00	24 792,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	24 792,00	0,00	24 792,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016

925,50

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

25 717,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	778 211,23	742 812,62	0,00	0,00	35 398,61
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	3 000,00	1 364,04	0,00	0,00	1 635,96
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	106,11	0,00	0,00	2 893,89
6064	Fournitures administratives	0,00	304,30	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	730 000,00	724 544,35	0,00	0,00	5 455,65
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	266,71	0,00	0,00	733,29
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	294,00	0,00	0,00	706,00
6156	Maintenance	20 000,00	9 849,55	0,00	0,00	10 150,45
6161	Multirisques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6168	Autres	5 611,23	0,00	0,00	0,00	5 611,23
618	Divers	5 000,00	2 195,47	0,00	0,00	2 804,53
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	477,26	0,00	0,00	522,74
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 728,83	0,00	0,00	271,17
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
63512	Taxes foncières	800,00	682,00	0,00	0,00	118,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	7 889,55	0,00	0,00	110,45
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	8 000,00	7 889,55	0,00	0,00	110,45
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		791 211,23	750 702,17	0,00	0,00	40 509,06
66	Charges financières (b)(5)	20 000,00	12 595,47	0,00	0,00	7 404,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	12 595,47	0,00	0,00	7 404,53
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	19 277,73				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		830 488,96	763 297,64	0,00	0,00	67 191,32
023	Virement à la section d'investissement	15 521,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	13 373,00	0,00			13 373,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	13 373,00	0,00			13 373,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 894,00	0,00			28 894,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		28 894,00	0,00			28 894,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	859 382,96	763 297,64	0,00	0,00	96 085,32
---	------------	------------	------	------	-----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	760 083,00	764 859,31	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	760 083,00	764 859,31	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		760 083,00	764 859,31	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,71	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,71	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		760 083,00	764 860,02	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	9 290,00	0,00			9 290,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résull	9 290,00	0,00			9 290,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sector	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 290,00	0,00			9 290,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		769 373,00	764 860,02	0,00	0,00	4 512,98
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		90 009,96				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 083,00	0,00	0,00	3 083,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des cor	3 083,00	0,00	0,00	3 083,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 11 (3)	3 468,50	0,00	0,00	3 468,50
	Total des dépenses d'équipement	6 551,50	0,00	0,00	6 551,50
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
	Total des dépenses financières	30 000,00	22 580,71	0,00	7 419,29
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	36 551,50	22 580,71	0,00	13 970,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	9 290,00	0,00	0,00	9 290,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	9 290,00	0,00	0,00	9 290,00
13911	Etat et établissements nationaux	5 978,00	0,00	0,00	5 978,00
13912	Régions	3 051,00	0,00	0,00	3 051,00
13913	Départements	261,00	0,00	0,00	261,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	9 290,00	0,00	0,00	9 290,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	45 841,50	22 580,71	0,00	23 260,79
	Pour information				
	D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		16 022,00	24 792,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 521,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	13 373,00	0,00		13 373,00
28138	Autres constructions	13 373,00	0,00	0,00	13 373,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		28 894,00	0,00		28 894,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 894,00	0,00	0,00	28 894,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 916,00	24 792,00	0,00	20 124,00

Pour information		
R001	Excédent d'investissement reporté de 2016	925,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 (1)

LIBELLE : construction station service

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		3 468,50	^A 0,00	0,00	3 468,50	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 468,50	0,00	0,00	3 468,50	0,00
2135	Installat° générales, agencements, amén	2 648,50	0,00	0,00	2 648,50	0,00
2181	Installations générales, agencements et a	820,00	0,00	0,00	820,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniq	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2016)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	16 022,00	^C 24 792,00	0,00	0,00	^D 24 792,00	
13	Subventions d'investissement	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
1311	Etat et établissements nationaux	16 022,00	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 24 792,00	D-B	+ 24 792,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in line*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
EMPRUNT STATION SERVICE N° 413303	300 000,00	11 725,40	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		39 290,00	22 580,71
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		30 000,00	22 580,71
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1687	Autres dettes	30 000,00	22 580,71
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 290,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 290,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 580,71	0,00	0,00	22 580,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		28 894,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		28 894,00	0,00
28138	Amortissement des immobilisations	13 373,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 521,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	925,50	0,00	925,50

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 22 580,71
Ressources propres disponibles	IV 925,50
Solde	V = IV - II (3) -21 655,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT**

Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/03/2017	MIGRATION SYSTEME D'EXPLOITATION	1 521,00	0,00	15
TOTAL GENERAL		1 521,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	764 860,02
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	764 860,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					130 000,00	87 498,73	35 176,18
Au profit d'organismes publics					130 000,00	87 498,73	35 176,18
2011	Emprunt globalisé avec 1 opération INV au budget général 413303	La collectivité N°200040111	15	12	130 000,00	87 498,73	35 176,18
TOTAL					130 000,00	87 498,73	35 176,18

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

§1° « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dettes en capital 31/12/2017 » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2017;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	1	365,85
Rédacteur	B	1	2 874,59
Technicien principal 2ème classe	B	1	2 964,57
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1 684,54
TOTAL GENERAL		4	7 889,55

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	859 382,96	763 297,64	0,00	763 297,64
RECETTES	859 382,96	854 869,98	0,00	854 869,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 841,50	22 580,71	0,00	22 580,71
RECETTES	45 841,50	25 717,50	0,00	25 717,50

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	859 382,96	763 297,64	0,00	763 297,64
RECETTES	859 382,96	854 869,98	0,00	854 869,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 841,50	22 580,71	0,00	22 580,71
RECETTES	45 841,50	25 717,50	0,00	25 717,50
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	905 224,46	785 878,35	0,00	785 878,35
TOTAL AGREGE DES RECETTES	905 224,46	880 587,48	0,00	880 587,48

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 3



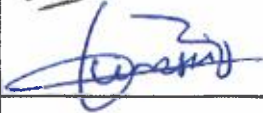
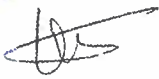



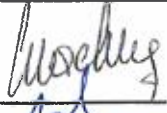



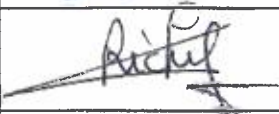



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER CHARVET Roger	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D


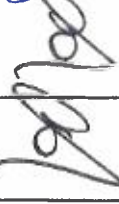




Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvoir donné à B. BIENASSIS	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvoir donné à N. VERARD	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvoir donné à P. FALCON	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL Pouvoir donné à S. GUSMEROLI	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-Deux-Guiers, le 16/04/18.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

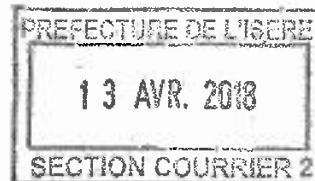
Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100086

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M14



COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.17	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.19	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.21	D2 - Arrêté et signatures	X	

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	346 019,03	302 710,78	648 729,81
Titres de recettes émis (b)	166 755,78	175 538,52	342 294,30
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	166 755,78	175 538,52	342 294,30
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	346 019,03	302 710,78	648 729,81
Mandats émis (f)	152 993,44	175 538,52	328 531,96
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	152 993,44	175 538,52	328 531,96
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	13 762,34	0,00	13 762,34
(h - d) Déficit		0,00	

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR					
Investissement	-80 808,25	0,00	13 762,34	0,00	-67 045,91
Fonctionnement					
Sous-Total	-80 808,25	0,00	13 762,34	0,00	-67 045,91
TOTAL II	-80 808,25	0,00	13 762,34	0,00	-67 045,91
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-80 808,25	0,00	13 762,34	0,00	-67 045,91

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**I****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	121 000,00	8 782,74	0,00	0,00	112 217,26
6015	Terrains à aménager	75 000,00	7 871,35	0,00	0,00	67 128,65
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	46 000,00	911,39	0,00	0,00	45 088,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		121 000,00	8 782,74	0,00	0,00	112 217,26
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		121 000,00	8 782,74	0,00	0,00	112 217,26
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	181 710,78	166 755,78	0,00	0,00	14 955,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	144 210,78	144 210,78	0,00	0,00	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	37 500,00	22 545,00	0,00	0,00	14 955,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		181 710,78	166 755,78	0,00	0,00	14 955,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		181 710,78	166 755,78	0,00	0,00	14 955,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 710,78	175 538,52	0,00	0,00	127 172,26
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	37 500,00	22 545,00	0,00	0,00	14 955,00
7015	Ventes de terrains aménagés	37 500,00	22 545,00	0,00	0,00	14 955,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		37 500,00	22 545,00	0,00	0,00	14 955,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 250,00	11 250,08	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	11 250,00	11 250,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		48 750,00	33 795,08	0,00	0,00	14 954,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	253 960,78	141 743,44	0,00	0,00	112 217,34
7133	Variation des en-cours de production de biens	253 960,78	141 743,44	0,00	0,00	112 217,34
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		253 960,78	141 743,44	0,00	0,00	112 217,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 710,78	175 538,52	0,00	0,00	127 172,26
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 250,00	11 250,00	0,00	0,00
1323	Départements	11 250,00	11 250,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		11 250,00	11 250,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 250,00	11 250,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	253 960,78	141 743,44	0,00	112 217,34
	Charges transférées (6)	253 960,78	141 743,44	0,00	112 217,34
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Études et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	253 960,78	141 743,44	0,00	112 217,34
3555	Terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		253 960,78	141 743,44	0,00	112 217,34
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		265 210,78	152 993,44	0,00	112 217,34
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		80 808,25			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	164 308,25	0,00	0,00	164 308,25
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP	164 308,25	0,00	0,00	164 308,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		164 308,25	0,00	0,00	164 308,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		164 308,25	0,00	0,00	164 308,25
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	181 710,78	166 755,78	0,00	14 955,00
3351	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
3354	Études et prestations de services	63 210,39	63 210,39	0,00	0,00
3355	Travaux	81 000,39	103 545,39	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		181 710,78	166 755,78	0,00	14 955,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		181 710,78	166 755,78	0,00	14 955,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		346 019,03	166 755,78	0,00	179 263,25
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES	CA	2017
---	----	------

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié							Contrat initial	Contrat renégocié
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	80 808,25	80 808,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 80 808,25
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (4) -80 808,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble ces éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
 A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018
 Le Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 34
 VOTES : Pour : 33
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
 A Entre-deux-Guiers, le 29/03/2018

Date de convocation : 22/03/2018











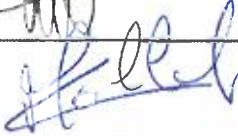
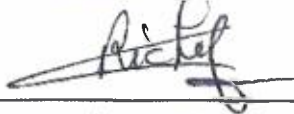


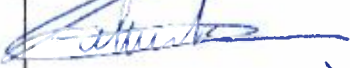
Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER CHARVET Roger.	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pouvoir donné à JP CLARET	
Cédric VIAL	







II - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

II

D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN Pouvoir donné à B. BIENASSIS	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN Pouvoir donné à N. VERARD	PO 
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT Pouvoir donné à P FALCON.	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESII
D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL <i>Pouvoir donné à S. GUSMEROLI</i>	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/18, et de la publication le 16/04/18

A Entre-Deux-Guiers, le 16/04/18.....

